

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)  
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
(RGPH5)



## RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5 THÈME : SITUATION DES FEMMES

Rédigé par : Mme DIALLO Sira TRAORE, Statisticienne-Economètre, INSTAT

Janvier 2025

R  
G  
P  
H  
5  
  
2  
0  
2  
2



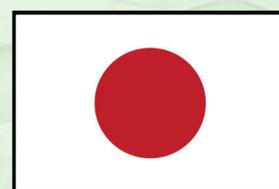
# LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF



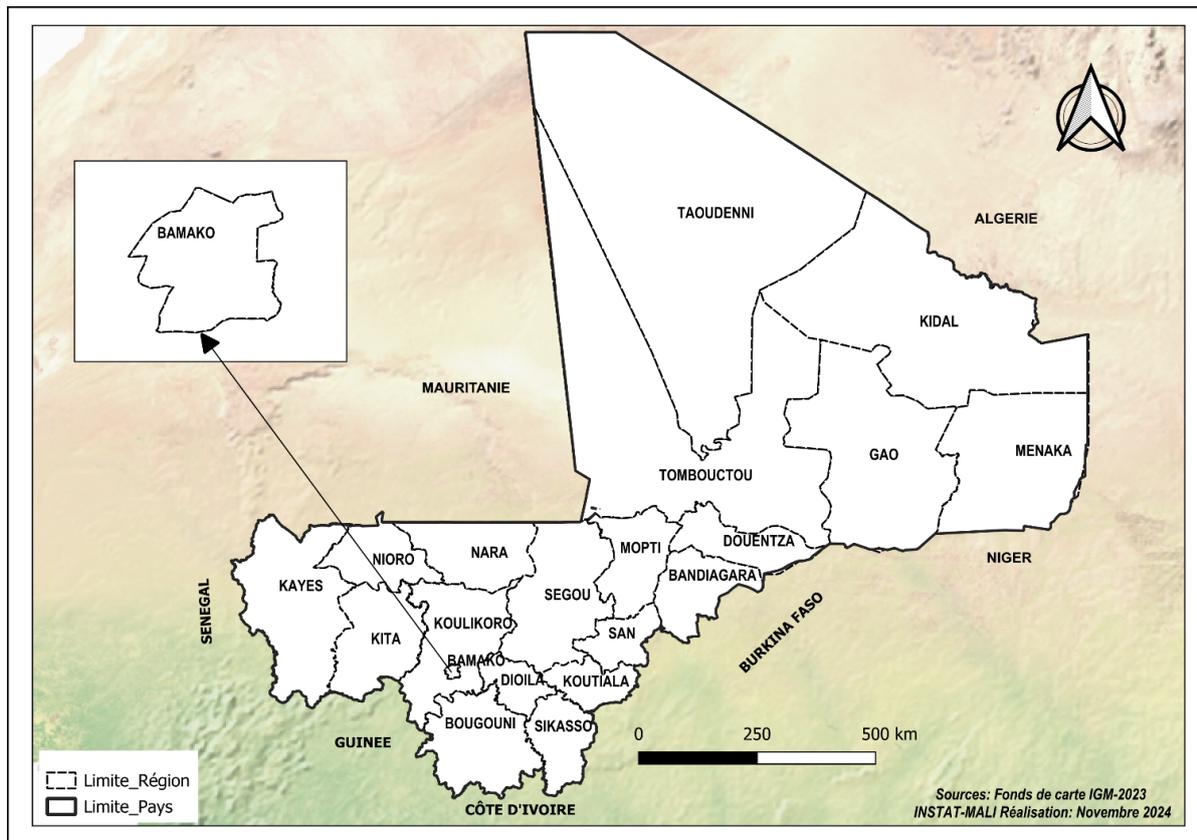
UNHCR



USAID



# CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



## DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ASACO	Associations de santé communautaire
AVP	Accidents sur la Voie Publique
BCR	Bureau Central du Recensement
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines
CAG	Comité Aviseur sur les questions de genre
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CPS/SSDS PF	Cellule de Planification et de Statistique du secteur santé, développement social et promotion de la famille
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSREF	Centre de Santé de Référence
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPH	Établissement Public Hospitalier
ESG	Enseignement Secondaire Général
FED	Fonds Européen de Développement
GP/DCF	Groupe Pivot Droit et citoyenneté de la femme
INSTAT	Institut National de la Statistique
IO	Infirmière Obstétricienne
IPS	Indice de Parité entre Sexes
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MCV	Maladies Cardio-vasculaire
MPCI	Ministère du Plan et de Coopération Internationale
MRC	Maladie Rénale Chronique
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement Économique de l'Afrique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPF	Plan d'Action pour la Promotion de la Femme
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNG	Politique Nationale Genre
PNP	Politique Nationale de la Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODESS	Programmes quinquennaux de Développement Sanitaire et Social
RDD	Rapport de Dépendance Démographique

RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SF	Sage-femme
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
SNISS	Système National d'Information Sanitaire et Social
SR/PF	Santé de la Reproduction/Planification Familiale
SWEDD	Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNA	Taux Net d'Activité
UN	Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VIH/Sida	Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

## TABLE DES MATIERES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI.....	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	II
LISTE DES TABLEAUX .....	VII
LISTES DES GRAPHIQUES .....	XI
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES.....	XII
AVANT PROPOS.....	XIII
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	XV
RESUME.....	XX
INTRODUCTION.....	21
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	24
1.1. Contexte.....	24
1.1.1 Contexte géographique et administratif .....	24
1.1.2 Contexte démographique.....	24
1.1.3 Contexte socio-économique.....	25
1.1.4 Contexte socioculturel.....	25
1.1.5 Contexte sanitaire .....	27
1.1.6 Contexte sécuritaire .....	27
1.1.7 Contexte politico-juridique, institutionnel et programmatique.....	29
4.1. Aspects méthodologiques .....	32
1.2.1. Définition des concepts.....	33
1.2.2. Définition des indicateurs.....	34
1.2.3. Sources des données .....	36
1.2.4. Evaluation de la qualité des données .....	36
4.2. VUE D'ENSEMBLE.....	37
CHAPITRE II : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES FEMMES.....	38
2.1. Volume et poids démographique des femmes selon les caractéristiques géographiques et socioculturelles.....	38
2.1.1 Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	38
2.1.2 Variation selon la région de résidence .....	39
2.1.3 Variation selon la nationalité .....	40
2.1.4 Nationalité des femmes.....	41
2.2. Analyse des groupes d'âges fonctionnels des femmes résidentes selon la région et le milieu de résidence.....	41
2.2.1. Filles âgées de moins d'une année.....	41
2.2.2. Filles du groupe d'âge vaccinal (0-4 ans) .....	42
2.2.3. Filles du groupe d'âge (0-14 ans) .....	44

2.2.4.	Filles du groupe d'âge (0-17 ans) .....	44
2.2.5.	Groupes d'âges préscolaire et scolaire (3-24 ans) .....	45
2.2.6.	Adolescentes (12-19 ans) .....	47
2.2.7.	Femmes en âge de (15-49 ans) .....	48
2.2.8.	Femmes du groupe d'âge (15- 34 ans) .....	49
2.2.9.	Femmes d'âges actifs (15 à 64 ans) .....	51
2.2.10.	Femmes maliennes en âge de voter (18 ans et plus) .....	52
2.2.11.	Femmes âgées (60 ans ou plus).....	53
2.3.	Volume et poids démographique des femmes selon le mode de vie.....	56
2.4	Vue d'ensemble .....	56
CHAPITRE III : SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE ET FAMILIALE DES FEMMES .....		57
3.1.	Situation matrimoniale et nuptialité .....	57
3.1.1.	Etat matrimonial et milieu de résidence .....	57
3.1.2.	Evolution de l'état matrimonial entre 2009 à 2022 .....	58
3.1.3.	Age moyen au premier mariage.....	58
3.1.4	Femmes mariées en unions polygamiques.....	61
3.1.5	Analyse de l'union libre par sexe selon le milieu de résidence .....	62
3.1.6	Analyse de l'union libre par sexe selon la région de résidence .....	63
3.1.7.	Femmes dans les mariages célébrés à l'état civil.....	64
3.2	FECONDITE .....	65
3.2.1.	Fécondité des femmes de 15-49 ans.....	65
3.2.2.	Filles adolescentes ayant déjà procréé.....	66
3.3	MORTALITE.....	68
3.3.1.	Mortalité générale .....	68
3.3.2	Mortalité maternelle.....	70
3.4	Vue d'ensemble .....	72
CHAPITRE IV : SITUATION DES FEMMESEN MATIERE D'EDUCATION .....		74
4.3.	Scolarisation.....	74
4.1.1	Scolarisation au Fondamental 1 (primaire) .....	74
4.1.2	Scolarisation au fondamental 2 (secondaire 1er cycle) .....	75
4.1.3.	Scolarisation au secondaire (secondaire 2ème cycle).....	76
4.1.4.	Scolarisation au supérieur.....	77
4.4.	Abandon scolaire des filles de (7-15 ans) .....	78
4.5.	Marginalisation scolaire.....	79
4.6.	Instruction.....	81
4.7.	Alphabétisation.....	84
4.8.	Diplôme le plus élevé obtenu .....	85

4.9. Vue d'ensemble .....	86
CHAPITRE V : SITUATION DES FEMMES EN MATIERE D'ACTIVITE ECONOMIQUE .....	87
5.1. Structure par rapport au statut de l'activité .....	87
5.1.1. Taux net d'activité de la population .....	87
5.1.2. Secteurs d'activité de la population active occupée.....	88
5.2. Population active inoccupée ou au chômage.....	90
5.2.1. Taux de chômage par sexe selon le milieu de résidence .....	90
5.2.2. Taux de chômage par groupe d'âges et selon milieu de résidence .....	92
5.2.3. Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	92
5.3. Caractéristiques des personnes hors main d'œuvre.....	93
5.4. Enfants de 6 à 14 ans économiquement actifs .....	94
5.5. Vue d'ensemble .....	96
CHAPITRE VI : MENAGE ET HABITAT SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	97
6.1. Volume des ménages dirigés par les femmes .....	97
6.2. Caractéristiques des ménages dirigés par les femmes .....	98
6.2.1. Taille des ménages dirigés par les femmes.....	98
6.2.2. Structure par âge des femmes chef de ménage .....	100
6.2.3. Etat matrimonial des chefs de ménage.....	101
6.2.4. Niveau d'instruction des femmes chefs de ménage.....	102
6.2.5. Situation d'activité des femmes chefs de ménage .....	104
6.2.6. Types de ménages dirigés par les femmes .....	106
6.3. Statut d'occupation du logement des ménages dirigés par les femmes .....	108
6.4. Vue d'ensemble .....	109
CHAPITRE VII : PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE .....	111
7.1. Statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans selon le milieu de résidence et le sexe .....	111
7.2. Femmes vivant avec un handicap.....	111
7.3. Femmes âgées de 60 ans et plus .....	116
7.4. Femmes et pauvreté .....	117
7.5. Vue d'ensemble .....	119
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	120
BIBLIOGRAPHIE .....	XXI
ANNEXES .....	XXII

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01 : Taux de non réponse des variables .....	37
Tableau 2.01 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe .....	39
Tableau 2.02 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe et poids relatif des femmes .....	39
Tableau 2.03 : Evolution de la population résidente selon le sexe et poids relatif des femmes de 2009 à 2022 .....	40
Tableau 2.04: Répartition de la population résidente par groupes de nationalités selon le sexe et le poids relatif des femmes .....	40
Tableau 2.05: Répartition en (effectifs et %) de la population étrangère africaine résidente en 2022 par nationalité selon le sexe .....	41
Tableau 2.06: Effectif et poids (en %) des enfants de moins d'un an par sexe selon le milieu de résidence.....	42
Tableau 2.07 : Effectif et poids (en %) des enfants de moins d'un an par sexe selon la région de résidence.....	42
Tableau 2.08: Effectif et poids des filles âgées de 0-4 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	43
Tableau 2.09: Effectif et poids des filles âgées de 0-14 ans par région selon le milieu de résidence ....	44
Tableau 2.10 : Effectif et poids des enfants âgés de 0-17 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	45
Tableau 2.11 : Effectifs et poids des personnes âgées de (3-24 ans) par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence .....	46
Tableau 2.12 : Effectif et poids des femmes d'âges préscolaires et scolaires par cycle selon la région	46
Tableau 2.13 : Effectif et poids des adolescentes âgés de 12-19 ans par sexe selon le milieu et la région de résidence.....	47
Tableau 2.14 : Effectif et poids des femmes âgées de (12 à 49) par région selon le groupe d'âges .....	48
Tableau 2.15 : Effectif et poids des femmes âgés de 15-34 ans par sexe selon le milieu et la région de résidence.....	50
Tableau 2.16 : Effectif et poids des personnes âgées de 15-64 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe .....	52
Tableau 2.17 : Effectif et poids des femmes en âge de voter (18 ans et plus) par région selon le milieu de résidence et le sexe .....	53
Tableau 2.18: Effectif et poids démographique des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu et la région de résidence.....	54
Tableau 2.19 : Répartition de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence et le mode vie.....	56
Tableau 3.01 : Répartition (en %) de la population des 12 ans et plus par sexe et le milieu de résidence selon l'état matrimonial .....	57
Tableau 3.02 : Evolution en % de la situation matrimoniale dans l'ensemble du pays entre 2009 et 2022 .....	58
Tableau 3.03 : Indicateurs de nuptialité par sexe selon le milieu de résidence .....	59
Tableau 3.04 : Indicateurs de nuptialité par sexe selon la région de résidence .....	60
Tableau 3.05 : Evolution de l'âge moyen et des fréquences du célibat définitif selon le sexe.....	61
Tableau 3.06 : Répartition (Effectif et %) des mariés par type de mariage selon sexe .....	61
Tableau 3.07 : Répartition (Effectif et %) des polygames par milieu de résidence et le sexe selon le type de polygamie.....	62
Tableau 3.08 : Effectif et poids des personnes en union libre par sexe et selon le milieu de résidence	63

Tableau 3.09 : Effectif et poids des personnes en union libre par sexe et selon la région de résidence	63
Tableau 3.10: Répartition (%) des femmes mariées par statut de mariage selon milieu de résidence ..	64
Tableau 3.11 : Répartition (%) des femmes mariées par statut de mariage selon la région de résidence .....	64
Tableau 3.12 : Indicateurs de fécondité des femmes de 15-49 ans selon le milieu de résidence .....	66
Tableau 3.13 : Indicateurs de fécondité des femmes de 15-49 ans selon la région de résidence .....	66
Tableau 3.14 : Effectif et poids des filles âgées de 12 à 19 ans ayant déjà procréé selon le milieu de résidence.....	67
Tableau 3.15 : Effectif et poids des filles âgées de 12 à 19 ans ayant déjà procréé selon la région de résidence.....	67
Tableau 3.18 : Taux brut de mortalité (‰) et espérance de vie à la naissance par milieu de résidence selon le sexe .....	68
Tableau 3.19: Quotient de mortalité infantile par sexe selon milieu de résidence .....	69
Tableau 3.20: Quotient de mortalité juvénile par sexe selon le milieu de résidence .....	69
Tableau 3.21: Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) par sexe selon le milieu de résidence .....	70
Tableau 3.22: Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence .....	71
Tableau 3.23: Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine de 1976 à 2022 .....	71
Tableau 4.01 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 1 par sexe selon le milieu de résidence	74
Tableau 4.02 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 1 par sexe selon la région de résidence	74
Tableau 4.03 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 2 par sexe selon le milieu de résidence	75
Tableau 4.04 : Taux brut de scolarisation au fondamental 2 par sexe selon la région de résidence .....	76
Tableau 4.05 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par sexe selon le milieu de résidence.....	76
Tableau 4.06 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par sexe selon la région de résidence ....	77
Tableau 4.07 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par sexe selon le milieu de résidence .....	77
Tableau 4.08: Taux brut de scolarisation au supérieur par sexe selon la région de résidence .....	78
Tableau 4.09 : Effectif et poids des enfants âgées de 7 à 15 ans qui ont fréquenté et ne fréquentent plus par sexe selon le milieu de résidence .....	79
Tableau 4.10 : Effectif et poids des enfants âgées de 7 à 15 ans qui ont fréquenté et ne fréquentent plus par sexe selon la région de résidence .....	79
Tableau 4.11 : Inégalité en matière (Effectif et %) de marginalisation par sexe selon le milieu de résidence et des groupes d'âges .....	80
Tableau 4.12 : Inégalité en matière (Effectif et %) de marginalisation par sexe selon le milieu de résidence et des groupes d'âges .....	80
Tableau 4.13 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	81
Tableau 4.14 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe et la région.....	82
Tableau 4.15 : Taux d'alphabétisation (%) et le rapport de féminité de la population âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe .....	84
Tableau 4.16 : Taux d'alphabétisation (%) et le rapport de féminité de la population âgée de 15 ans ou plus par région de résidence selon le sexe.....	85
Tableau 4.18 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe selon le diplôme obtenu .....	86
Tableau 5.01 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe .....	87
Tableau 5.02 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus par la région de résidence selon le sexe .....	88

Tableau 5.03 : Répartition (%) de la population active occupée de 15 ans et plus par milieu de résidence et par sexe selon les secteurs d'activité .....	89
Tableau 5.04: Taux de chômage de la population âgée de 15 à 64 ans par sexe selon le milieu de résidence.....	91
Tableau 5.5 : Taux de chômage de la population âgée de 15 à 64 ans par sexe selon la région de résidence.....	91
Tableau 5.6 : Taux de chômage (%) de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe.....	92
Tableau 5.7 : Taux de chômage (%) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe ...	93
Tableau 5.8 : Répartition en (Effectif et %) de la population hors main d'œuvre par situation d'inactivité selon le milieu de résidence et le sexe .....	94
Tableau 5.9 : Répartition en (effectif et %) de la population hors main d'œuvre par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe .....	94
Tableau 5.10 : Répartition (en %) des enfants de 6 à 14 ans par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	95
Tableau 5.11 : Répartition des enfants âgés de 6 à 14 ans non scolarisés par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	95
Tableau 6.01 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe .....	97
Tableau 6.02 : Evolution de la proportion en (%) des chefs de ménage entre 2009 et 2022 par milieu de résidence selon le sexe.....	98
Tableau 6.03 : Répartition (effectif et %) des chefs de ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et par le sexe .....	100
Tableau 6.04 : Répartition (en %) des chefs de ménage par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe .....	101
Tableau 6.05 : Répartition des chefs de ménages par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et par sexe .....	102
Tableau 6.06 : Répartition des chefs de ménages par sexe et par région de résidence selon le niveau d'instruction .....	103
Tableau 6.07 : Répartition (%) des chefs de ménage par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe .....	104
Tableau 6.08 : Répartition des chefs de ménages par région de résidence et par sexe selon la situation d'activité .....	105
Tableau 6.09 : Répartition des ménages par type de ménage selon le milieu de résidence et le sexe	106
Tableau 6.10 : Répartition des ménages par région de résidence et le sexe selon le type de ménage	107
Tableau 6.11 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence et sexe du chef de ménage .....	109
Tableau 7.01 : Effectif et poids par milieu de résidence et le sexe selon le statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans .....	111
Tableau 7.02 : Répartition en (%) de la population par type de handicaps selon le milieu de résidence et le sexe en 2022.....	113
Tableau 7.03 : Répartition des personnes handicapées par groupes d'âges selon le sexe .....	114
Tableau 7.04 : Répartition en (%) des personnes handicapées de 3 ans ou plus par caractéristiques de scolarisation selon le milieu de résidence et le sexe .....	115
Tableau 7.05 : Répartition en (%) des personnes handicapées âgées par statut d'occupation et le statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe .....	115
Tableau 7.06 : Répartition (%) des personnes âgées de (60 ans et plus) par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	116

Tableau 7.07 : Répartition en (%) des chefs de ménage par Quintile de bien-être selon le milieu de résidence et le sexe .....	117
Tableau 7.08 : Répartition (en %) des chefs de ménage par région de résidence et par sexe selon le niveau de vie du ménage .....	118

## LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 2.01 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe.....	38
Graphique 3.01 : Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe .....	59
Graphique 3.02: Fréquence du célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe.....	59
Graphique 3.03 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe de 2009 à 2022 .....	61
Graphique 3.04 : Répartition par sexe selon le type de polygamie.....	62
Graphique 3.05 : Répartition des femmes mariées par statut de mariage civil selon le milieu de résidence.....	65
Graphique 3.10 : Evolution des indicateurs de mortalité des filles de moins de 5 ans de 1976 à 2022	72
Graphique 3.11 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance des femmes de 1976 à 2022 .....	72
Graphique 4.01: Niveau d'instruction des femmes selon le milieu de résidence .....	82
Graphique 5.01: Secteurs d'activité de la population selon le sexe .....	90
Graphique 6.01: Proportions des femmes chefs de ménages par région .....	97
Graphique 6.02 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence.....	99
Graphique 6.03 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage selon la région de résidence.....	99
Graphique 6.04: Pyramide des âges des chefs de ménage .....	101

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A1: Taux brut de mortalité (en ‰) par région de résidence selon le sexe .....	XXII
Tableau A2: Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) par région de résidence selon le sexe .....	XXII
Tableau A3: Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe selon l'état matrimonial .....	XXIII
Tableau A4: Répartition en (effectif et %) de la population hors main d'œuvre sans les élèves et étudiant par sexe selon le niveau d'instruction .....	XXIV
Tableau A5: Répartition des ménages ordinaires par sexe selon la région de résidence .....	XXV
Tableau A6: Répartition (en %) des chefs de ménage par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial .....	XXV
Tableau A7: Effectif et poids par statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans selon le sexe et la région de résidence .....	XXVI

## AVANT PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



**Le Directeur Général**

**Dr Arouna SOUGANE**  
Chevalier de l'Ordre National

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS

VOLUME DE LA POPULATION, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population résidente totale des ménages ordinaires	21347587
Population masculine	10692816
Population féminine	10654771
Population urbaine	6753763
Population rurale	14593823
Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)	100,4
Proportion de femmes dans la population (%)	49,9
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,3
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	702 464
Garçons	360 032
Filles	342 432
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	3 844 765
Garçons	1 980 451
Filles	1 864 314
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	10 067334
Garçons	5 199 664
Filles	4 867 670
Population de moins de 18 ans (0 – 17 ans)	11 441 311
Garçons	5 886 281
Filles	5 555 030
Population de 7 - 24 ans	8 822 887
Garçons	4 398 318
Filles	4 424 569
Population de 60 ans et plus	983 047
Hommes	517 360
Femmes	465 687
Population malienne de 18 ans ou plus	9 812 538
Hommes	4 759 896
Femmes	5 052 642
Population de 12 - 19 ans	3 832 526
Hommes	1 919 384
Femmes	1 913 142
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	4 873 964
ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	
Hommes	43,5
Femmes	27,7
Age moyen au premier mariage (années)	
Hommes	25,1 ans
Femmes	19,5 ans
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	56,8
Proportion de femmes non célibataires mariées à l'état civil âgées de 12 ans et plus (%)	26,5
Taux de célibat définitif (%)	

Hommes	2,4
Femmes	2,7
<b>FECONDITE</b>	
<b>Taux global de fécondité générale (‰)</b>	
Urbain	166,5
Rural	202,2
<b>Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)</b>	
Ensemble du pays	6,1
Urbain	5,1
Rural	6,4

<b>Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)</b>	
Ensemble du pays	127,6
Urbain	71,9
Rural	150,0
<b>MORTALITE</b>	
<b>Taux brut de mortalité (‰)</b>	
Ensemble du pays	8,9
Homme	9,8
Femme	8,0
<b>Espérance de vie à la naissance</b>	
Ensemble du pays	58,7 ans
Homme	57,1 ans
Femme	60,6 ans
<b>Quotient de mortalité infantile (‰)</b>	
Ensemble du pays	51,8
Homme	56,3
Femme	47,0
<b>Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)</b>	
Ensemble du pays	95,4
Garçons	100,7
Filles	89,7
<b>Rapport de mortalité maternelle (décès maternels pour 100 000 naissances vivantes)</b>	412,86
<b>Pourcentage de la population étrangère (%)</b>	
Hommes	0,2
Femmes	0,3
<b>ALPHABETISATION</b>	

<b>Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)</b>		
Ensemble		33,7
Hommes		38,7
Femmes		28,9
Urbain		57,2
Rural		21,5
<b>SCOLARISATION</b>		
<b>Taux brut de scolarisation au fondamental 1 des 7-12 ans (%)</b>		
Ensemble		62,8
Garçons		63,7
Filles		61,9
<b>Taux brut de scolarisation au fondamental 2 (%)</b>		
Ensemble		43,8
Garçons		44,5
Filles		43,0
<b>Taux d'abandon scolaire des 7-15 ans (%)</b>		
Ensemble		10,6
Garçons		10,6
Filles		10,5
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>		
<b>Taux net d'activité des 15 ans et plus (%)</b>		
Ensemble		61,9
Hommes		80,3
Femmes		44,5
Urbain		61,3
Rural		62,2
<b>Taux de chômage des 15 ans et plus (%)</b>		
Ensemble		4,5
Hommes		4,1
Femmes		5,3
Urbain		8,2
Rural		2,6
<b>ENFANTS DE 0 – 17 ANS</b>		
Proportion des enfants orphelins (%)		5,1
Garçons		4,9
Filles		5,4

Proportion des filles mères âgées de 12 à 14 ans (%)	1,2
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	5,8
Garçons	6,8
Filles	4,8

## PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

### Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)

Ensemble	0,8
Hommes	0,9
Femmes	0,7
Urbain	0,7
Rural	0,8

### Proportion des personnes âgées occupées (%)

Ensemble	37,4
Hommes	49,5
Femmes	23,9

## MENAGES ET HABITAT

Nombre de ménages ordinaires	2 295 655
Nombre de ménages dirigés par les hommes	2 055 514
Nombre de ménages dirigés par les Femmes	240 141
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbain	864444
Nombre de ménages urbains dirigés par les hommes	756 524
Nombre de ménages urbains dirigés par les femmes	107 920
Nombre de ménages ordinaires en milieu rural	1 431 211
Nombre de ménages ruraux dirigés par les hommes	1 299 034
Nombre de ménages ruraux dirigés par les femmes	132 177
<b>Taille moyenne des ménages ordinaires</b>	
Ensemble du pays	9,3
Milieu urbain	7,8
Hommes	8,0
Femmes	6,3
Milieu rural	10,2

Hommes	10,7
Femmes	5,7
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	10,5
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	76,4
Hommes	76,7
Femmes	74,2

## RESUME

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) du Mali, réalisé en juillet 2022, a dénombré une population résidente totale de 22 395 489 habitants, dont 11 138 934 femmes. Les hommes représentent 50,3 % de cette population, avec un rapport de masculinité de 101,1 hommes pour 100 femmes.

Entre 1976 et 1987, la proportion de femmes est restée stable à 51,1 %. Toutefois, à partir de 1998, elle a légèrement diminué, atteignant 50,5 % en 2009. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie jusqu'en 2022, où les résultats du recensement indiquent une proportion de femmes de 49,7 %.

L'analyse des données sur la situation des femmes se concentre sur les ménages ordinaires. Dans ce cadre, les femmes représentent 49,9 % de la population totale, soit environ 10,6 millions de personnes, mais restent légèrement en minorité par rapport aux hommes (50,1 %). On observe également des disparités entre les milieux urbain et rural : en ville, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, tandis qu'à la campagne, la tendance s'inverse.

Les rapports de masculinité varient selon les régions, oscillant entre 94,6 et 122,9 hommes pour 100 femmes. Le taux le plus élevé est observé à Taoudenni, tandis que le plus faible se trouve à Nioro.

Concernant les femmes étrangères vivant au Mali, le RGPH5 révèle une prédominance des Burkinabè (13 889 personnes), suivies des Ivoiriennes (13 171) et des Guinéennes (8 673).

En matière de mariage, 61 % des femmes âgées de 12 ans et plus sont mariées, dont 36 % dans des unions polygamiques. Dans le domaine de l'éducation, les filles restent en retrait par rapport aux garçons. Le taux de scolarisation au primaire est de 61,9 % pour les filles, mais ces dernières sont légèrement moins nombreuses que les garçons à être scolarisées. Cette disparité s'accroît au secondaire et dans l'enseignement supérieur, où l'accès des filles à l'éducation demeure plus limité. Bien que le taux d'alphabétisation des femmes soit supérieur à celui des hommes en milieu rural, il reste globalement plus faible à l'échelle nationale.

Sur le plan de la santé, les femmes maliennes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes (60,6 ans contre 57,1 ans). Toutefois, elles font face à des défis majeurs, notamment un taux de mortalité maternelle alarmant, avec 412,9 décès pour 100 000 naissances vivantes, un chiffre encore plus élevé en milieu rural. Le taux de fécondité, estimé à 6,1 enfants par femme, reflète également une dynamique démographique complexe.

Sur le plan économique, les femmes représentent seulement 44,5 % de la population active, contre 80,3 % pour les hommes. Elles sont majoritairement employées dans les secteurs du commerce, de l'agriculture et des services, avec une forte présence de femmes rurales au foyer. Leur participation à l'économie reste limitée par des rôles traditionnels encore largement centrés sur les tâches domestiques, réduisant ainsi leur autonomie financière. Les femmes chefs de ménage représentent 10,5 % du total, avec une proportion plus élevée en milieu urbain (12,5 %). La majorité d'entre elles sont propriétaires de leur logement, bien que cette part reste légèrement inférieure à celle des hommes dans la même situation.

Malgré les progrès réalisés, les femmes maliennes continuent de faire face à de nombreuses inégalités, notamment en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'activité économique.

## INTRODUCTION

La situation des femmes au Mali constitue un enjeu majeur pour le développement socio-économique et politique du pays. L'un des objectifs spécifiques du RGPH5 est de fournir des indicateurs permettant de plaider en faveur des groupes vulnérables, notamment les femmes.

Dans ce cadre, l'analyse des données du recensement vise à mieux comprendre les réalités spécifiques des femmes maliennes afin d'orienter plus efficacement les politiques publiques en matière de genre. L'objectif est d'offrir une vue d'ensemble de leurs conditions de vie et socio-économiques, tout en mettant en lumière les inégalités persistantes. Une attention particulière est accordée aux défis et aux opportunités liés à leur participation active au développement du pays.

L'analyse de la situation des femmes au Mali revêt une importance capitale pour plusieurs raisons. Malgré leur rôle central dans la vie familiale, sociale et économique du pays, elles restent confrontées à de nombreuses formes d'inégalités, notamment en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, ainsi qu'à la participation politique et à la prise de décision.

Ces inégalités sont renforcées par des normes culturelles et sociales qui limitent leur autonomie et leur pouvoir d'action. Ainsi, une meilleure compréhension de ces défis permet d'identifier des solutions adaptées pour favoriser leur épanouissement et leur inclusion dans les processus de développement. Ce sujet est d'autant plus pertinent que les femmes maliennes constituent un maillon essentiel pour la réussite des politiques de développement durable et la lutte contre la pauvreté.

Les résultats de l'analyse de la situation des femmes au Mali revêtent une grande utilité sociale, car ils alimenteront les politiques publiques et les stratégies sectorielles de développement. Ces données seront particulièrement précieuses pour la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de Développement Social, de la Stratégie Nationale pour la Promotion des Femmes, ainsi que d'autres programmes nationaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la promotion féminine et de l'habitat.

Les informations sur l'accès des femmes à l'éducation et à la santé permettront d'adapter les interventions dans ces secteurs afin de garantir l'égalité des chances. De même, en matière de promotion féminine, ces données contribueront à renforcer les actions en faveur de l'autonomisation économique des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

En répondant aux besoins d'information exprimés dans divers programmes nationaux, cette analyse facilitera la mise en place d'actions plus ciblées et efficaces pour améliorer la condition des femmes au Mali.

Au Mali, plusieurs programmes et politiques ont été mis en place pour améliorer la situation des femmes. Parmi eux figurent la Stratégie Nationale pour la Promotion des Femmes, le Plan d'Action pour la Promotion de la Femme (PAPF) et la Loi sur la Parité, visant à garantir l'égalité des sexes dans les domaines politique, économique et social.

À l'échelle internationale, le Mali s'engage activement dans des initiatives globales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 5, qui vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

Bien que des avancées aient été réalisées dans l'intégration du genre dans les politiques publiques, d'importants défis subsistent, notamment en ce qui concerne l'application effective de ces politiques sur le terrain.

Les connaissances sur la situation des femmes au Mali ont considérablement progressé grâce aux précédents recensements ainsi qu'aux études et enquêtes menées par des institutions nationales et internationales. Les données disponibles montrent des avancées notables, notamment en ce qui concerne l'accès des filles à l'éducation et la participation des femmes à la vie économique et politique. Toutefois, des disparités marquées subsistent, notamment en milieu rural. En dépit de ces progrès, la couverture des données reste encore partielle et souvent insuffisante pour saisir pleinement les inégalités plus profondes liées au genre, telles que les mariages précoces et l'accès limité des femmes à des services de santé de qualité. Les tendances actuelles suggèrent que, malgré certaines avancées, les femmes continuent de rencontrer de grandes difficultés pour accéder à des opportunités égales à celles des hommes.

Les données disponibles, bien qu'utiles, demeurent parfois incomplètes ou peu actualisées. Par exemple, les informations concernant la violence basée sur le genre, l'accès à la propriété et les inégalités dans la répartition des ressources restent insuffisantes pour guider efficacement les politiques publiques. L'objectif de cette analyse du RGPH5 est de combler ces lacunes en fournissant des données récentes et détaillées sur la situation des femmes, tout en proposant des recommandations pratiques visant à renforcer l'impact des actions existantes. L'analyse de la situation des femmes contribue ainsi à l'atteinte des objectifs du RGPH5, dont les résultats permettent d'évaluer l'impact des programmes et politiques mises en œuvre au cours des dernières années. Elle joue également un rôle clé dans la compréhension de l'évolution future de la population, compte tenu du rôle central de la femme dans la dynamique démographique.

De manière spécifique, ce thème vise à :

- décrire le poids démographique et la dynamique de la population féminine au Mali ;
- analyser la situation socio-économique des femmes au Mali afin de fournir des informations détaillées et fiables aux décideurs;
- mettre en lumière les forces et les lacunes des programmes antérieures en faveur de la promotion de la femme et ressortir les dimensions qui nécessitent encore une attention particulière ;
- analyser les situations de vulnérabilité chez les femmes ;
- analyser la situation des femmes chefs de ménage et le cadre de vie des ménages qu'elles dirigent.

Le présent rapport est structuré en sept chapitres. Le premier chapitre décrit le contexte général du pays et les aspects méthodologiques. Le deuxième chapitre est consacré au volume et à la répartition démographique des femmes. Le troisième chapitre analyse la situation sociodémographique et familiale des femmes. Le quatrième chapitre traite de la situation en matière d'éducation. Le cinquième chapitre aborde la situation en matière d'activité économique. Le sixième chapitre s'intéresse aux ménages et aux habitations dirigés par des femmes. Enfin, le septième chapitre examine les personnes en situation de vulnérabilité. La conclusion générale résume les

principaux résultats et recommandations issus de l'analyse des données du RGPH5 en lien avec la situation des femmes.

## CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre présente brièvement le cadre de l'étude, en abordant divers aspects tels que le contexte géographique, administratif, socio-économique, démographique, politico-juridique, institutionnel, programmatique, socioculturel, sécuritaire et sanitaire. Il explore également les concepts fondamentaux liés au thème, avant de procéder à une évaluation de la qualité des données.

### 1.1. Contexte

Dans cette section, il est passé en revue, le contexte géographique et administratif, démographique, socio-économique, politico-juridique institutionnel, socioculturel, sanitaire et sécuritaire.

#### 1.1.1 Contexte géographique et administratif

Le Mali est un pays continental situé dans l'hémisphère nord de l'Afrique de l'Ouest. C'est un pays très vaste et enclavé partageant 7 420 Km de frontières avec la Guinée et le Sénégal au Sud-ouest, la Côte d'Ivoire au Sud, le Mali et le Niger au Sud-est, l'Algérie au Nord, et la Mauritanie à l'Ouest. Le Mali est le 25<sup>ème</sup> plus grand pays du monde et le 8<sup>ème</sup> plus grand d'Afrique, avec une superficie de 1 241 238 km<sup>2</sup>. Cette immensité du territoire national contraste avec son niveau de développement socio-sanitaire caractérisé par une insuffisance en infrastructures, en matériels et équipements médicaux et en personnel de santé qualifié. En effet, selon le nouveau découpage administratif suivant la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant code des collectivités territoriales, le Mali est subdivisé comme suit : 1 district, 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12 712 villages. Les régions sanitaires sont assimilées aux régions administratives, les cercles contiennent au moins un district sanitaire et les communes au moins une aire de santé. Le district de Bamako est doté d'un statut particulier suivant la Loi n°2023-005 du 13 mars 2023.

#### 1.1.2 Contexte démographique

Sur une population résidente totale de 14 528 662 habitants dénombrée lors du 4<sup>ème</sup> RGPH4 de 2009, on constate une prédominance de la population féminine, 50,4% de la population totale.

En ce qui concerne la dimension démographique, la population malienne était d'environ 14 528 662 habitants, avec une densité de 11,7 habitants par km<sup>2</sup>. Parmi cette population, 50,4 % sont des femmes et 77,5 % résident en milieu rural. On constate que cette population est caractérisée par sa jeunesse, puisque 46,6 % de celle-ci avaient un âge strictement inférieur à 15 ans et 53,4 % avaient 15 ans ou plus (RGPH 2009). En 2022, la population résidente est de 22 395 489 habitants (RGPH5, 2022) dont 11 138 934 femmes, soit un rapport de masculinité de 50,3 %. Cette population résidente est constituée essentiellement de ruraux (15 593 962), soit 69,6 %.

S'agissant maintenant du mouvement naturel de la population Malienne, il faut noter qu'au Mali, la fécondité reste toujours élevée. En effet, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) des femmes est estimé à 6,1 enfants par femme (RGPH5 de 2022). Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) est estimé à 190,9‰. Pour ce qui est de la mortalité maternelle, on note que ce phénomène reste toujours élevé au

Mali. Chez les femmes en âge de procréer, on a enregistré 413 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

### 1.1.3 Contexte socio-économique

L'économie du Mali reste dominée par le secteur agricole, le secteur minier et le secteur commerce. En 2022, ils ont contribué respectivement pour 17 %, 14 % et 11,5% au PIB<sup>1</sup>. Aussi les femmes sont concentrées à 95% dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, le commerce, les activités de transformation, les activités domestiques et l'hôtellerie-restauration<sup>2</sup>. Le travail indépendant est la principale activité économique dans les zones rurales, occupant 95% des travailleurs ruraux dont 51,2% d'hommes et 48,7% de femmes. Dans la fonction publique, les hommes occupent les 85,5% des effectifs de la catégorie A, alors qu'un plus grand nombre de femmes se trouvent dans la catégorie inférieure B1 (44,1% des effectifs). On peut déduire de ce double constat qu'il y a des branches d'activités fortement féminisées au Mali ; les femmes sont employées en grande majorité dans le secteur informel et leur niveau de qualification est très faible.

Au Mali, l'autonomisation économique a une certaine opportunité sociale pour les femmes. Ces opportunités se résument par la valeur et le respect dont la femme obtient au sein de sa société bien déterminée. Une femme qui travaille est considérée comme une contribuable aux yeux de la société malienne, c'est-à-dire qu'elle a une valeur énorme et efficace. Ce qui fait que plus la femme travaille, plus l'économie prospère. Elle participe beaucoup aux soutiens des enfants et de la famille que l'homme. Comme le dit l'adage : « *si les femmes gagnent, c'est l'ensemble de la communauté qui en bénéficie...* » Cette autonomisation libère la femme de ces chaînes de stéréotypes et des préjugés, qui entravent son épanouissement.

Depuis 2019, le Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) au Mali a œuvré pour réduire le déficit de sage-femmes dans les zones périurbaines à faible couverture sanitaire.

À travers des initiatives audacieuses, ce projet a permis l'installation de 15 cabinets privés de sage-femmes dans des régions où l'accès aux soins de santé était limité. Parmi ces initiatives, le cabinet privé de sage-femme « Bassa Coulibaly », situé à Banankoro en périphérie de Bamako, se distingue par son impact significatif.

### 1.1.4 Contexte socioculturel

L'environnement socioculturel dans lequel évolue une population apparaît comme un cadre de conditionnement et de développement de la vie sociale. L'évolution d'un individu se fait dans un milieu organisé et structuré dont il subit l'influence. Il est déterminé par les phénomènes ou les institutions sociales qui forment son environnement, notamment, la société en général (avec ses lois, ses coutumes, ses traditions et ses modes, etc.), le milieu familial, le milieu scolaire et celui de la rue.

Le Mali compte plusieurs groupes ethniques dont les principaux sont : les Bambara, les Dogon, les Malinké ou Mandingue, les Peul, les Soninké ou Sarakolé, les Bwa, les Senoufo, les Khassonké, les Songhaï ou Sonhraï, les Touareg, les Maures et les Arabes. Ces différentes ethnies se distinguent par

---

<sup>1</sup> les comptes économiques du SCN (Système de Comptabilité Nationale )

<sup>2</sup> Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural : FAO, 2018

leur mode de vie, leurs zones d'implantation et leurs activités économiques qui agissent sur les normes en matière de traitement des maladies et de fréquentation des centres de santé. Aussi, faut-il souligner que chacune de ces ethnies se trouve dans une région précise. Ce qui pourrait être source de différenciation chez les femmes d'une région à une autre.

Malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, les ethnies partagent la spécificité de la différenciation des rôles masculin et féminin, même si celle-ci peut varier en intensité selon le milieu géographique d'appartenance, la catégorie socioprofessionnelle et l'âge. Toutefois, les pratiques coutumières et religieuses demeurent encore les références pour la gestion des rapports entre les femmes et les hommes dans la famille. Elles sont malheureusement utilisées pour justifier des comportements et pratiques néfastes comme le lévirat/sororat, l'excision, les bastonnades, les mariages précoces et forcés.

Ces pratiques culturelles et religieuses peuvent augmenter les risques d'expansion de certaines maladies. L'excision, le mariage précoce, le lévirat et le sororat en sont des exemples.

En ce qui concerne les mutilations génitales féminines, elles sont courantes indépendamment du milieu de résidence, du niveau intellectuel, de la religion ou de l'ethnie. Ainsi, en 2018, selon l'EDSM-VI, la prévalence de l'excision était 89 % chez les femmes de 15-49 ans et 73 % chez les es filles de 0-14 ans.

Cette pratique engendre des maladies notamment lors de l'accouchement chez les femmes et pourrait expliquer en partie le niveau de mortalité maternel.

Le mariage précoce pourrait exposer en outre les jeunes filles à des maladies susceptibles d'entraîner la mort.

En plus, les violences basées sur le genre est un phénomène répandu à tous les niveaux. Selon l'EDSM-VI Le pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans est de 43 %. Par le lien de mariage, elle est considérée dans certaines localités à travers le lévirat comme le patrimoine de l'époux qui peut être légué à une tierce personne membre de la famille d'alliance contre son gré. Elle n'hérite ni de ses ascendants directs ni de son époux et on lui dénie tout droit sauf celui de l'administration du ménage. A elles incombent les activités les plus pénibles et harassantes (travaux agricoles, domestiques, éducation des enfants.). L'homme est considéré comme le chef de la famille, c'est lui qui crée la descendance et possède seul les aptitudes à diriger.

Par ailleurs, au Mali, la plupart des unions surtout en milieu rural ne sont sanctionnées par aucun document officiel ; la proportion des mariages célébrés à l'état civil officiel demeure encore faible.

Il faut également souligner que dans nos communautés les pratiques traditionnelles néfastes à la santé et à l'épanouissement de la femme, notamment les mariages forcés et précoces, sans oublier les mutilations génitales féminines dont l'excision (89%, EDSM-VI 2018 sur les femmes de 15 à 49 ans) constituent un problème pour cette couche sociale. En plus de la persistance de ces pesanteurs socioculturelles, on peut aussi citer la faible application des lois protégeant et promouvant le droit des femmes, l'insuffisance des ressources allouées aux programmes et projets de lutte contre les disparités entre les sexes et le faible accès des femmes aux structures de micro finance, qui ne sont aucunement en faveur de la promotion de l'égalité de sexes.

En outre, les rôles des femmes sont essentiellement reconnus au niveau de la reproduction sociale et de l'établissement de relations sociales et ceux des hommes dans les domaines d'activités productives. Ces inégalités et disparités dans la division sexuelle du travail engendrent plus de charge de travail à la femme

par rapport à l'homme, à la fille par rapport au garçon avec des impacts négatifs sur leur santé, leur productivité et leur condition d'existence. Aussi, les facteurs socioculturels pèsent lourdement sur le statut de la femme dans la famille et dans la société, limitent ses capacités à prendre des décisions et à participer à la vie de sa communauté avec les mêmes chances que les hommes.

### **1.1.5 Contexte sanitaire**

Selon le rapport de l'EDSM-VI 2018, 73 % la population féminine de 0-14 ans sont excisées. Ce pourcentage atteint 89 % chez les femmes de 15-49 ans, selon le même rapport. Les estimations de 2018 font état d'une fécondité de 6,3 enfants par femme au plan national, soit 4,9 enfants en milieu urbain contre 6,8 enfants en milieu rural. Cette situation est la résultante d'une faible utilisation des méthodes contraceptives.

Seulement 17 % des femmes ont déjà utilisé une méthode quelconque de contraception et 16% une méthode moderne. Ce faible taux d'utilisation de la contraception est le reflet de la faiblesse de l'offre sanitaire et de la faible utilisation des ressources sanitaires. En effet, le taux de consultation prénatal se présente comme suit : 43% de femmes ont effectué au moins quatre visites prénatales et pour 36 % la première visite s'est déroulée avant quatre mois de grossesse en 2018. Environ deux tiers (67 %) des naissances ont eu lieu avec l'assistance d'un prestataire de santé formé, en majorité les infirmières ou sages-femmes (40 %) et, dans une moindre mesure, les matrones (22 %). Il faut noter que 3 % des femmes qui avaient eu une naissance au cours des 5 années ayant précédé l'enquête ont eu recours à la césarienne. Par rapport à la couverture du test du VIH, très peu de femmes s'y intéressent (9% selon l'EDSM-VI 2018). Le pourcentage de naissances dont l'accouchement a été assisté par un prestataire de santé formé est passé de 49 % en 2006 à 67 % en 2018.

En 2018, selon le système d'information sanitaire, 2 614 104 cas de paludisme confirmés et 1 001 décès ont été enregistrés. Le paludisme constituait le premier motif de consultation (39 %).

En 2009, l'espérance de vie est de 58,4ans pour les femmes contre 53 ans pour les hommes au Mali. En milieu urbain, elle est estimée à 62 ans pour les femmes contre 59 ans pour les hommes. L'espérance de vie est de 56,0 ans chez les femmes en milieu rural et de 52 ans chez les hommes.

### **1.1.6 Contexte sécuritaire**

La situation sécuritaire au Mali affecte beaucoup les enfants en raison de plusieurs facteurs, notamment le conflit armé, l'insécurité généralisée et les crises humanitaires. Depuis 2012, le pays est confronté à des violences interethniques, des attaques terroristes et des tensions politiques, particulièrement dans le nord et le centre du pays. L'insécurité, les conflits armés et les difficultés économiques ont davantage aggravé leurs vulnérabilités. Ainsi, la violence la pauvreté le déplacement interne et les discriminations sont leur lot quotidien. (ONU Femmes 2023).

Malgré la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger entre le gouvernement et les groupes armés en 2015, aujourd'hui le Mali fait face à une multitude de défis complexes au niveau sécuritaire, politique et social. Sur le plan humanitaire, la situation des femmes est très préoccupante surtout au Nord et au Centre du Mali due à l'augmentation et l'intensification des différents conflits que le pays connaît. Les conflits et l'insécurité ont forcé plus de personnes à fuir leurs foyers, détruisant le tissu socio-économique des communautés et perturbant les services sociaux de base et la gouvernance communautaire (ONU Femmes, 2023).

La situation sécuritaire au Mali s'est dégradée dans le courant de 2020 au nord, au centre mais aussi dans le sud. Selon les données de l'ACLED<sup>3</sup>, Mopti (centre) est la région la plus meurtrière avec 1 227 personnes tuées dans les conflits entre le 1er janvier et le 31 juillet 2020.

L'accès aux soins de santé reste critique pour la population malienne. La crise sécuritaire survenue à partir de 2012 a eu des répercussions négatives sur un système de santé déjà fragile dans le centre et le nord du pays. Aujourd'hui, beaucoup de Maliens, notamment les enfants en bas âge et les femmes enceintes, particulièrement vulnérables, mais aussi les blessés de guerre, ont de grandes difficultés à se faire soigner.

Les attaques contre les structures de soins de santé font des victimes et des dégâts considérables. Plus de 5 % des structures sanitaires ne sont pas fonctionnelles avec une présence limitée des partenaires œuvrant dans la gestion des services de santé de qualité. Vingt-un (21) centres de santé sont non fonctionnels, et 82 autres partiellement fonctionnels en raison de l'insécurité : tandis qu'environ 1 976 361 personnes sont dans l'attente d'accès à des services de santé de qualité (OCHA, 2022).

Cette situation crée un problème de ressources humaines au niveau des centres de santé, un déplacement accru de personnes déplacées internes et une déliquescence de l'accès aux soins de santé. Cette inaccessibilité limite la vaccination en stratégie avancée et les références ou évacuations au niveau des formations sanitaires.

Pendant la crise de 2012, les groupes terroristes et armés occupant les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, et une partie de la région de Mopti ont attenté aux droits des populations concernées particulièrement ceux des femmes et des filles. Ils ont imposé le port forcé du tchador ou voile islamique, ont pratiqué des flagellations et des lapidations publiques sur des femmes soupçonnées à tort d'avoir transgressé les lois.

Dans les zones qui étaient sous occupation, des femmes et des jeunes filles ont été violées, victimes de mariages forcés avec des membres des groupes armés. Les femmes tentent aujourd'hui de survivre aux conséquences des violences sexuelles qui ont eu lieu durant le conflit armé. Elles subissent les traumatismes dans le silence notamment par manque de confiance aux institutions de sécurité et de justice, par peur de représailles de la part des auteurs de violences et de la stigmatisation de la part de la communauté alors que les agresseurs vivent en toute impunité.

Les services de prise en charge des survivantes de violences, lorsqu'ils existent sont peu accessibles et les victimes se cachent de peur de stigmatisation. Afin d'être à l'abri des différentes formes de violences, des femmes ont préféré se déplacer avec les enfants massivement dans les régions sécurisées à l'intérieur et à l'extérieur du pays et avec comme conséquence immédiate des difficultés d'hébergement et de nourriture. La crise a par ailleurs beaucoup contribué à la dégradation du tissu social, l'accentuation de la paupérisation des femmes, et fragilisé l'autorité de l'Etat, notamment des institutions de sécurité et de justice.

---

<sup>3</sup> Armed Conflict Location & Event Data Project

### 1.1.7 Contexte politico-juridique, institutionnel et programmatique

L'histoire politique du Mali nous enseigne que les femmes ont toujours été présentes et ont impacté. Après l'indépendance du Mali en 1960, des efforts ont été faits pour encourager la participation des femmes à la vie politique. En 1965, des maliennes ont été élues pour la première fois au Parlement. En 1975, le Mali a créé le Commissariat à la promotion de la femme pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Progressivement leur participation a augmenté aux élections, que ce soit en tant qu'électrices ou candidates.

En 2011, un document sur la Politique National Genre a été élaboré par le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Elle a pour objectif d'engager l'Etat et toute la société à améliorer l'impact des politiques publiques et à maximiser les ressources nationales disponibles afin que les maliens puissent développer leur plein potentiel et contribuer au bien-être collectif tout en étant des citoyens égaux en droits et en devoirs. Cette politique a permis au Mali de marquer des progrès concrets dans la mise en œuvre de ses engagements au regard des conventions et engagements internationaux et régionaux, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la CEDEF, le Programme d'action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981 et le Protocole à la Charte relatif aux droits des femmes en Afrique, la Charte africaine de la jeunesse (2006) et le NEPAD.

La Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali) s'appuie sur un ensemble de fondements d'ordre juridique, politique et socioculturel. Au niveau national la Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination et proclame dans son préambule, la défense des droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale

Au niveau international le Mali a adopté le Programme d'action de Beijing 1995 issu de la Conférence internationale des femmes. Ce Programme exige que les États parties intègrent la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes comme un principe de droit et de bonne gouvernance tout en concentrant leurs efforts sur douze (12) domaines prioritaires d'actions<sup>4</sup> (PNG page 3).

Le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples le 21 Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique. Le Mali a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006. Cette Charte réaffirme le principe de l'égalité des droits et libertés sans discrimination fondée sur le sexe (réf. article 2). L'article 25 de cette Charte expose les mesures spécifiques pour lever les discriminations qui affectent les filles et les jeunes femmes sur les plans des droits fondamentaux, la participation citoyenne, l'éducation, la santé, l'accès à l'emploi, la protection familiale et sociale et la lutte contre les violences.

En novembre 2007, le Mali s'est engagé par rapport aux OMD, au CSCRP, à la réforme de l'État et mettre en œuvre le PDES. En mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté mais aussi sur la nécessité de

---

<sup>4</sup> Les 12 domaines prioritaires du Programme d'action de Beijing sont : femmes et pauvreté, éducation et formation, santé et développement, violence à l'égard des femmes, femmes et conflits armés, femmes et économie, femmes et prise de décisions, mécanismes institutionnels chargés de l'égalité des sexes, droits des femmes, femmes et médias, femmes et environnement, la petite fille.

viser une croissance économique forte et soutenue en vue de permettre au pays de « forcer son destin et d'entamer son décollage socio-économique. »<sup>5</sup> du secteur productif, la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et le renforcement du secteur social. Conformément au PDES, ces orientations se déclinent en quatre axes prioritaires d'intervention, pour les femmes :

- Mieux organiser l'action publique pour soutenir efficacement les autres composantes du programme ;
- Améliorer la production primaire et renforcer la sécurité alimentaire ;
- Insérer les femmes et les jeunes dans les circuits productifs ;
- Développer les secteurs sociaux.

Dans le programme décennal de développement de la justice, en décembre 2008 il y a eu l'adoption, d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes par le Ministère de la Justice. Ainsi, pour coordonner la mise en œuvre de cette politique qui est une volonté avérée et une opportunité pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans ce secteur, un Comité Adviseur sur les questions de genre (CAG)<sup>6</sup> a été créé.

Le Programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE II 2006-2008) deuxième phase du Programme décennal de l'éducation a aussi retenu dans ces questions transversales, la problématique genre axée sur la scolarisation des filles en vue de réduire l'écart filles et garçons surtout dans les zones défavorisées. Aussi dans la stratégie visant l'enseignement secondaire général (ESG), l'offre de formation comprend des mesures pour faciliter l'accès à l'éducation à travers l'emplacement des lycées, la prise en compte des intérêts des filles et garçons dans la construction et la réhabilitation des sanitaires et des infirmeries. La formation professionnelle par apprentissage dispose d'une politique d'insertion des garçons et des filles déscolarisés et élèves des CED avec l'option d'une discrimination positive à l'égard des filles et d'insertion de modules porteurs pour les filles et les femmes.

Le Programme décennal de développement sanitaire et social (PRODESSII 2005-2009) a pris en compte la problématique de la féminisation de l'infection au VIH à travers le Plan stratégique de la santé de la reproduction et le Programme national de lutte contre le SIDA. La participation accrue des femmes, des jeunes et des personnes handicapées a été également visée dans les mécanismes de gestion communautaire de la santé, les CSCOM.

La politique nationale de la population (PNP) a été adoptée par le Gouvernement le 30 avril 2003 et révisée en novembre 2017. L'objectif fondamental de cette politique est « l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations ». Elle prévoit de lever les défis qui se posent à l'intégration du genre dans les politiques et programmes. Sa mise en œuvre est axée sur la maîtrise de la fécondité via l'espacement des naissances.

La politique nationale de la population (PNP), adoptée par le Gouvernement en 1991, a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003 ; puis d'une seconde évaluation en 2014 et actualisée

---

<sup>5</sup> Lettre de cadrage du Président de la République du Mali, 13 novembre 2007, page 1.

<sup>6</sup> Les missions du CAG sont :

- promouvoir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'appareil judiciaire ;
- renforcer les capacités des acteurs du système judiciaire ;
- promouvoir l'égalité d'accès à la justice et devant la loi, pour les femmes et les hommes ; améliorer les services offerts aux justiciables en prenant en compte la sexo-spécificité.

en novembre 2017. Cette version actualisée de la PNP à la différence des deux premières générations, s'inscrit dans la perspective de renforcer l'autonomisation des femmes et des filles, en vue d'une accélération de la transition démographique et l'atteinte du Dividende Démographique via l'espacement des naissances.

L'objectif fondamental de cette politique est « l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations ». Elle prévoit de lever les défis qui se posent à l'intégration du genre dans les politiques et programmes. Sa mise en œuvre est axée sur la maîtrise de la fécondité via l'espacement des naissances.

Par rapport à la société civile, il existe au Mali une forte dynamique associative qui œuvre dans le domaine du genre et de l'égalité entre les sexes dans des champs d'action reliés aux droits, à la participation égale aux instances de prise de décision, à la lutte contre les violences et l'excision, à la santé de la reproduction et au renforcement du pouvoir économique des femmes. Il s'agit essentiellement, des organisations faitières : réseaux, coalitions, groupes pivot et coordinations régionales comme la CAFO, le Groupe pivot DCF qui occupent un espace politique indéniable en raison de leur capacité de mobilisation (étendue dans le cas de la CAFO par des représentations jusqu'au niveau des Communes), du dynamisme des leaders, de l'existence de coalitions thématiques et de leur rôle incontournable dans les décisions entourant les enjeux stratégiques en matière de Genre.

Cependant, les obstacles persistants tels que la discrimination, les stéréotypes de genre et le manque de ressources limitent encore leur pleine participation.

En 2015, la loi n°2015-052 instituant un quota minimum de 30 % de personnes de l'un des deux sexes dans les fonctions nominatives et électives, a contribué à accroître la représentation des femmes dans les instances politiques.

Les femmes maliennes ne restent pas en marge des activités institutionnelles. Elles sont toujours au cœur des différents réformes institutionnelles entreprises par les autorités. C'est à ce titre qu'avec le soutien d'ONU Femmes, les organisations féminines du Mali ont accompagné le Gouvernement à l'établissement de la Feuille de Route sur genre, élection et les réformes. Lancée officiellement le 8 février 2024, l'organisation vise à renforcer la représentativité des femmes dans les fonctions nominatives et électives.

Les Nations Unies participent activement à la mise en œuvre de la Feuille de Route visant à atteindre au minimum 30% de représentation des femmes dans les instances politiques et administratives. De plus, la Feuille de Route constitue un exemple concret de cette participation, puisqu'elle est le fruit d'un processus d'engagement du gouvernement, accompagné par l'appui conjoint des Nations Unies.

L'ONU Femmes accompagne également le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre du Plan d'Action National pour la résolution 1325. « C'est dans ce cadre que nous avons renforcé les capacités des femmes au niveau local qui sont devenues des ambassadrices de paix. » déclare la Représentante Résidente d'ONU Femmes.

Les organisations féminines ont pu ainsi participer aux dialogues, ou lors de l'élaboration de la nouvelle Constitution, en 2023. « *Les femmes étaient très bien représentées lors des Assises nationales de la refondation.* » ajoute Marie Goreth Nizigama.

Dans le contexte du Mali, la mobilisation des femmes en politique et la gouvernance ouvrent des perspectives nouvelles et réalistes pour l'avenir durable du pays. Que ce soit à travers leur représentation

au niveau décisionnel dans les institutions de l'état Malien ou leur mobilisation et participation politique, l'engagement des femmes dans la gouvernance est un maillon fort pour le développement du Mali.

Les femmes, en tant que piliers de la société, doivent être impliquées intégralement dans toutes les instances de prises de décisions.

Pour atteindre ses objectifs de croissance économique, de réduction de la pauvreté et pour consolider son ancrage démocratique, le Mali a réuni les conditions nécessaires pour relever les indicateurs de développement humain en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Il s'agit notamment des politiques de la justice, de l'éducation, de la santé, de la population, du développement rural, de l'environnement et de l'eau

Quelques résultats à date du programme Gouvernance :

- Le cadre législatif et politique renforcé permet la participation et le leadership des femmes : grâce à la loi 052, une augmentation des femmes dans les instances de prises de décisions. De 2013 à 2018 la moyenne était de 9.5%. Aujourd'hui, elle est de 41,02% au niveau de la Cour Suprême, 22,2% au niveau de la Cour Constitutionnelle présidée par une femme. Pour la transition de 2020-2021, spécifiquement au sein du CNT, les femmes sont représentées à hauteur de 26,4 %. 227 conseillers communaux sur 670 sont des femmes (33.8%). 27,89 % de femmes élues lors des élections législatives de mars/avril 2020.
- Les lois fiscales, politiques plans d'action nationale accordent la priorité à la répartition des recettes et allocations budgétaires en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : une stratégie nationale pour la planification et budgétisation sensible au genre a été élaborée renforçant la capacité des organisations de la société civile à faire un suivi budgétaire sensible au genre.
- Les cadres législatifs/capacités institutionnelles renforcées pour une gestion et une planification des finances publiques sensibles au genre : un rapport genre est élaboré et annexé à la loi des finances annuellement pour sensibiliser les décideurs d'au moins 18 ministères sur la nécessité de prendre en compte le genre dans les dépenses publiques ; la capacité nationale a été renforcée sur la planification et budgétisation sensible au genre (PBSG).
- La capacités renforcées des ministères de tutelle et des collectivités locales à faire des allocations budgétaires stratégiques grâce à l'intégration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la planification et la budgétisation : consensus politique établi pour combler le déficit de financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : consensus pour mettre en œuvre la recommandation du SG du Système des Nations Unies (l'allocation de 15% des fonds au développement à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes) obtenue par les parties prenantes du développement durable au Mali.

## 1.2. Aspects méthodologiques

L'analyse des données relatives à la situation des femmes utilisera l'approche genre qui étudie les relations hommes/femmes ; ces rapports sont soumis aux normes et valeurs de la société dans laquelle n'émanent pas des facteurs biologiques. Les caractéristiques de genre sont donc acquises et transmises dans les rapports sociaux. Par conséquent, ces rapports sont sujets à des transformations. Cette

approche permet de situer les femmes dans leurs relations avec la communauté, plutôt que de se restreindre à leur rôle pris isolément et qui élargit la réflexion sur les différents modes d'insertion des personnes dans leur société, selon les critères de différenciation comme le sexe, l'âge, la langue parlée, la religion, le niveau d'instruction, etc.

### 1.2.1. Définition des concepts

**Femme** : une femme est un individu de sexe féminin quel que soit son âge.

**Petite fille** : fille âgée de 0 à 11 ans non encore intégrée dans la catégorisation matrimoniale.

**Adolescente** : toute femme âgée de 12 à 19 ans.

**Etat matrimonial** : c'est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Dans les sociétés où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus vivant en concubinage ou en union libre ou union consensuelle.

**Fécondité précoce/maternité précoce** : les concepts de fécondité précoce ou de maternité précoce sont synonymes dans ce rapport. De manière générale, toute grossesse avant l'âge de 19 ans est considérée comme une grossesse à risque. Dans cette étude, le concept de fécondité précoce fait allusion à la survenue d'une grossesse ou d'une naissance chez une adolescente ayant entre 12 et 19 ans ; en effet, avant 19 ans, non seulement la fécondité perturberait la scolarisation de la fille, mais sa physiologie ne lui permet pas de conduire sans danger une grossesse à terme.

**Enfant économiquement actif** : on appelle enfant économiquement actif, tout enfant dont l'âge est compris entre 6 et 14 ans.

**Rapport de Dépendance Démographique (RDD)** : Le rapport de dépendance démographique est le rapport de la population combinée de jeunes (personnes âgées de 0 à 14 ans) et de personnes âgées (personnes âgées de 65 ans ou plus) à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15-64 ans).

**RDD= (population de moins de 15 ans + population des 65 ans et plus) / population de 15-64ans \*100**

**Femme vulnérable** : est vulnérable toute femme se trouvant dans l'impossibilité de jouir de ses droits élémentaires du fait d'une incapacité physique ou mentale, du décès du conjoint, de son âge avancé, de l'absence de protection sociale contre l'exploitation et la violence. En outre, la jeune fille est considérée comme vulnérable.

**Femmes âgées** : toute femme âgée de 60 ans ou plus.

**Femmes au foyer** : ce sont toutes les femmes qui s'occupent exclusivement des travaux ménagers sans en percevoir un salaire et qui ne cherchent pas du travail.

**Femmes du 3<sup>ème</sup> âge** : toute femme âgée de 60 ans à 79 ans.

**Femmes du 4<sup>ème</sup> âge** : toute femme âgée de 80 ans ou plus.

**Femmes en âge de procréer** : toute femme âgée de 15 à 49 ans.

**Genre** : le genre fait référence aux rôles et responsabilités dévolus aux hommes et aux femmes, qui sont façonnés au sein des familles, des sociétés et des cultures. Ces notions s'acquièrent par l'apprentissage et peuvent varier au fil du temps et selon les cultures. Les systèmes de différenciation sociale tels que le statut politique, la classe, l'origine ethnique, les handicaps physiques et mentaux, l'âge et plusieurs autres facteurs, modifient les rôles de chaque genre. Le concept de genre est fondamental car, lorsqu'il est appliqué à une analyse sociale, il révèle la façon dont la subordination des femmes (ou la domination des hommes) s'organise au sein de la société. En tant que telle, cette subordination peut être modifiée ou abrogée ; elle n'est pas biologiquement prédéterminée ni fixée pour toujours.

**Mariage précoce/union précoce** : les concepts d'union précoce ou de mariage précoce sont synonymes dans ce rapport et se définissent comme étant toute cohabitation survenue avant l'âge de la maturité avec un partenaire de sexe opposé. Ils prennent en compte les mariages coutumiers, religieux, civils et les unions libres. Au Mali, la constitution prévoit l'âge légal minimum de mariage des filles à 15 ans en 2009. Toutefois, dans cette étude, le concept de mariage précoce/union précoce renvoie à tout mariage d'une adolescente âgée entre 12 et 19 ans.

### **Population hors main d'œuvre**

Cette population, définie par opposition à celle active, est constituée par l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupées ou au chômage). Elle comprend les femmes au foyer, les élèves et étudiants, les rentiers, les personnes du 3<sup>ème</sup> âge (ainés)/retraités les bénévoles et toute autre personne se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'a pas travaillé dans la période de référence définie.

**Nuptialité** : c'est la survenance des unions et des ruptures d'unions au sein d'une population donnée, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

**Parité moyenne** : la parité moyenne est le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme. Elle est calculée pour un groupe donné de femmes et s'obtient en rapportant le nombre total de naissances vivantes de ces femmes à leur effectif.

**Rapport de féminité** : le rapport de féminité est le rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes dans une population donnée ; on l'exprime en général par le nombre de femmes pour 100 hommes.

**Rapport de masculinité** : le rapport de masculinité est le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes dans une population donnée ; on l'exprime en général par le nombre d'hommes pour 100 femmes.

## **1.2.2. Définition des indicateurs**

**Indice de parité entre les sexes (IPS)** : l'indice de parité entre les sexes est le rapport, pour un indicateur donné, entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin. L'IPS varie de 0 à 1 : un IPS de 1 indique une parité égale entre les sexes.

**Espérance de vie à la naissance ( $e_0$ )**

« L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne. Autrement dit l'âge moyen au décès d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée (2022). Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. L'espérance de vie à la naissance est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x, qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée »<sup>7</sup>.

### Quotients et taux de mortalité dans l'enfance

Les quotients de mortalité dans l'enfance sont les probabilités de décéder entre les âges x et x+n. On a ainsi le  $1q_0$  qui est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire ; le  $4q_1$  est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans et le  $5q_0$  qui donne le niveau du risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.

### Indicateurs de mortalité maternelle

#### Rapport de mortalité maternelle (RMM) ou Nombre de décès maternels par naissance vivante

Souvent assimilé, à tort, au taux de mortalité maternelle, le rapport de mortalité maternelle est l'indicateur le plus souvent employé pour juger la mortalité maternelle car il exprime mieux le risque obstétrique. Le rapport de mortalité maternelle est le nombre de décès maternels par le nombre de naissances vivantes.

Le RMM peut surestimer le risque obstétrique en excluant du dénominateur les décès qui ne se terminent pas par une naissance vivante, mais qui peuvent être la cause d'un décès maternel. Cet indicateur n'étant pas une mesure standardisée par âge, il ne se prête donc pas pour une comparaison dans le temps et dans l'espace.

$$\text{RMM} = \frac{\text{Nombre de décès maternels}}{\text{Nombre de naissances vivantes}} * 100\ 000$$

#### Taux de Mortalité Maternelle (TMM)

Cet indicateur exprime le risque de mortalité parmi les femmes en âge de reproduction. Il traduit l'impact de la mortalité maternelle sur la population féminine adulte. Toutefois, il cache l'effet des niveaux différents de fécondité lors des comparaisons entre pays. Le TMM est habituellement multiplié par un facteur de 1 000.

$$\text{TMM} = \frac{\text{Nombre de décès maternels}}{\text{Effectif des femmes (15 – 49 ans)}} * 1000$$

**Taux de fécondité par âge** : le taux de fécondité par âge ou taux spécifique de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes des femmes d'un âge spécifique au nombre total de femmes de cet âge. On le calcule généralement par groupes d'âges quinquennaux (à partir de 15ans jusqu'à 49 ans).

---

<sup>7</sup> <https://www.ined.fr/fr/lexique/esperance-de-vie/#:~:text=L'esp%C3%A9rance%20de%20vie%20%C3%A0,de%20la%20structure%20par%20%C3%A2ge.>

Il permet d'effectuer des comparaisons dans le temps ou de voir quelles sont les différences de comportement en matière de fécondité à des âges différents.

**Taux global de fécondité générale (TGFG) :** le taux global de fécondité générale est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

### Taux d'accroissement annuel

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après :

$$r = (P_t/P_0)^{1/t} - 1 \text{ où } P_t = \text{Population recensée au temps } t$$

$P_0$  = Population recensée au temps 0

$t$  = Nombre d'années entre les deux recensements

$r$  = taux d'accroissement annuel moyen.

### Taux Net ou Taux Global d'Activité (TGA)

Le TGA ou taux net d'activité (TNA) est le rapport de l'effectif de la population active à l'effectif de la population en âge de travailler.

$$TNA = \frac{\text{Population active}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

### Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport, exprimé en pourcentage, du nombre de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs à la recherche de premier emploi) à la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui est dépourvue d'un emploi.

$$\text{Taux de chômeur} = \frac{\text{Effectif des chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

## 1.2.3. Sources des données

Les données du RGPH5 ont été utilisées pour cette analyse. Pour des raisons de comparaison les données issues des recensements antérieurs seront mises à profit. Pour le calcul des indicateurs, les "non réponse" ont réparties entre les différentes modalités des variables concernées.

## 1.2.4. Evaluation de la qualité des données

Le tableau 1.01 présente les taux de non réponses des variables ci-après. Il en ressort que la qualité des données est satisfaisante pour mener les analyses souhaitées.

**Tableau 1.01 : Taux de non réponse des variables**

Variables	Effectif valide	Effectif manquant	Taux de non réponse (%)
Lien de parenté avec le chef de ménage	21 347 587	0	0,0
Age	21 347 587	0	0,0
Type de handicap majeur	21 347 587	0	0,0
Fréquentation scolaire	18 884 191	257 393	1,4
Niveau d'instruction	18 998 750	142 837	0,8
Statut d'alphabétisation	12 511 639	380 617	3,0
Statut par rapport à l'activité	11 280 253	29 632	0,3
Etat matrimonial	12 240 682	651 574	5,1
Enfants nés vivants	6 547 599	19 515	0,3
Enfants nés vivants au cours des 12 derniers mois	5 907 503	10 331	0,2

### 1.3. VUE D'ENSEMBLE

En raison des disparités de genre persistantes dans divers domaines, les femmes constituent l'un des groupes les plus vulnérables de la société. Pour appréhender pleinement leur situation, il est essentiel de prendre en compte tous les aspects qui les concernent : le contexte démographique, socioéconomique, socioculturel, sanitaire, politico-juridique, institutionnel, programmatique et sécuritaire. En effet, les femmes sont souvent confrontées à des discriminations multiples liées à leur genre, ce qui limite leurs opportunités et leur accès aux ressources.

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations Unies pour les recensements de la série 2020. De plus, dans un contexte démographique où la population est majoritairement jeune, une attention particulière a été portée à la condition des femmes, quel que soit leur âge. Cela inclut notamment les filles de moins de 5 ans, y compris les nourrissons de moins d'un an, afin de mieux comprendre les défis auxquels elles sont confrontées dès leur plus jeune âge.

Afin de faciliter la compréhension des termes utilisés dans ce rapport, des définitions précises de certains concepts clés ont été fournies. Les indicateurs et les méthodes de calcul sont définis, les données analysées sont décrites et un examen des taux de non-réponse est effectué pour apprécier la qualité des données. Grâce à ces éléments, il est possible de mieux cerner les réalités vécues par les femmes, et donc d'orienter les politiques publiques vers des solutions plus inclusives et équitables.

## CHAPITRE II : VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DES FEMMES

Ce chapitre met en exergue le volume et poids démographique des femmes dans la population totale. Une analyse comparative est réalisée en fonction du milieu de résidence et des régions administratives, en prenant en compte certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques. Ces caractéristiques incluent le sexe, le milieu de résidence, les groupes d'âges fonctionnels, la fréquentation scolaire, l'alphabétisation, le niveau d'instruction, le quintile de bien-être et le statut par rapport l'activité.

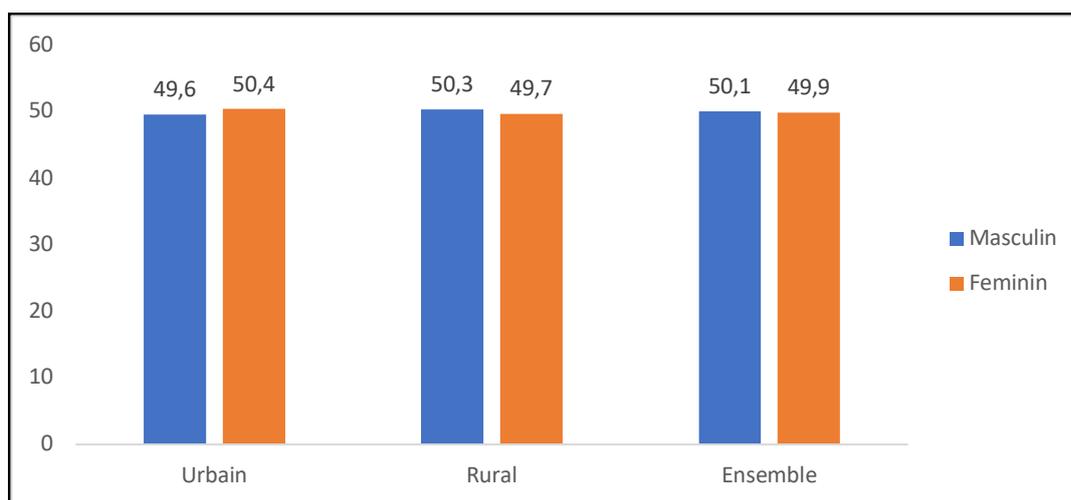
### 2.1. Volume et poids démographique des femmes selon les caractéristiques géographiques et socioculturelles

Selon les résultats du RGPH5, les femmes sont globalement moins nombreuses que les hommes. Avec un effectif de 10 654 771 de personnes, elles représentent 49,9 % de la population totale soit un peu moins de la moitié de la population totale du pays. La répartition de cette population féminine varie tant au niveau du milieu de résidence qu'au niveau des régions administratives.

#### 2.1.1 Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Le graphique 2.01 révèle que les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes (49,9 % contre 50,1 %). Cependant, on observe une tendance inverse en milieu urbain, où les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (50,4 % contre 49,6 %). En revanche, en milieu rural, les hommes représentent un peu plus de la moitié de la population.

**Graphique 2.01 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe**



Dans l'ensemble, le **tableau 2.01** montre que, les effectifs des deux sexes sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Une analyse inter milieu montre qu'il y a légèrement plus de femmes (en proportion) que d'hommes dans les centres urbains où la population féminine représente 32% de l'ensemble contre 31,3% pour les hommes

**Tableau 2.01 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	3347429	49,6	3406335	50,4	6753763	100,0
Rural	7345387	50,3	7248436	49,7	14593823	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>10692816</b>	<b>50,1</b>	<b>10654771</b>	<b>49,9</b>	<b>21347587</b>	<b>100,0</b>

### 2.1.2 Variation selon la région de résidence

La répartition géographique de la population féminine présente des écarts importants entre les régions administratives, les effectifs varient de 36 071, soit 0,3% pour la région de Kidal à 1 135 295, soit 10,4% pour Koulikoro. Le district de Bamako compte 2 129 190 femmes, soit 20% contre 2 082 278 hommes, soit 19,5%.

**Tableau 2.02 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe et poids relatif des femmes**

Région	Sexe						Poids relatif des femmes (%)
	Masculin	Proportions	Féminin	Proportions	Ensemble	Proportions	
Kayes	909052	8,5	917512	8,6	1826564	8,6	50,2
Koulikoro	1135295	10,6	1110859	10,4	2246154	10,5	49,5
Sikasso	756575	7,1	771822	7,2	1528398	7,2	50,5
Ségou	1101581	10,3	1107267	10,4	2208847	10,3	50,1
Mopti	430450	4,0	411759	3,9	842209	3,9	48,9
Tombouctou	363823	3,4	329897	3,1	693719	3,2	47,6
Gao	349928	3,3	329983	3,1	679911	3,2	48,5
Kidal	43253	0,4	36071	0,3	79324	0,4	45,5
Taoudenni	54854	0,5	44646	0,4	99499	0,5	44,9
Ménaka	123285	1,2	101938	1,0	225223	1,1	45,3
Nioro	325287	3,0	343679	3,2	668966	3,1	51,4
Kita	339768	3,2	340611	3,2	680380	3,2	50,1
Dioïla	337000	3,2	337420	3,2	674419	3,2	50,0
Nara	139615	1,3	139289	1,3	278904	1,3	49,9
Bougouni	791810	7,4	775723	7,3	1567533	7,3	49,5
Koutiala	563184	5,3	590191	5,5	1153375	5,4	51,2

Région	Sexe						Poids relatif des femmes (%)
	Masculin	Proportions	Féminin	Proportions	Ensemble	Proportions	
San	413389	3,9	401796	3,8	815185	3,8	49,3
Douentza	74979	0,7	72250	0,7	147229	0,7	49,1
Bandiagara	357410	3,3	362869	3,4	720279	3,4	50,4
District de Bamako	2082278	19,5	2129190	20,0	4211468	19,7	50,6
<b>Ensemble</b>	10692816	100,0	10654771	100,0	21347587	100,0	49,9

D'après le tableau 2.03, la population malienne est passée de 14 528 662 habitants en 2009 à 22 395 489 habitants en 2022, soit un taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de 3,3 % sur la période 2009-2022. En comparaison, durant la période 1998-2009, ce taux était de 3,6 %, indiquant ainsi une légère diminution du rythme de croissance démographique. (Tableau 2.03).

**Tableau 2.03 : Evolution de la population résidente selon le sexe et poids relatif des femmes de 2009 à 2022**

Année	Sexe			Poids relatif des femmes (%)	Accroissement annuel moyen (%)
	Masculin	Féminin	Ensemble		
2009	7 204 990	7 323 672	14 528 662	50,4	3,6
2022	11 256 555	11 138 934	22 395 489	49,7	3,3

### 2.1.3 Variation selon la nationalité

La répartition de la population résidente des ménages ordinaires par nationalité indique que la presque totalité de la population féminine recensée (99,50%) est de nationalité malienne (contre 99,51% des hommes). Les femmes de nationalité issues des pays d'Afrique de l'Ouest représentent 0,17% (contre 0,18% des hommes) et celles venant d'autres pays d'Afrique sont de 0,27% (contre 0,25%). Il n'y a pas une très grande différence entre les taux observés pour les hommes et pour l'ensemble de la population.

**Tableau 2.04: Répartition de la population résidente par groupes de nationalités selon le sexe et le poids relatif des femmes**

Nationalité	Sexe				Ensemble	Proportion	Poids relatif des femmes (%)
	Masculin	Proportion	Féminin	Proportion			
Malien	10640391	99,51	10601192	99,50	21241583	99,50	49,9
Afrique de l'Ouest	18818	0,18	17602	0,17	36420	0,17	48,3
Autres pays d'Afrique	26441	0,25	28939	0,27	55380	0,26	52,3

Nationalité	Sexe				Ensemble	Proportion	Poids relatif des femmes (%)
	Masculin	Proportion	Féminin	Proportion			
Hors Afrique	1273	0,01	968	0,01	2241	0,01	43,2
Apatride	1100	0,01	1038	0,01	2139	0,01	48,6
NSP	4793	0,04	5032	0,05	9825	0,05	51,2
Ensemble	10692816	100,00	10654771	100,00	21347587	100,00	49,9

### 2.1.4 Nationalité des femmes

Parmi l'ensemble des populations de nationalité étrangère africaine vivant au Mali, les Burkinabè sont les plus nombreuses avec une population de 13889 et représentent 29,7% de la population étrangère au Mali suivies des Ivoiriennes et des Guinéennes avec respectivement des proportions de 28,1% et 18,5% (tableau 2.05).

**Tableau 2.05: Répartition en (effectifs et %) de la population étrangère africaine résidente en 2022 par nationalité selon le sexe**

Pays	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Burkina Faso	15196	33,4	13889	29,7	29088	31,5
Côte d'Ivoire	9248	20,3	13171	28,1	22412	24,3
Guinée	7333	16,1	8673	18,5	16003	17,3
Niger	2886	6,3	1912	4,1	4799	5,2
Mauritanie	994	2,2	689	1,5	1684	1,8
Sénégal	3284	7,2	2915	6,2	6200	6,7
Algérie	161	0,4	140	0,3	301	0,3
Autres pays africains	6381	14,0	5441	11,6	11824	12,8
<b>Ensemble</b>	<b>45483</b>	<b>100,0</b>	<b>46830</b>	<b>100,0</b>	<b>92312</b>	<b>100,0</b>

## 2.2. Analyse des groupes d'âges fonctionnels des femmes résidentes selon la région et le milieu de résidence

La structure de la population féminine est observée ici à partir de certains groupes d'âges spécifiques tels que les enfants en âge de vaccination, les adolescentes, les femmes en âge de procréer, les femmes en âge de voter, les groupes d'âges scolaires.

### 2.2.1. Filles âgées de moins d'une année

Au Mali, l'effectif des enfants âgés de moins d'une année est de 702 464 soit 3,3% de la population totale. Les petites filles représentent 3,2% de la population totale féminine contre 3,4% pour les garçons. L'importance numérique de ce groupe d'âge montre l'ampleur des besoins en matière de santé des petites filles spécifiquement pour des besoins en vaccination et en nutrition.

**Tableau 2.06: Effectif et poids (en %) des enfants de moins d'un an par sexe selon le milieu de résidence.**

Milieu de résidence	Masculin	Poids par rapport à la pop totale des enfants de moins d'un an	Féminin	Poids par rapport à la pop totale des enfants de moins d'un an	Ensemble	Poids par rapport à la pop totale des enfants de moins d'un an
Urbain	111174	3,3	106112	3,1	217286	3,2
Rural	248858	3,4	236320	3,3	485178	3,3
<b>Ensemble</b>	<b>360032</b>	<b>3,4</b>	<b>342432</b>	<b>3,2</b>	<b>702464</b>	<b>3,3</b>

L'analyse selon le milieu de résidence montre que le poids des enfants (filles et garçons) est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain

Quelle que soit la région, l'on observe que le poids des filles de moins d'une année est inférieure à celui des garçons. Les régions de Taoudenni et Ménaka avec respectivement (2,4% et 2,1%) ont les poids les plus faibles des filles de moins d'une année contre (1,9% et 1,8%) pour les garçons. Le poids le plus élevé de ces filles appartient à la région de Kita (4,0% contre 3,8% pour les garçons), (Tableau 2.07).

**Tableau 2.07 : Effectif et poids (en %) des enfants de moins d'un an par sexe selon la région de résidence.**

Région de résidence	Masculin	Poids	Féminin	Poids	Ensemble	Poids
Kayes	30754	3,4	29625	3,2	60379	3,3
Koulikoro	39129	3,4	37179	3,3	76308	3,4
Sikasso	27821	3,7	26740	3,5	54561	3,6
Ségou	35465	3,2	34620	3,1	70085	3,2
Mopti	13666	3,2	11939	2,9	25605	3,0
Tombouctou	9235	2,5	7879	2,4	17114	2,5
Gao	11701	3,3	10502	3,2	22203	3,3
Kidal	1398	3,2	1141	3,2	2539	3,2
Taoudenni	1325	2,4	852	1,9	2178	2,2
Ménaka	2642	2,1	1871	1,8	4513	2,0
Nioro	11669	3,6	11203	3,3	22872	3,4
Kita	13518	4,0	12797	3,8	26315	3,9
Dioïla	11072	3,3	10968	3,3	22040	3,3
Nara	5063	3,6	4764	3,4	9828	3,5
Bougouni	28211	3,6	27153	3,5	55364	3,5
Koutiala	20304	3,6	20158	3,4	40462	3,5
San	12802	3,1	11970	3,0	24772	3,0
Douentza	2123	2,8	1921	2,7	4045	2,7
Bandiagara	12836	3,6	12488	3,4	25324	3,5
Bamako	69295	3,3	66663	3,1	135958	3,2
<b>Ensemble</b>	<b>360032</b>	<b>3,4</b>	<b>342432</b>	<b>3,2</b>	<b>702464</b>	<b>3,3</b>

### 2.2.2. Filles du groupe d'âge vaccinal (0-4 ans)

Au Mali, la population vaccinale est de 3 844 765 soit 18% de la population totale. Les petites filles en âge vaccinal représentent 17,5% de la population totale féminine du Mali contre 18,5% pour les garçons. L'importance numérique de ce groupe d'âge montre l'ampleur des besoins en matière de santé des petites filles spécifiquement pour des besoins en vaccination. En d'autres termes, près d'un cinquième

de la population féminine est constituée des filles d'âge vaccinal, ce qui traduit l'importance des besoins à satisfaire en matière de vaccination.

**Tableau 2.08: Effectif et poids des filles âgées de 0-4 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Enfants de 0 à 4 ans	Poids	Enfants de 0 à 4 ans	Poids	Enfants de 0 à 4 ans	Poids	Enfants de 0 à 4 ans	Poids	Enfants de 0 à 4 ans	Poids	Enfants de 0 à 4 ans	Poids
Kayes	20374	16,4	19314	15,5	148995	19,0	140429	17,7	169369	18,6	159744	17,4
Koulikoro	21262	16,2	20103	14,7	196321	19,6	183873	18,9	217583	19,2	203976	18,4
Sikasso	39059	17,9	37680	17,0	105122	19,5	102150	18,6	144181	19,1	139830	18,1
Ségou	25510	16,6	25083	15,8	177545	18,7	169276	17,8	203055	18,4	194359	17,6
Mopti	17910	17,0	16973	16,0	58543	18,0	50608	16,6	76454	17,8	67581	16,4
Tombouctou	13031	17,3	12143	16,7	47666	16,5	39139	15,2	60697	16,7	51282	15,5
Gao	14054	19,3	13087	18,7	52044	18,8	46308	17,8	66097	18,9	59396	18,0
Kidal	2104	15,8	1809	15,3	4910	16,4	3654	15,1	7014	16,2	5463	15,1
Taoudenni	0	0,0	0	0,0	7534	13,7	5408	12,1	7534	13,7	5408	12,1
Ménaka	4654	19,5	3776	17,8	19867	20,0	12765	15,8	24521	19,9	16541	16,2
Nioro	5428	17,8	5149	16,4	60890	20,7	57938	18,6	66318	20,4	63087	18,4
Kita	10329	18,6	9752	16,9	62188	21,9	58548	20,7	72517	21,3	68300	20,1
Dioïla	0	0,0	0	0,0	61106	18,1	59203	17,5	61106	18,1	59203	17,5
Nara	0	0,0	0	0,0	29767	21,3	27385	19,7	29767	21,3	27385	19,7
Bougouni	9853	17,5	9565	16,9	147398	20,0	141033	19,6	157251	19,9	150598	19,4
Koutiala	17901	17,0	17492	15,9	91244	19,9	89265	18,6	109144	19,4	106757	18,1
San	9531	16,5	9171	15,7	64465	18,1	60198	17,5	73995	17,9	69369	17,3
Douentza	3891	18,6	3796	17,8	8624	15,9	8260	16,2	12515	16,7	12056	16,7
Bandiagara	2623	16,5	2473	16,2	65899	19,3	63824	18,4	68522	19,2	66297	18,3
Bamako	352810	16,9	337682	15,8	0	0,0	0	0,0	352810	16,9	337682	15,9
<b>Ensemble</b>	<b>570324</b>	<b>17,1</b>	<b>545049</b>	<b>16,0</b>	<b>1410127</b>	<b>19,2</b>	<b>1319264</b>	<b>18,2</b>	<b>1980451</b>	<b>18,5</b>	<b>1864314</b>	<b>17,5</b>

Quelle que soit la région, l'on observe que le poids des filles d'âge vaccinal est inférieur à celui des garçons. La région de Taoudenni avec 12,1% a le poids le plus faible des filles en âge vaccinal contre 13% pour les garçons. Le poids le plus élevé de ces filles appartient à la région de Kita (20,1% contre 21,3% pour les garçons).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que le poids des enfants (filles et garçons) est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et ce, quelle que soit la région. En outre, quels que soient le milieu et la région de résidence, le poids des filles en âge vaccinal est inférieur à celui des garçons. En milieu urbain, la région de Kidal avec 15,3% a le poids le plus faible des filles en âge vaccinal contre 15,8% pour les garçons et le poids le plus élevé de ces filles se trouve dans la région de Gao (18,7% contre 19,3% également pour les garçons). Quant au milieu rural, la région de Taoudenni a le poids le plus faible des filles en âge vaccinal (12,1% contre 13,7% pour les garçons) et le poids le plus élevé des filles se trouve dans la région de Kita (20,7% contre 21,9% pour les garçons).

Dans l'ensemble, la population vaccinale féminine est de 1864314 (soit 48,5%) contre 1980451 de la population vaccinale masculine (soit 51,5%). Cette population vaccinale féminine est répartie de manière diverse entre non seulement le milieu mais la région de résidence.

### 2.2.3. Filles du groupe d'âge (0-14 ans)

Globalement, le tableau 2.09 montre que 4867670 filles sont entre 0 à 14 ans dans la population féminine, soit un pourcentage de 45,7% contre 5199664 garçons, soit 48,6% de la population de la même tranche d'âge. Donc, lors du recensement, il a été dénombré 10067334 enfants de moins de 15 ans soit 47,2% de la population, autrement dit près de la moitié de la population est constituée d'enfants de moins de 15 ans, ce qui traduit la jeunesse de la population tant des garçons que des filles. Ce groupe d'âge représente une partie de la population d'âge inactif.

Il montre également que quel que soit le sexe, le pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans en milieu rural est plus élevé que celui des enfants de 0 à 14 ans en milieu urbain.

**Tableau 2.09: Effectif et poids des filles âgées de 0-14 ans par région selon le milieu de résidence**

Région de résidence	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Enfants de 0 à 14 ans	Poids	Enfants de 0 à 14 ans	Poids	Enfants de 0 à 14 ans	Poids	Enfants de 0 à 14 ans	Poids	Enfants de 0 à 14 ans	Poids	Enfants de 0 à 14 ans	Poids
Kayes	54442	43,8	53338	42,8	394091	50,2	368949	46,5	448533	49,3	422288	46,0
Koulikoro	53801	41,0	54550	40,0	507537	50,5	462054	47,4	561338	49,4	516604	46,5
Sikasso	98200	45,1	98403	44,5	278853	51,8	262906	47,8	377053	49,8	361310	46,8
Ségou	67207	43,7	66981	42,2	475460	50,2	441660	46,6	542667	49,3	508641	45,9
Mopti	47666	45,2	45629	43,0	158338	48,7	137181	44,9	206004	47,9	182811	44,4
Tombouctou	34795	46,3	32757	45,0	134777	46,7	109690	42,7	169573	46,6	142447	43,2
Gao	33495	45,9	31827	45,5	134687	48,6	116317	44,7	168181	48,1	148144	44,9
Kidal	5494	41,2	4584	38,7	12634	42,2	9499	39,2	18128	41,9	14083	39,0
Taoudenni		0,0		0,0	22539	41,1	16696	37,4	22539	41,1	16696	37,4
Ménaka	12322	51,6	10002	47,1	50239	50,5	34444	42,7	62560	50,7	44446	43,6
Nioro	14929	48,9	14428	45,9	163294	55,4	151948	48,7	178223	54,8	166376	48,4
Kita	26679	48,1	26338	45,7	155922	54,8	139539	49,3	182601	53,7	165877	48,7
Dioïla		0,0		0,0	168050	49,9	156389	46,3	168050	49,9	156389	46,3
Nara		0,0		0,0	76634	54,9	67888	48,7	76634	54,9	67888	48,7
Bougouni	25820	45,8	25555	45,1	379312	51,6	347571	48,3	405132	51,2	373126	48,1
Koutiala	47350	44,8	47882	43,6	248427	54,3	237996	49,5	295777	52,5	285878	48,4
San	26318	45,7	26294	45,0	181171	50,9	164904	48,0	207489	50,2	191198	47,6
Douentza	10554	50,5	10085	47,3	25082	46,4	22854	44,9	35636	47,5	32939	45,6
Bandiagara	7083	44,6	6501	42,6	181884	53,3	171275	49,3	188967	52,9	177776	49,0
Bamako	884578	42,5	891836	41,9	892	0,0	916	0,0	884578	42,5	892753	41,9
<b>Ensemble</b>	<b>1450733</b>	<b>43,4</b>	<b>1446991</b>	<b>42,5</b>	<b>3749823</b>	<b>51,0</b>	<b>3420679</b>	<b>47,2</b>	<b>5199664</b>	<b>48,6</b>	<b>4867670</b>	<b>45,7</b>

### 2.2.4. Filles du groupe d'âge (0-17 ans)

Tout comme la population de 0-14 ans, les individus de 0-17 ans entrent aussi dans la tranche d'âge des enfants d'après la définition de l'UNICEF. Dans l'ensemble, le **tableau 2.10** montre que 5551868 filles sont entre 0 à 17 ans dans la population féminine, soit un pourcentage de 52,1% contre 5886281 garçons, soit 55% de la population de la même tranche d'âge. Autrement dit plus de la moitié de la population

féminine est composée de filles moins de 18 ans, ce qui traduit des besoins considérables en matière de réalisation des droits de l'enfant spécifiquement parmi les filles (droits à la survie, droit à la protection, droit au développement physique, cognitif et psycho-affectif, droit à la participation, droit à la protection sociale). En 2022, le recensement a dénombré 11441311 enfants de moins de 18 ans soit 53,6% de la population. Il montre également que quel que soit le sexe, le pourcentage d'enfants de 0 à 17 ans en milieu rural est plus élevé que celui des enfants de 0 à 17 ans en milieu urbain.

**Tableau 2.10 : Effectif et poids des enfants âgés de 0-17 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région de résidence	Urbain				Rural				Féminin		Ensemble	
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Enfants de 0 à 17 ans	Poids	Enfants de 0 à 17 ans	Poids
	Enfants de 0 à 17 ans	Poids	Enfants de 0 à 17 ans	Poids	Enfants de 0 à 17 ans	Poids	Enfants de 0 à 17 ans	Poids				
Kayes	63251	50,9	63057	50,5	446114	56,9	419888	53,0	482945	52,6	992310	54,3
Koulikoro	62302	47,5	65793	48,2	571668	56,9	520726	53,4	586520	52,8	1220490	54,3
Sikasso	112802	51,8	114618	51,8	313772	58,2	293635	53,3	408253	52,9	834827	54,6
Ségou	77621	50,5	78920	49,7	537375	56,7	496715	52,4	575635	52,0	1190631	53,9
Mopti	54589	51,8	53254	50,2	177182	54,5	153496	50,2	206750	50,2	438521	52,1
Tombouctou	39831	53,0	37827	51,9	153023	53,0	125568	48,8	163395	49,5	356250	51,4
Gao	38013	52,1	36399	52,0	149920	54,1	130915	50,4	167314	50,7	355248	52,2
Kidal	6327	47,5	5352	45,2	14400	48,1	10848	44,8	16199	44,9	36926	46,6
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	26044	47,5	19506	43,7	19506	43,7	45550	45,8
Ménaka	13604	57,0	11329	53,3	55147	55,5	38577	47,8	49907	49,0	118658	52,7
Nioro	17191	56,4	16748	53,3	182527	61,9	171000	54,8	187747	54,6	387466	57,9
Kita	30505	55,0	30657	53,2	174296	61,3	156261	55,2	186917	54,9	391718	57,6
Dioïla	0,0	0,0	0,0	0,0	191389	56,8	176292	52,2	176292	52,2	367681	54,5
Nara	0,0	0,0	0,0	0,0	84758	60,7	75674	54,3	75674	54,3	160432	57,5
Bougouni	29860	52,9	29670	52,4	426428	58,0	387146	53,8	416816	53,7	873104	55,7
Koutiala	55080	52,2	56524	51,5	279584	61,1	267315	55,6	323839	54,9	658502	57,1
San	30669	53,2	30764	52,6	205746	57,8	183667	53,5	214431	53,4	450847	55,3
Douentza	11861	56,8	11451	53,7	28267	52,2	25626	50,3	37077	51,3	77205	52,4
Bandiagara	8188	51,6	7613	49,9	204841	60,0	189665	54,6	197278	54,4	410307	57,0
Bamako	1012103	48,6	1062536	49,9	0,0	0,0	0,0	0,0	1062536	49,9	2074639	49,3
<b>Ensemble</b>	<b>1663799</b>	<b>49,8</b>	<b>1712510</b>	<b>50,3</b>	<b>4222482</b>	<b>57,4</b>	<b>3842520</b>	<b>53,0</b>	<b>5555030</b>	<b>52,1</b>	<b>11441311</b>	<b>53,6</b>

### 2.2.5. Groupes d'âges préscolaire et scolaire (3-24 ans)

Au total 1521087 files sont d'âge préscolaire (3-6 ans) avec un poids relativement important ; elles représentent 14,3% de la population des femmes ; en d'autres termes, une personne sur sept de la population féminine est à un âge préscolaire. Cela dénote l'importance de la demande sociale d'éducation de la petite fille (écoles maternelles, crèches).

La population des filles d'âge scolaire qui couvre la tranche d'âges 7-12 ans représente 16,7% de la population des femmes contre 18% pour les garçons. Un des effets immédiats de cette structure est la demande scolaire élevée. En plus, les filles de 13-24 ans représentent 24,8% de la population féminine contre 23,1% pour les garçons.

Selon le milieu de résidence on constate que quel que soit le milieu plus l'âge jusqu'à 18 ans du niveau

scolaire augmente plus le poids des filles d'âges (7-18 ans) scolaires diminue. En effet, de 7-12 ans le poids de ces filles est de 16,7% contre 18% pour les garçons alors qu'entre 16-18 ans le poids de ces mêmes filles est égal à 6,5% contre 6,1% pour les garçons.

Quelle que soit la tranche d'âge scolaire qu'on considère, les effectifs et les proportions trouvées suggèrent l'ampleur de la demande sociale d'éducation à satisfaire. Ces besoins chez les filles sont d'autant plus importants qu'il existe des inégalités basées sur le genre en matière d'éducation.

**Tableau 2.11 : Effectifs et poids des personnes âgées de (3-24 ans) par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Urbain				Rural				Total				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin			
	Effectif	Poids												
3-6 ans	433211	13,0	419437	12,3	1183871	16,1	1101650	15,2	1617082	15,1	1521087	14,3	3138169	14,7
7-12 ans	526720	15,8	529801	15,6	1398179	19,0	1251716	17,3	1924899	18,0	1781516	16,7	3706415	17,4
13-15 ans	222927	6,7	265878	7,8	545286	7,4	471851	6,5	768213	7,2	737729	6,9	1505942	7,1
16-18 ans	214513	6,4	265608	7,8	442200	6,0	424093	5,8	656713	6,1	689701	6,5	1346414	6,3
19-24 ans	379413	11,4	449532	13,2	669080	9,1	766091	10,6	1048493	9,8	1215623	11,4	2264116	10,6
<b>Ensemble</b>	<b>1776784</b>	<b>26,3</b>	<b>1930256</b>	<b>28,6</b>	<b>4238616</b>	<b>29,0</b>	<b>4015401</b>	<b>27,5</b>	<b>6015400</b>	<b>28,2</b>	<b>5945656</b>	<b>27,9</b>	<b>9386530</b>	<b>44,0</b>

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que dans le monde rural, le poids des jeunes filles âgées de 6 à 19 ans est plus élevé que celui des jeunes garçons de la même tranche d'âge et ce, quelle que soit la région. Alors qu'en milieu urbain, le poids de ces jeunes filles est parfois supérieur à celui des garçons et parfois inférieur selon les régions. En outre, le poids des filles de 6 à 19 ans est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural dans l'ensemble et quelle que soit la région.

Tout comme le milieu de résidence, l'analyse selon la région révèle aussi que quel que soit la région plus l'âge jusqu'à 18 ans du niveau scolaire augmente plus le poids des filles d'âges (7-18 ans) scolaires diminue, avant d'augmenter entre 19-24 ans. En effet, de 7-12 ans le poids de ces filles passe de 18,5% dans la région de Bandiagara à 14,4% pour la région de Kidal.

**Tableau 2.12 : Effectif et poids des femmes d'âges préscolaires et scolaires par cycle selon la région**

Région	3-6 ans		7-12 ans		13-15 ans		16-18 ans		19-24 ans		Ensemble	
	Effectifs	Poids										
Kayes	131570	14,3	154911	16,9	65254	7,1	61374	6,7	103789	11,3	516900	28,3
Koulikoro	165076	14,9	185621	16,7	73145	6,6	71142	6,4	126871	11,4	621855	27,7
Sikasso	109669	14,2	131753	17,1	54101	7,0	46276	6,0	83487	10,8	425285	27,8
Ségou	161606	14,6	187104	16,9	74487	6,7	66555	6,0	121782	11,0	611533	27,7
Mopti	58963	14,3	69579	16,9	26068	6,3	23765	5,8	44178	10,7	222553	26,4
Tombouctou	46367	14,1	54483	16,5	21765	6,6	21974	6,7	39364	11,9	183953	26,5
Gao	48722	14,8	53148	16,1	19650	6,0	20195	6,1	40542	12,3	182257	26,8
Kidal	4365	12,1	5188	14,4	2074	5,7	2400	6,7	5027	13,9	19054	24,0
Taoudenni	4943	11,1	6859	15,4	2839	6,4	2981	6,7	5367	12,0	22988	23,1
Ménaka	15111	14,8	16741	16,4	5618	5,5	6277	6,2	14243	14,0	57989	25,7
Nioro	53539	15,6	61263	17,8	24028	7,0	21138	6,2	34106	9,9	194073	29,0
Kita	55186	16,2	56972	16,7	21696	6,4	21773	6,4	35737	10,5	191363	28,1
Dioïla	49245	14,6	58460	17,3	22064	6,5	19902	5,9	35882	10,6	185552	27,5
Nara	23235	16,7	23883	17,1	8454	6,1	7984	5,7	14047	10,1	77604	27,8
Bougouni	121885	15,7	131401	16,9	48665	6,3	44060	5,7	80209	10,3	426220	27,2
Koutiala	85970	14,6	107574	18,2	43850	7,4	36267	6,1	60055	10,2	333716	28,9
San	59469	14,8	73549	18,3	27751	6,9	22268	5,5	40306	10,0	223342	27,4

Région	3-6 ans		7-12 ans		13-15 ans		16-18 ans		19-24 ans		Ensemble	
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids
Douentza	10884	15,1	12488	17,3	4573	6,3	4185	5,8	7760	10,7	39891	27,1
Bandiagara	58415	16,1	66980	18,5	23343	6,4	18791	5,2	33381	9,2	200911	27,9
District de Bamako	256866	12,1	323560	15,2	168305	7,9	170395	8,0	289489	13,6	1208615	28,7
<b>Ensemble</b>	<b>1521087</b>	<b>14,3</b>	<b>1781516</b>	<b>16,7</b>	<b>737729</b>	<b>6,9</b>	<b>689701</b>	<b>6,5</b>	<b>1215623</b>	<b>11,4</b>	<b>5945656</b>	<b>27,9</b>

## 2.2.6. Adolescentes (12-19 ans)

Spécifiquement les adolescentes constituent un groupe qui nécessite un appui psychologique et sanitaire spécial car elles sont exposées aux mariages forcé et précoce, qui sont par ailleurs, à l'origine de la plupart des cas d'abandon scolaire. Les mariages précoces peuvent être parmi les causes de la mortalité des jeunes filles à travers certaines maladies liées à la grossesse telles que les hémorragies et les fistules obstétricales.

Au Mali, le poids des femmes adolescentes de 12-19 ans est égal à celui des hommes 18% de la même tranche d'âge. Par ailleurs, ce poids des adolescentes diffère d'une région à l'autre. Dans le district de Bamako il est de 20,9% (contre 17% pour les adolescents) et de 18,3% dans la région de Koutiala (contre 19,5% pour les adolescents) et de qui constituent les deux extrêmes.

**Tableau 2.13 : Effectif et poids des adolescentes âgés de 12-19 ans par sexe selon le milieu et la région de résidence**

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	Kayes	23850	19,2	25837	20,7	49687	19,9
	Koulikoro	23290	17,8	28722	21,1	52012	19,4
	Sikasso	40001	18,4	44039	19,9	84040	19,1
	Ségou	28819	18,7	32236	20,3	61055	19,5
	Mopti	18829	17,9	20574	19,4	39403	18,6
	Tombouctou	13535	18,0	13930	19,1	27465	18,6
	Gao	12204	16,7	12504	17,9	24708	17,3
	Kidal	2341	17,6	2197	18,5	4538	18,0
	Taoudenni		0,0		0,0		0,0
	Ménaka	3862	16,2	3789	17,8	7651	17,0
	Nioro	6084	19,9	6270	19,9	12355	19,9
	Kita	10667	19,2	11755	20,4	22422	19,8
	Dioïla	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Nara	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Bougouni	10865	19,3	11424	20,2	22289	19,7
	Koutiala	21452	20,3	23573	21,5	45025	20,9
	San	11719	20,3	12350	21,1	24069	20,7
	Douentza	3693	17,7	3704	17,4	7397	17,5
	Bandiagara	3065	19,3	2996	19,6	6061	19,5
	Bamako	354685	17,0	444602	20,9	799287	19,0
<b>Total</b>	<b>588960</b>	<b>17,6</b>	<b>700503</b>	<b>20,6</b>	<b>1289463</b>	<b>19,1</b>	
Rural	Kayes	144725	18,4	141907	17,9	286632	18,2
	Koulikoro	179103	17,8	165452	17,0	344555	17,4
	Sikasso	98956	18,4	90985	16,5	189941	17,4
	Ségou	173000	18,3	158606	16,7	331607	17,5
	Mopti	52832	16,3	47111	15,4	99942	15,8
	Tombouctou	51601	17,9	44886	17,5	96487	17,7
	Gao	44296	16,0	41881	16,1	86177	16,0
	Kidal	4983	16,7	4002	16,5	8985	16,6
	Taoudenni	10166	18,5	7834	17,5	18000	18,1
	Ménaka	15238	15,3	13050	16,2	28288	15,7

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
	Nioro	54592	18,5	53985	17,3	108577	17,9
	Kita	51044	18,0	46043	16,3	97087	17,1
	Dioïla	65048	19,3	57262	17,0	122311	18,1
	Nara	23295	16,7	22160	15,9	45455	16,3
	Bougouni	131506	17,9	113878	15,8	245384	16,9
	Koutiala	88562	19,4	84624	17,6	173186	18,5
	San	68673	19,3	56067	16,3	124741	17,8
	Douentza	9329	17,2	8242	16,2	17571	16,7
	Bandiagara	63472	18,6	54665	15,7	118137	17,1
	Bamako	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	<b>Total</b>	<b>1330424</b>	<b>18,1</b>	<b>1212639</b>	<b>16,7</b>	<b>2543063</b>	<b>17,4</b>
	Ensemble	Kayes	168575	18,5	167744	18,3	336319
Koulikoro		202393	17,8	194174	17,5	396567	17,7
Sikasso		138956	18,4	135024	17,5	273980	17,9
Ségou		201819	18,3	190843	17,2	392662	17,8
Mopti		71661	16,6	67684	16,4	139345	16,5
Tombouctou		65136	17,9	58816	17,8	123952	17,9
Gao		56500	16,1	54385	16,5	110885	16,3
Kidal		7324	16,9	6199	17,2	13523	17,0
Taoudenni		10166	18,5	7834	17,5	18000	18,1
Ménaka		19100	15,5	16839	16,5	35939	16,0
Nioro		60676	18,7	60255	17,5	120931	18,1
Kita		61711	18,2	57799	17,0	119509	17,6
Dioïla		65048	19,3	57262	17,0	122311	18,1
Nara		23295	16,7	22160	15,9	45455	16,3
Bougouni		142370	18,0	125303	16,2	267673	17,1
Koutiala		110014	19,5	108197	18,3	218211	18,9
San		80393	19,4	68417	17,0	148810	18,3
Douentza		13022	17,4	11946	16,5	24968	17,0
Bandiagara		66537	18,6	57660	15,9	124198	17,2
Bamako		354685	17,0	444602	20,9	799287	19,0
<b>Total</b>	<b>1919384</b>	<b>18,0</b>	<b>1913142</b>	<b>18,0</b>	<b>3832526</b>	<b>18,0</b>	

### 2.2.7. Femmes en âge de (15-49 ans)

La tranche d'âge 15–49 ans est celle retenue pour l'analyse de la fécondité des femmes. Mais pour les questions de procréation les 12 à 14 ans étaient concernés aussi au moment de la collecte. Il est donc très important de connaître l'effectif de la population féminine en âge de procréer car les projets et programmes de santé de la reproduction et de planification familiale peuvent s'inspirer pour faire leur planification. Elles représentent 53,1% de la population féminine totale du Mali. Quant à la tranche 15-49 ans, elles représentent 45,7% contre 43,6% en 2009, soit une augmentation de 2,1% au cours de la période intercensitaire 2009-2022. Au regard de leur poids, il est important de renforcer les programmes de santé de la reproduction.

**Tableau 2.14 : Effectif et poids des femmes âgées de (12 à 49) par région selon le groupe d'âges**

Région	12-14 ans		15-49 ans		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Kayes	68981	7,5	416976	45,4	485957	53,0
Koulikoro	77849	7,0	498130	44,8	575980	51,8
Sikasso	57962	7,5	345114	44,7	403076	52,2
Ségou	80085	7,2	493386	44,6	573471	51,8

Région	12-14 ans		15-49 ans		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Mopti	27861	6,8	191043	46,4	218904	53,2
Tombouctou	23239	7,0	160304	48,6	183542	55,6
Gao	20946	6,3	153604	46,5	174550	52,9
Kidal	2297	6,4	19325	53,6	21623	59,9
Taoudenni	3315	7,4	24458	54,8	27773	62,2
Ménaka	6632	6,5	51992	51,0	58625	57,5
Nioro	26064	7,6	145807	42,4	171871	50,0
Kita	22996	6,8	145083	42,6	168079	49,3
Dioïla	24367	7,2	148433	44,0	172800	51,2
Nara	9154	6,6	59734	42,9	68888	49,5
Bougouni	53003	6,8	333811	43,0	386814	49,9
Koutiala	47650	8,1	253578	43,0	301228	51,0
San	31047	7,7	168251	41,9	199298	49,6
Douentza	4948	6,8	32586	45,1	37534	51,9
Bandiagara	25629	7,1	147446	40,6	173075	47,7
Bamako	165988	7,8	1084902	51,0	1250890	58,7
<b>Ensemble</b>	<b>780014</b>	<b>7,3</b>	<b>4873964</b>	<b>45,7</b>	<b>5653978</b>	<b>53,1</b>

### 2.2.8. Femmes du groupe d'âge (15- 34 ans)

Comparer à la situation qui prévaut au niveau de la population du Mali, la population féminine aussi est essentiellement jeune. En effet, près de 80% des femmes ont moins de 35 ans, soit un effectif de 8493199. Un peu plus d'une femme sur trois est entre 15 et 34 ans.

Le tableau 2.15 montre que le poids des jeunes femmes âgées de 15-34 ans est de 34% contre 30,1% chez les jeunes hommes au Mali. Autrement dit environ un tiers de la population féminine est composée de filles/femmes âgées de 15-34 ans. Pour toutes les régions, le poids des jeunes femmes est plus élevé que celui des jeunes hommes. Cependant entre les régions, il existe une disparité de poids de ces jeunes femmes. Ainsi, les poids les plus grands sont observés dans la région de Kidal (39,7% contre 33,6% pour les hommes) et le district de Bamako (39,6% contre 34,4% pour les hommes). Et les poids les plus faibles sont observés dans les régions de Bandiagara (28,8% contre 26,4% des hommes) et de San (29,9% contre 29% des hommes).

Quel que soit le milieu de résidence, les mêmes tendances sont observées. Cependant, le poids des jeunes femmes de 15-34 ans est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, et ce quelle que soit la région.

**Tableau 2.15 : Effectif et poids des femmes âgés de 15-34 ans par sexe selon le milieu et la région de résidence**

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	Kayes	41402	33,3	47437	38,0	88839	35,7
	Koulikoro	46659	35,6	55116	40,4	101775	38,0
	Sikasso	72246	33,2	81855	37,0	154101	35,1
	Ségou	50343	32,7	58552	36,9	108895	34,8
	Mopti	32232	30,6	39003	36,8	71236	33,7
	Tombouctou	22643	30,1	25794	35,4	48437	32,7
	Gao	23462	32,2	25684	36,7	49146	34,4
	Kidal	4682	35,1	4984	42,1	9666	38,4
	Taoudenni	Na	Na	Na	Na	Na	Na
	Ménaka	6358	26,6	7434	35,0	13792	30,6
	Nioro	8588	28,2	10415	33,1	19003	30,7
	Kita	17313	31,2	20922	36,3	38235	33,8
	Dioïla	Na	Na	Na	Na	Na	Na
	Nara	Na	Na	Na	Na	Na	Na
	Bougouni	18801	33,3	20151	35,6	38952	34,5
	Koutiala	35267	33,4	39804	36,3	75072	34,9
	San	18273	31,7	20287	34,7	38560	33,2
	Douentza	5535	26,5	7076	33,2	12611	29,9
	Bandiagara	5006	31,6	5475	35,9	10480	33,7
	Bamako	716097	34,4	843860	39,6	1559957	37,0
<b>Total</b>	<b>1124906</b>	<b>33,7</b>	<b>1313851</b>	<b>38,6</b>	<b>2438757</b>	<b>36,2</b>	
Rural	Kayes	235261	30,0	267245	33,7	502506	31,9
	Koulikoro	295924	29,5	319515	32,8	615439	31,1
	Sikasso	152799	28,4	170473	31,0	323272	29,7
	Ségou	272958	28,8	300978	31,7	573936	30,3
	Mopti	86685	26,7	97362	31,8	184047	29,2
	Tombouctou	84379	29,2	91446	35,6	175826	32,2
	Gao	78758	28,4	88899	34,2	167657	31,2
	Kidal	9835	32,9	9330	38,5	19165	35,4
	Taoudenni	17816	32,5	17342	38,8	35159	35,3
	Ménaka	27506	27,7	31127	38,6	58633	32,6
	Nioro	73531	24,9	96633	30,9	170164	28,0
	Kita	76120	26,8	87702	31,0	163821	28,9
	Dioïla	100301	29,8	106673	31,6	206974	30,7
	Nara	34539	24,7	43587	31,3	78126	28,0
	Bougouni	213580	29,0	223994	31,2	437574	30,1
	Koutiala	122752	26,8	144082	30,0	266835	28,4
	San	101746	28,6	99799	29,1	201545	28,8
	Douentza	16261	30,1	16496	32,4	32758	31,2
	Bandiagara	89416	26,2	98993	28,5	188409	27,3
	Bamako	Na	Na	Na	Na	Na	Na
<b>Total</b>	<b>2090169</b>	<b>28,4</b>	<b>2311677</b>	<b>31,9</b>	<b>4401846</b>	<b>30,1</b>	
Ensemble	Kayes	276663	30,4	314682	34,3	591345	32,4
	Koulikoro	342583	30,2	374631	33,7	717214	31,9
	Sikasso	225045	29,7	252328	32,7	477373	31,2
	Ségou	323301	29,3	359530	32,5	682830	30,9

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
	Mopti	118918	27,6	136365	33,1	255283	30,3
	Tombouctou	107022	29,4	117241	35,5	224263	32,3
	Gao	102219	29,2	114584	34,7	216803	31,9
	Kidal	14517	33,6	14314	39,7	28832	36,3
	Taoudenni	17816	32,5	17342	38,8	35159	35,3
	Ménaka	33864	27,5	38561	37,8	72425	32,2
	Nioro	82119	25,2	107049	31,1	189167	28,3
	Kita	93433	27,5	108624	31,9	202057	29,7
	Dioïla	100301	29,8	106673	31,6	206974	30,7
	Nara	34539	24,7	43587	31,3	78126	28,0
	Bougouni	232381	29,3	244145	31,5	476526	30,4
	Koutiala	158020	28,1	183887	31,2	341906	29,6
	San	120019	29,0	120085	29,9	240105	29,5
	Doventza	21797	29,1	23572	32,6	45369	30,8
	Bandiagara	94422	26,4	104467	28,8	198889	27,6
	Bamako	716097	34,4	843860	39,6	1559957	37,0
	<b>Ensemble</b>	<b>3215075</b>	<b>30,1</b>	<b>3625528</b>	<b>34,0</b>	<b>6840603</b>	<b>32,0</b>

### 2.2.9. Femmes d'âges actifs (15 à 64 ans)

La tranche d'âge (15–64 ans) est retenue pour la population féminine active. Elle représente 51,5% de la population féminine totale du Mali.

L'analyse du tableau 2.16 montre que le poids des femmes âgées de 15-64 ans est de 51,6% contre 48,3% chez les hommes au Mali. Cette tendance reste la même au niveau des régions. En effet, les poids les plus grands sont observés dans la région de Taoudenni (61% contre 56% pour les hommes) et de Kidal (59% contre 54% pour les hommes). Et les poids les plus faibles sont observés dans les régions de Bandiagara (47% contre 43% des hommes) et de San (29,9% contre 29% des hommes).

Les mêmes tendances sont observées, quel que soit le milieu de résidence. Cependant, le poids des femmes de 15-64 ans est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, et ce quelle que soit la région. La population des femmes inactive (0-14 ans et 65 ans et plus) (5160060) est moins élevée que la population des femmes potentiellement active (15-64 ans) 5494711 ce qui donne un rapport de dépendance démographique de 93,9 personnes à charge pour 100 personnes d'âge actif. Il reste inférieur au rapport de dépendance démographique pour l'ensemble qui est de 100,2.

**Tableau 2.16 : Effectif et poids des personnes âgées de 15-64 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	Poids										
Kayes	66630	53,6	68005	54,5	366608	46,7	400158	50,5	433238	47,7	468163	51,0
Koulikoro	73858	56,3	77983	57,2	466011	46,4	483390	49,6	539869	47,6	561374	50,5
Sikasso	114538	52,6	118144	53,4	244022	45,3	272090	49,4	358560	47,4	390234	50,6
Ségou	81776	53,2	87066	54,8	440465	46,5	478828	50,5	522241	47,4	565894	51,1
Mopti	54377	51,6	57615	54,4	153817	47,3	159258	52,1	208194	48,4	216873	52,7
Tombouctou	38039	50,6	38226	52,5	143343	49,7	140692	54,7	181382	49,9	178918	54,2
Gao	37633	51,6	36647	52,4	132182	47,7	136715	52,6	169815	48,5	173362	52,5
Kidal	7356	55,2	7082	59,8	16191	54,1	14301	59,0	23547	54,4	21382	59,3
Taoudenni	0	0,0	0	0,0	30628	55,8	27197	60,9	30628	55,8	27197	60,9
Ménaka	10790	45,2	10909	51,3	46626	46,9	45385	56,2	57416	46,6	56293	55,2
Nioro	14492	47,5	15885	50,5	120867	41,0	150100	48,1	135359	41,6	165984	48,3
Kita	27231	49,1	29667	51,4	119633	42,1	135052	47,7	146865	43,2	164719	48,4
Dioïla	0	0,0	0	0,0	157754	46,8	170974	50,7	157754	46,8	170974	50,7
Nara	0	0,0	0	0,0	58256	41,7	67657	48,6	58256	41,7	67657	48,6
Bougouni	29163	51,7	29393	51,9	334526	45,5	350762	48,8	363689	45,9	380156	49,0
Koutiala	55244	52,3	59009	53,8	196028	42,8	229618	47,8	251273	44,6	288627	48,9
San	29585	51,4	30525	52,2	162606	45,7	167090	48,7	192190	46,5	197615	49,2
Douentza	9696	46,4	10720	50,2	26705	49,4	26566	52,2	36402	48,5	37286	51,6
Bandiagara	8194	51,6	8218	53,9	145622	42,6	163915	47,2	153815	43,0	172133	47,4
Bamako	1148211	55,1	1189870	55,9	0	0,0	0	0,0	1148211	55,1	1189870	55,9
<b>Ensemble</b>	<b>1806815</b>	<b>54,1</b>	<b>1874964</b>	<b>55,1</b>	<b>3361888</b>	<b>45,7</b>	<b>3619747</b>	<b>49,9</b>	<b>5168704</b>	<b>48,3</b>	<b>5494711</b>	<b>51,6</b>

### 2.2.10. Femmes maliennes en âge de voter (18 ans et plus)

La participation accrue des femmes maliennes à la vie politique de leur pays reste un défi important à relever. Pour cette raison la connaissance de la répartition des femmes d'âge électoral (18 ans et plus) présente un grand intérêt. Selon le RGPH 5, les personnes en âge de voter représentent 46% de la population. Cette population est inégalement répartie entre les deux sexes.

Le tableau 2.17 montre qu'au Mali, le poids de femmes en âge de voter (47,4%) est un peu plus élevé que celui des hommes (44,5%). Ce constat reste la même dans toutes les régions sauf le district de Bamako où le poids des hommes dépasse légèrement celui des femmes (50,6% contre 49,3%). Le poids des femmes en âge de voter le plus élevé se trouve à Taoudenni (56,2% contre 52,4% chez les hommes) et le plus faible se trouvant dans la région de Kidal avec 40,4% des femmes contre 38,3% des hommes.

En milieu rural, le poids des femmes en âge de voter est supérieur à celui des hommes quelle que soit la région. Contrairement au milieu rural, en milieu urbain le poids des femmes en âge de voter est tantôt supérieur et tantôt inférieur à celui des hommes comme par exemple, à Koulikoro (51,4% contre 52,1% parmi les hommes) et le district de Bamako, (49,3% contre 50,6% chez les hommes).

**Tableau 2.17 : Effectif et poids des femmes en âge de voter (18 ans et plus) par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Urbain				Rural				Ensemble				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Effectif	Poids
	Effectif	Poids												
Kayes	60434	48,6	61007	48,9	334447	42,6	369640	46,6	394881	43,4	430647	46,9	825528	45,2
Koulikoro	68286	52,1	70074	51,4	429635	42,8	451042	46,3	497920	43,9	521116	46,9	1019036	45,4
Sikasso	104354	47,9	105805	47,8	222697	41,3	254014	46,1	327052	43,2	359819	46,6	686870	44,9
Ségou	74691	48,6	78734	49,6	409167	43,2	450188	47,5	483858	43,9	528922	47,8	1012781	45,9
Mopti	50238	47,6	52178	49,2	146983	45,2	151476	49,5	197221	45,8	203654	49,5	400875	47,6
Tombouctou	35115	46,7	34850	47,9	135215	46,8	131054	51,0	170330	46,8	165904	50,3	336234	48,5
Gao	34445	47,2	33249	47,5	125569	45,3	127686	49,1	160014	45,7	160935	48,8	320949	47,2
Kidal	4540	34,1	4348	36,7	12019	40,2	10233	42,2	16559	38,3	14580	40,4	31140	39,3
Taoudenni		0,0		0,0	28760	52,4	25099	56,2	28760	52,4	25099	56,2	53859	54,1
Ménaka	10211	42,7	9865	46,4	44099	44,4	41976	52,0	54310	44,1	51841	50,9	106151	47,1
Nioro	13105	43,0	14447	45,9	111549	37,8	140444	45,0	124654	38,3	154891	45,1	279545	41,8
Kita	24829	44,8	26864	46,6	109741	38,6	126420	44,7	134570	39,6	153283	45,0	287853	42,3
Dioïla		0,0		0,0	145292	43,1	160777	47,6	145292	43,1	160777	47,6	306069	45,4
Nara		0,0		0,0	54435	39,0	63179	45,4	54435	39,0	63179	45,4	117613	42,2
Bougouni	26293	46,6	26625	47,0	307139	41,8	329862	45,9	333432	42,1	356487	46,0	689919	44,0
Koutiala	50130	47,5	52728	48,1	177438	38,8	212209	44,2	227567	40,4	264938	44,9	492505	42,7
San	26571	46,1	27306	46,7	149857	42,1	158972	46,3	176428	42,7	186278	46,4	362706	44,5
Douentza	8945	42,8	9830	46,1	25770	47,6	25227	49,6	34714	46,3	35057	48,5	69771	47,4
Bandiagara	7588	47,8	7567	49,6	136038	39,8	157275	45,2	143626	40,2	164842	45,4	308467	42,8
Bamako	1054273	50,6	1050394	49,3		0,0		0,0	1054273	50,6	1050394	49,3	2104666	50,0
<b>Ensemble</b>	<b>1654046</b>	<b>49,5</b>	<b>1665870</b>	<b>49,0</b>	<b>3105850</b>	<b>42,3</b>	<b>3386772</b>	<b>46,7</b>	<b>4759896</b>	<b>44,5</b>	<b>5052642</b>	<b>47,4</b>	<b>9812538</b>	<b>46,0</b>

### 2.2.11. Femmes âgées (60 ans ou plus)

Ces personnes constituent un groupe spécifique d'intérêt majeur pour le Ministère de la Santé et du Développement Social (MSDS), appelé population des personnes âgées.

En 2022, le Mali comptait 983047 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 4,6% de la population totale résidente. L'effectif de la population féminine de ce groupe d'âge est de 465687, soit 4,4% de la population totale féminine alors que l'effectif de la population masculine de 60 ans et plus est de 517360, soit 4,8% de la population totale masculine.

Dans n'importe quelle région, le poids des femmes de 60 ans ou plus par rapport à la population féminine est inférieur à celui des hommes pour l'ensemble. Les régions de Bandiagara (5,9%), de Douentza (5,5%), de Mopti (5,4%), San (5,3%) et de Ségou, Nioro, Dioïla enregistrent respectivement le poids le plus élevé et le plus faible des femmes âgées de 60 ans ou plus.

Le poids des femmes âgées de 60 ans ou plus est élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Qu'importe le milieu de résidence ou la région considéré, le poids des femmes de 60 ans ou plus est moins élevé à celui des hommes. Le poids de ces femmes varie de 2,7% dans la région de Ménaka à 5,3% dans la région de Bandiagara contre respectivement 6% à 5,5% chez les hommes en milieu urbain. Alors qu'en milieu rural, leur poids varie de 2,1% dans la région de Ménaka à 5,6% dans la région de Bandiagara

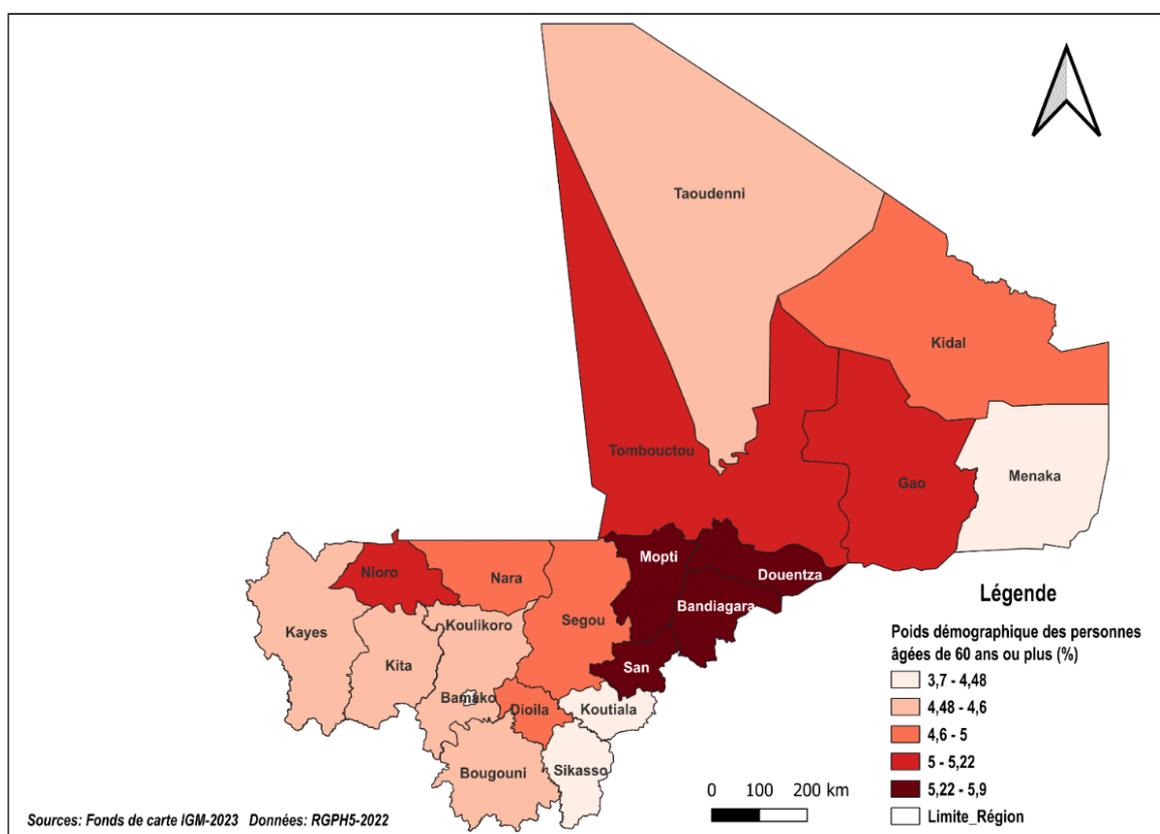
contre respectivement 6,2% à 4,7% chez les hommes.

**Tableau 2.18: Effectif et poids démographique des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu et la région de résidence**

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		60 ans et plus		60 ans et plus		60 ans et plus	
		Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	Kayes	5521	4,4	5202	4,2	10723	4,3
	Koulikoro	5844	4,5	5919	4,3	11763	4,4
	Sikasso	8542	3,9	7712	3,5	16254	3,7
	Ségou	7845	5,1	7420	4,7	15265	4,9
	Mopti	5758	5,5	4458	4,2	10215	4,8
	Tombouctou	3873	5,2	2963	4,1	6835	4,6
	Gao	3233	4,4	2612	3,7	5845	4,1
	Kidal	848	6,4	379	3,2	1227	4,9
	Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ménaka	1302	5,5	580	2,7	1882	4,2
	Nioro	1653	5,4	1675	5,3	3329	5,4
	Kita	2470	4,5	2618	4,5	5088	4,5
	Dioïla	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Nara	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Bougouni	2354	4,2	2597	4,6	4951	4,4
	Koutiala	5037	4,8	4552	4,1	9589	4,5
	San	2847	4,9	2633	4,5	5480	4,7
	Douentza	1093	5,2	881	4,1	1974	4,7
	Bandiagara	959	6,0	806	5,3	1765	5,7
	Bamako	84077	4,0	74665	3,5	158742	3,8
<b>Total</b>		143253	4,3	127674	3,8	270927	4,0
Rural	Kayes	36594	4,7	36417	4,6	73011	4,6
	Koulikoro	46805	4,7	44801	4,6	91606	4,6
	Sikasso	24270	4,5	24541	4,5	48811	4,5
	Ségou	49933	5,3	45850	4,8	95783	5,1
	Mopti	20204	6,2	14939	4,9	35144	5,6
	Tombouctou	17746	6,1	10912	4,2	28658	5,3
	Gao	17287	6,2	11530	4,4	28817	5,4
	Kidal	1907	6,4	812	3,4	2719	5,0
	Taoudenni	3121	5,7	1354	3,0	4475	4,5
	Ménaka	4685	4,7	1681	2,1	6366	3,5
	Nioro	15616	5,3	15510	5,0	31125	5,1
	Kita	13475	4,7	12881	4,6	26356	4,6
	Dioïla	17384	5,2	16457	4,9	33842	5,0
	Nara	7322	5,2	5967	4,3	13289	4,8
	Bougouni	33500	4,6	32528	4,5	66028	4,5
	Koutiala	20676	4,5	20920	4,4	41596	4,4
	San	18842	5,3	18806	5,5	37648	5,4
	Douentza	3697	6,8	2469	4,9	6167	5,9
	Bandiagara	21042	6,2	19638	5,6	40680	5,9
	Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>		374107	5,1	338013	4,7	712120	4,9
Ensemble	Kayes	42115	4,6	41620	4,5	83734	4,6

Milieu de résidence	Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
		60 ans et plus		60 ans et plus		60 ans et plus	
		Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
	Koulikoro	52649	4,6	50720	4,6	103369	4,6
	Sikasso	32812	4,3	32253	4,2	65065	4,3
	Ségou	57778	5,2	53270	4,8	111047	5,0
	Mopti	25962	6,0	19397	4,7	45359	5,4
	Tombouctou	21618	5,9	13874	4,2	35493	5,1
	Gao	20519	5,9	14142	4,3	34662	5,1
	Kidal	2755	6,4	1191	3,3	3946	5,0
	Taoudenni	3121	5,7	1354	3,0	4475	4,5
	Ménaka	5987	4,9	2261	2,2	8248	3,7
	Nioro	17269	5,3	17185	5,0	34454	5,2
	Kita	15945	4,7	15499	4,6	31444	4,6
	Dioïla	17384	5,2	16457	4,9	33842	5,0
	Nara	7322	5,2	5967	4,3	13289	4,8
	Bougouni	35854	4,5	35126	4,5	70979	4,5
	Koutiala	25713	4,6	25472	4,3	51184	4,4
	San	21689	5,2	21439	5,3	43128	5,3
	Douentza	4790	6,4	3350	4,6	8140	5,5
	Bandiagara	22001	6,2	20445	5,6	42446	5,9
	Bamako	84077	4,0	74665	3,5	158742	3,8
	<b>Ensemble</b>	<b>517360</b>	<b>4,8</b>	<b>465687</b>	<b>4,4</b>	<b>983047</b>	<b>4,6</b>

Carte 2: Poids démographique des femmes âgées de 60 ans ou plus par région



### 2.3. Volume et poids démographique des femmes selon le mode de vie.

Pour l'ensemble, les résultats du **tableau 2.19** montrent que 98% de la population malienne est sédentaire contre 2% de nomade.

La tendance reste la même quel que soit le sexe. La proportion de femmes sédentaires est de 98,1% alors que celle des hommes est de 97,8%. Elle est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (99,6% contre 97,5%

**Tableau 2.19 : Répartition de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence et le mode vie**

Milieu de résidence/Type de population		Sexe						Poids des femmes
		Masculin		Féminin		Ensemble		
		Effectifs	Proportion	Effectifs	Proportion	Effectifs	Proportion	
Urbain	Sédentaire	3329692	99,5	3391504	99,6	6721196	99,5	50,5
	Nomade	17737	0,5	14831	0,4	32568	0,5	45,5
	<b>Total</b>	<b>3347429</b>	<b>100,0</b>	<b>3406335</b>	<b>100,0</b>	<b>6753763</b>	<b>100,0</b>	<b>50,4</b>
Rural	Sédentaire	7126753	97,0	7065240	97,5	14191993	97,2	49,8
	Nomade	218634	3,0	183196	2,5	401830	2,8	45,6
	<b>Total</b>	<b>7345387</b>	<b>100,0</b>	<b>7248436</b>	<b>100,0</b>	<b>14593823</b>	<b>100,0</b>	<b>49,7</b>
Ensemble	<b>Sédentaire</b>	<b>10456445</b>	<b>97,8</b>	<b>10456744</b>	<b>98,1</b>	<b>20913189</b>	<b>98,0</b>	<b>50,0</b>
	<b>Nomade</b>	<b>236371</b>	<b>2,2</b>	<b>198027</b>	<b>1,9</b>	<b>434398</b>	<b>2,0</b>	<b>45,6</b>
	<b>Total</b>	<b>10692816</b>	<b>100,0</b>	<b>10654771</b>	<b>100,0</b>	<b>21347587</b>	<b>100,0</b>	<b>49,9</b>

### 2.4 Vue d'ensemble

Selon le RGPH5, les femmes représentent environ 49,9 % de la population malienne, et un peu plus de la moitié d'entre elles (50,4 %) vivent en milieu urbain. Leur répartition varie selon les régions administratives, avec une proportion généralement inférieure à celle des hommes dans la plupart des régions. Toutefois, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Nioro, Kita, Dioïla, Koutiala, Bandiagara ainsi que dans le district de Bamako, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes. Dans toutes les autres régions, la proportion de femmes reste inférieure à celle des hommes.

La répartition de la population par nationalité révèle que les ressortissants des autres pays de l'Afrique (0,25%), de l'Afrique de l'Ouest (0,18%) sont les plus nombreux. Les femmes sont bien représentées au sein de ces populations étrangères. Les 52,3% et de 48,3% des ressortissants des autres pays d'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest respectivement sont des femmes.

Au Mali les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent 45,7% de la population féminine, pour les 12-14 ans, elles représentent 7,3%. Quant aux femmes en âge de voter (18 ans ou plus), elles font 47,4% (contre 44,5% chez les hommes) de l'ensemble des femmes. Par ailleurs, les jeunes femmes de 12-19 ans et de 15-34 ans représentent respectivement 18% (contre 18% chez les hommes) et 34% (contre 30,1% chez les hommes) de la population féminine. Quant aux femmes de 15-64 ans 48,3% (contre 49,9% chez les hommes). Alors les femmes âgées de 60 ans ou plus ne représentent que 4% (contre 4,5% chez les hommes) de cette population féminine. Cependant, les proportions diffèrent d'un milieu de résidence à un autre et d'une région administrative à une autre.

## CHAPITRE III : SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE ET FAMILIALE DES FEMMES

Au Mali, le mariage constitue le cadre privilégié de l'activité sexuelle et de la procréation. Chez les femmes, le caractère quasi universel de l'union fait du célibat définitif un phénomène marginal (seulement 1% sont célibataires à 45-49 ans) selon EDSM-VI 2018. L'union constitue ainsi un des événements les plus importants sanctionnant le début de l'exposition au risque de grossesse.

Dans ce chapitre, nous traitons principalement les informations sur la situation sociodémographique des femmes au moment du recensement. Plus spécifiquement, il aborde la situation matrimoniale et la nuptialité, le mariage à l'état civil, l'inégalité en matière de mortalité, la fécondité des femmes, ainsi que les femmes et la migration.

### 3.1. Situation matrimoniale et nuptialité

#### 3.1.1. Etat matrimonial et milieu de résidence

Le tableau 3.0.1 montre les différentes situations matrimoniales des femmes au Mali. Moins d'un tiers des femmes âgées de 12 ans et plus sont célibataires, tandis qu'une faible proportion (un peu plus de 2 %) vit en union libre et 3,8 % sont veuves. Les femmes mariées monogames sont plus nombreuses que les hommes dans cette catégorie, avec 41,7 % contre 38,9 %. En revanche, la proportion de femmes vivant dans un foyer polygamique est également importante, atteignant 23,2 %, contre 12,9 % chez les hommes.

En ce qui concerne la répartition géographique, les données révèlent des différences significatives entre le milieu urbain et rural. En milieu urbain, environ 4 femmes sur 10 sont célibataires, contre seulement 2 femmes sur 10 en milieu rural. Cela suggère qu'en milieu rural, le mariage est plus répandu, tandis qu'en milieu urbain, les femmes semblent davantage être célibataires ou choisir de vivre autrement (comme en union libre). En milieu rural, environ 7 femmes sur 10 sont mariées, contre seulement 5 femmes sur 10 en milieu urbain. Cela pourrait refléter des différences culturelles, sociales et économiques entre les zones rurales et urbaines, où les normes matrimoniales et les opportunités sociales varient.

**Tableau 3.01 : Répartition (en %) de la population des 12 ans et plus par sexe et le milieu de résidence selon l'état matrimonial**

Etat matrimonial	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Célibataire	47,6	36,2	41,3	23,2	43,5	27,7
Monogame	39,2	41,1	38,7	42,0	38,9	41,7
Polygame 2	7,7	12,3	13,2	23,0	11,3	19,3
Polygame 3	0,8	1,8	1,5	3,9	1,3	3,2
Polygame 4 et +	0,2	0,5	0,3	0,9	0,3	0,7
Séparé/Divorcé	0,5	1,2	0,4	0,8	0,4	0,9
Veuf	0,3	3,9	0,4	3,8	0,4	3,8
Union libre/concubinage	3,7	2,9	4,2	2,4	4,0	2,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.1.2. Evolution de l'état matrimonial entre 2009 à 2022

Le tableau 3.02 montre l'évolution de la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans et plus entre 2009 et 2022, avec un léger changement global au cours de cette période. La proportion de célibataires a évolué différemment selon le sexe, bien que ces changements restent faibles.

Chez les hommes, la proportion de célibataires est passée de 47,9 % en 2009 à 43,5 % en 2022, ce qui représente une baisse de 4,4 points de pourcentage. Cela suggère qu'une proportion plus faible d'hommes est restée célibataire en 2022, ce qui pourrait indiquer une tendance à se marier plus tôt ou une plus grande stabilité matrimoniale au fil du temps.

Pour les femmes, la proportion de célibataires a légèrement diminué, passant de 29,2 % en 2009 à 27,7 % en 2022, soit une baisse de 1,5 point. Bien que cette diminution soit plus faible que chez les hommes, elle indique également un léger changement vers une plus grande proportion de femmes en union, que ce soit par mariage ou autre forme d'union.

**Tableau 3.02 : Evolution en % de la situation matrimoniale dans l'ensemble du pays entre 2009 et 2022**

Situation matrimoniale	2009		2022	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Célibataire	47,9	29,2	43,5	27,7
Mariés Monogames	35,7	37,3	38,9	41,7
Mariés Polygames	15,1	26,7	11,3	19,3
Séparé/Divorcé	0,7	5,8	1,3	3,2
Veuf	0,5	0,9	0,3	0,7
Union libre/concubinage	0,1	0,1	0,4	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.1.3. Age moyen au premier mariage

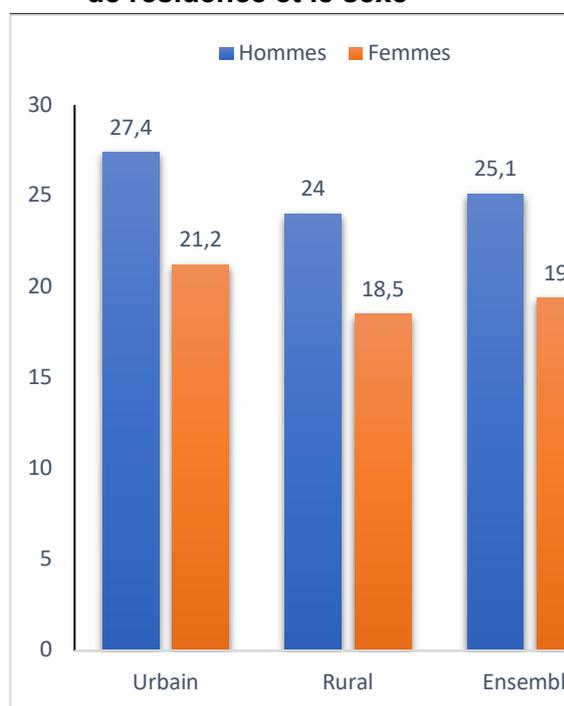
L'analyse des résultats du tableau 3.03 montre une différence notable entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'âge moyen au premier mariage. En moyenne, les hommes se marient plus tard que les femmes, avec un âge moyen de 25,1 ans pour les hommes, contre 19,4 ans pour les femmes. Cette différence pourrait être liée à des facteurs sociaux, économiques et culturels, où les femmes se marient plus jeunes en raison de normes sociales et de pressions familiales, tandis que les hommes peuvent attendre plus longtemps en raison de la nécessité de se stabiliser économiquement ou de critères sociaux différents.

De plus, l'âge au premier mariage varie également en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, les hommes se marient plus tard (à 24,3 ans en moyenne) que ceux vivant en milieu rural (21,3 ans). Cette tendance pourrait être expliquée par des opportunités éducatives et professionnelles plus nombreuses en milieu urbain, ainsi que par des normes sociales plus modernes qui incitent à attendre plus longtemps avant de se marier. Pour les femmes, l'écart est également notable : celles vivant en milieu urbain se marient en moyenne à 21,2 ans, soit plus tard que celles des zones rurales, où l'âge moyen au mariage est de 18,5 ans. Cela pourrait refléter des pratiques culturelles et des attentes sociales différentes entre le milieu urbain, où l'accès à l'éducation et l'indépendance des femmes sont plus courants, et le milieu rural, où les mariages précoces sont plus fréquents en raison de traditions et de contraintes économiques.

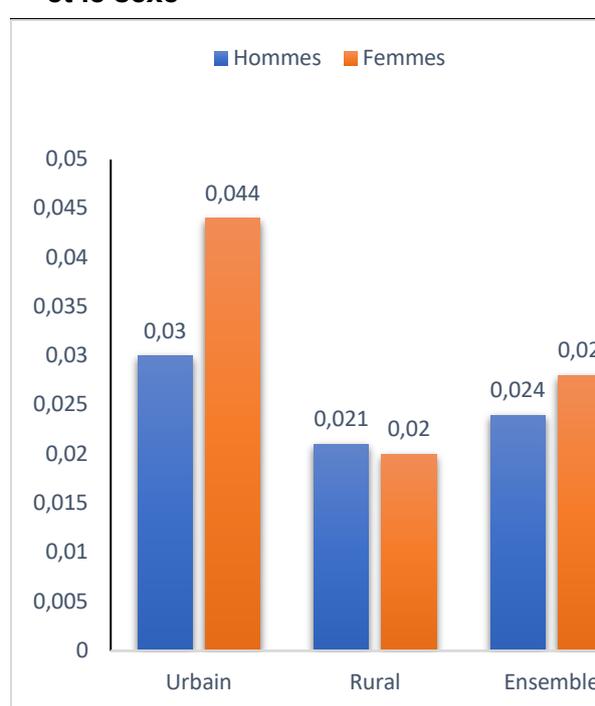
**Tableau 3.03 : Indicateurs de nuptialité par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Age moyen au premier mariage				Célibat définitif (%)		
	Masculin	Féminin	Ecart H-F	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	27,4	21,2	6,2	24,3	0,030	0,044	<b>0,037</b>
Rural	24,0	18,5	5,5	21,3	0,021	0,020	<b>0,021</b>
<b>Ensemble</b>	<b>25,1</b>	<b>19,4</b>	<b>5,7</b>	<b>22,2</b>	<b>0,024</b>	<b>0,028</b>	<b>0,026</b>

**Graphique 3.01 : Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe**



**Graphique 3.02: Fréquence du célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe**



Une analyse comparative entre les deux sexes révèle une disparité, en effet on constate à travers le graphique 3.01 que les hommes dans l'ensemble et aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural se marient plus tardivement que les femmes. L'écart est en moyenne de 6,7 ans entre homme et femme du milieu urbain. Cet écart reste la même en milieu rural (6,7ans)

Concernant le célibat définitif, les résultats montrent que la fréquence de celui-ci est inférieure à 1% quel que soit le sexe. Cette fréquence chez les femmes est de 0,04% en milieu urbain contre 0,02% en milieu rural. Alors que ces chiffres sont de 0,03% et 0,02% chez les hommes respectivement en milieu urbain et rural. L'intensité de la nuptialité varie aussi selon le milieu de résidence.

Dans le tableau 3.04 on observe les indicateurs de nuptialité au niveau des régions administratives du pays. L'âge moyen au premier mariage est plus élevé chez les hommes comparés aux femmes quel que soit la région.

Chez les femmes, c'est à Taoudenni qu'on enregistre l'âge moyen le plus élevé tandis que le plus bas est observé à Nioro et Kita (16,6ans). Alors que l'âge moyen le plus élevé chez les hommes est observé encore à Taoudenni (28,4 ans) et le plus bas à Dioïla et Kita (24 ans).

S'agissant du célibat définitif on constate qu'en 2022 que la proportion des femmes ayant atteint 50 ans sans jamais se marier est de 3%, ce qui n'est pas le cas chez les hommes qui ne se sont jamais mariés (2%). C'est dans région de Mopti, Nara, Douentza et de Bandiagara que le pourcentage d'hommes qui ne se sont jamais mariés est plus élevé avec respectivement (3,6%, 2,3%, 3,8% et 3,2%). En revanche Dioïla enregistre le plus faible pourcentage (1,2%).

**Tableau 3.04 : Indicateurs de nuptialité par sexe selon la région de résidence**

Région	Age moyen au premier mariage			Célibat définitif	
	Homme	Femme	Ecart	Homme	Femme
Kayes	25,3	18,4	6,9	0,026	0,028
Koulikoro	25,0	18,8	6,3	0,020	0,021
Sikasso	25,2	19,2	6,0	0,016	0,019
Ségou	24,8	19,4	5,4	0,020	0,022
Mopti	23,6	19,9	3,7	0,036	0,027
Tombouctou	23,6	19,7	3,9	0,034	0,036
Gao	22,4	18,4	3,9	0,038	0,044
Kidal	18,9	17,5	1,4	0,029	0,038
Taoudenni	23,5	21,1	2,4	0,032	0,032
Ménaka	20,7	18,1	2,6	0,019	0,027
Nioro	24,2	17,2	7,0	0,012	0,022
Kita	23,9	17,0	6,8	0,014	0,017
Dioïla	24,0	18,3	5,7	0,012	0,016
Nara	21,6	17,6	3,9	0,023	0,015
Bougouni	24,0	17,6	6,4	0,026	0,024
Koutiala	25,1	19,8	5,3	0,013	0,014
San	25,2	20,1	5,1	0,015	0,016
Douentza	24,3	20,4	4,0	0,038	0,029
Bandiagara	23,1	19,4	3,8	0,032	0,020
District de Bamako	28,0	21,5	6,5	0,030	0,048
<b>Ensemble</b>	<b>25,1</b>	<b>19,4</b>	<b>5,7</b>	<b>0,024</b>	<b>0,028</b>

La comparaison des âges moyens au premier mariage de 2009 à 2022 montre un changement à la hausse chez les hommes et à la baisse chez les femmes (Tableau 3.05).

Pour les hommes, cet âge est passé de 24,5 ans en 2009 à 26,2 ans en 2022. L'écart d'âge le plus grand entre conjoints a été constaté en 2022 ou il s'établit à 6,7 ans.

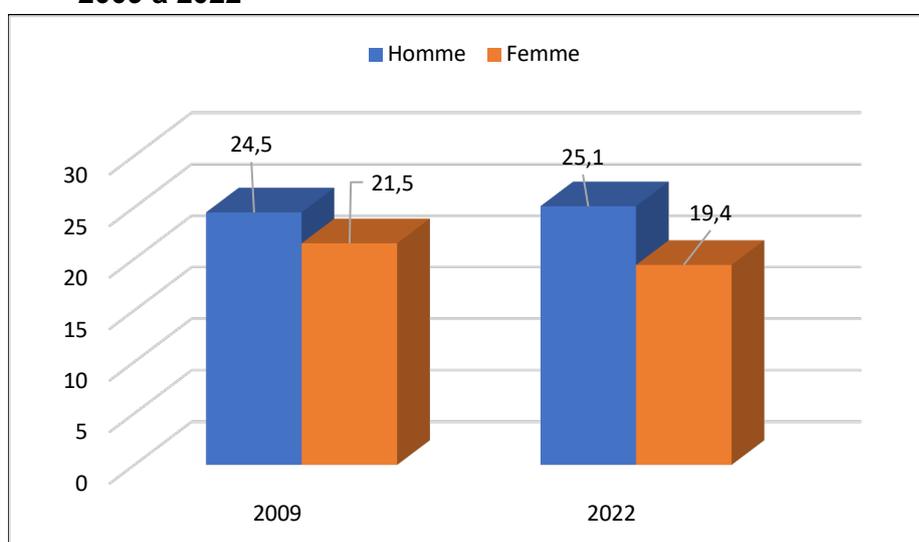
Quant aux femmes, l'âge moyen au premier mariage diminue sur la même période passant de 21,5 ans à 19,5 ans. Donc les femmes ont tendance à entrer plus tôt en vie conjugale de façon volontaire ou involontaire en 2022 (19,5 ans) comparé à 2009 (21,5 ans).

L'âge moyen au premier mariage des maliens a diminué de 4 points de pourcent entre 2009 et 2022 chez les femmes contre une augmentation d'environ 3 points de pourcent chez les hommes.

**Tableau 3.05 : Evolution de l'âge moyen et des fréquences du célibat définitif selon le sexe**

Année	Âge moyen		Ecart d'âge moyen H-F	Célibat définitif	
	Homme	Femme		Homme	Femme
2009	24,5	21,5	3,0	0,3	1,9
2022	25,1	19,4	5,7	0,024	0,028

**Graphique 3.03 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe de 2009 à 2022**



### 3.1.4 Femmes mariées en unions polygamiques

En 2022 Au Mali, 2 337 164 personnes vivaient dans les mariages polygamiques contre 5194916 personnes monogames soit respectivement 18,2% et 40,3% de la population résidente des 12 ans et plus. Cela indique qu'une proportion significative de la population malienne vit en union polygamique, bien que la majorité soit en union monogamique. Parmi ces polygames, nous avons 1 525 170 femmes (soit 65,3%) contre 811994 d'hommes, soit 34,4% (tableau 3.06).

**Tableau 3.06 : Répartition (Effectif et %) des mariés par type de mariage selon sexe**

Type de mariage	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Monogamie	2457641	47,1	2737275	52,9	5194916	100,0
Polygamie	811994	34,5	1525170	65,5	2337164	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>3269635</b>	<b>43,2</b>	<b>4262445</b>	<b>56,8</b>	<b>7532080</b>	<b>100,0</b>

Concernant le type de polygamie, l'analyse révèle (tableau 3.0.7) qu'une grande majorité des polygames sont état de polygamie 2, c'est-à-dire le cas d'une femme dont l'époux a deux épouses dont elle-même. Dans l'ensemble, 83,1% des femmes en foyer polygame sont de ce type contre 88% des hommes. Ensuite suivent les polygames de type 3 qui sont les plus nombreux. Il s'agit d'une femme dont l'époux a deux autres femmes plus elle-même ou un homme qui est marié à trois femmes. Environ 14% des femmes polygames contre 9,8% des hommes polygames sont dans ce type de polygamie.

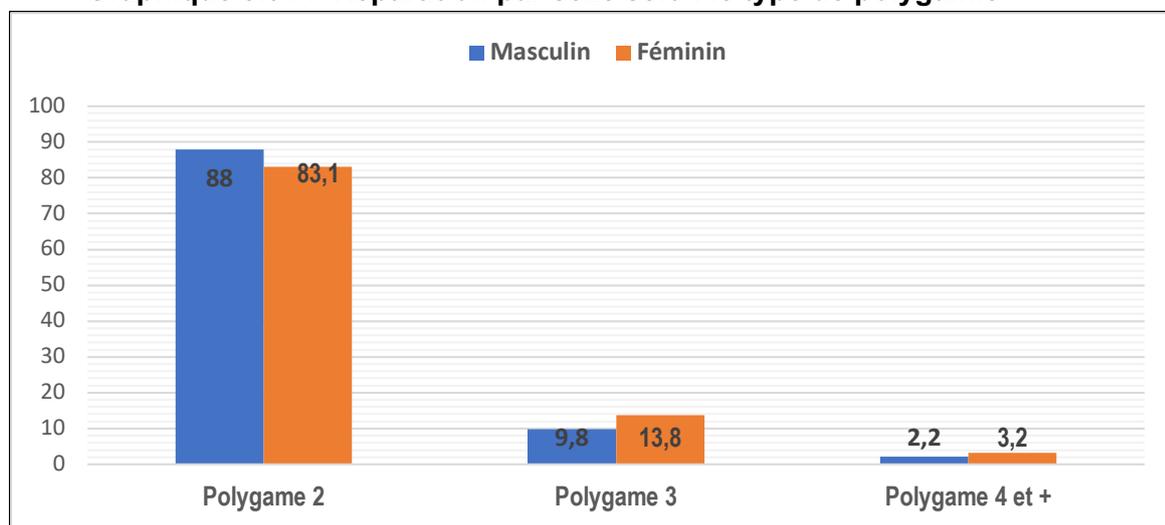
**Tableau 3.07 : Répartition (Effectif et %) des polygames par milieu de résidence et le sexe selon le type de polygamie**

Type de polygame	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Polygame 2	164362	88,4	272777	84,1	553497	87,8	999938	82,8	714187	88,0	1266730	83,1	1980916	84,8
Polygame 3	16732	9,0	40583	12,5	63621	10,1	170648	14,1	79862	9,8	210060	13,8	289922	12,4
Polygame 4 et +	4940	2,7	11031	3,4	13058	2,1	37555	3,1	17945	2,2	48381	3,2	66326	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>186034</b>	<b>100</b>	<b>324391</b>	<b>100</b>	<b>630175</b>	<b>100</b>	<b>1208141</b>	<b>100</b>	<b>811994</b>	<b>100</b>	<b>1525170</b>	<b>100</b>	<b>2337164</b>	<b>100</b>

Il ressort du graphique 3.04 que le nombre de polygames varie en fonction du type de polygamie. Les proportions diminuent au fur et à mesure que le nombre de coépouses augmente pour les femmes et le nombre d'épouses augmente pour les hommes.

Par ailleurs, il y a plus de polygames en milieu rural (1838316 cas, soit 78,3%) qu'en milieu urbain (510425 cas, soit 21,7%).

**Graphique 3.04 : Répartition par sexe selon le type de polygamie**



### 3.1.5 Analyse de l'union libre par sexe selon le milieu de résidence

Les données du tableau 3.08 montrent que, au Mali, 403 589 personnes vivent en union libre, ce qui représente 1,9 % de la population de 12 ans et plus. Parmi celles-ci, 163 000 (soit 40,4 %) sont des femmes et 240 589 (soit 59,6 %) sont des hommes. Cela indique que l'union libre est un phénomène plus courant chez les hommes au Mali, avec une plus grande proportion d'hommes vivant en union libre par

rapport aux femmes. Cette tendance peut être attribuée à des facteurs socioculturels et économiques qui favorisent l'union libre chez les hommes, notamment des choix personnels ou des possibilités économiques différentes de celles des femmes.

En outre, la proportion de femmes vivant en union libre par rapport à l'ensemble des femmes âgées de 12 ans et plus est relativement faible, soit 1,5 %. En comparaison, la proportion d'hommes vivant en union libre est plus élevée, atteignant 2,3 %. Ces différences sont également notables lorsqu'on examine le milieu de résidence. En milieu rural, la proportion des femmes vivant en union libre est de 1,4 %, contre 2,2 % chez les hommes. En milieu urbain, cette proportion est un peu plus élevée chez les femmes (1,8 %) par rapport au milieu rural, mais reste toujours inférieure à celle des hommes (2,3 %).

**Tableau 3.08 : Effectif et poids des personnes en union libre par sexe et selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Effectif	Poids %
	Effectif	Poids %	Effectif	Poids %		
Urbain	76456	2,3	62820	1,8	139276	2,1
Rural	164133	2,2	100180	1,4	264313	1,8
<b>Ensemble</b>	<b>240589</b>	<b>2,3</b>	<b>163000</b>	<b>1,5</b>	<b>403589</b>	<b>1,9</b>

### 3.1.6 Analyse de l'union libre par sexe selon la région de résidence

Au niveau des régions, c'est dans les régions de Kayes, Kidal, Koutiala et le district de Bamako qui ont les proportions les plus élevées. Dans ces régions, la proportion des femmes en union libre est respectivement de 2,3% (contre 3,9% pour les hommes), 2,3% (contre 2,1% pour les hommes), 2,2% (contre 3% pour les hommes) et de 2% (contre 2,5% pour les hommes) pour toute la région. Par contre, dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudenni, Ménaka, Douentza et Bandiagara, le poids des femmes en union libre est inférieur à un (1). (Tableau 3.09).

**Tableau 3.09 : Effectif et poids des personnes en union libre par sexe et selon la région de résidence**

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Kayes	35631	3,9	20938	2,3	56569	3,1
Koulikoro	27226	2,4	17528	1,6	44754	2,0
Sikasso	15652	2,1	10983	1,4	26635	1,7
Ségou	19957	1,8	13777	1,2	33734	1,5
Mopti	1716	0,4	1422	0,3	3138	0,4
Tombouctou	1727	0,5	1358	0,4	3085	0,4
Gao	1888	0,5	1728	0,5	3616	0,5
Kidal	893	2,1	842	2,3	1734	2,2
Taoudenni	253	0,5	207	0,5	460	0,5
Ménaka	547	0,4	414	0,4	961	0,4
Nioro	9188	2,8	5320	1,5	14508	2,2
Kita	11672	3,4	5649	1,7	17322	2,5
Dioïla	10525	3,1	5844	1,7	16369	2,4
Nara	1730	1,2	1548	1,1	3278	1,2

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Bougouni	21372	2,7	11197	1,4	32569	2,1
Koutiala	16936	3,0	12767	2,2	29703	2,6
San	10701	2,6	7111	1,8	17812	2,2
Douentza	538	0,7	459	0,6	998	0,7
Bandiagara	1272	0,4	1358	0,4	2630	0,4
Bamako	51164	2,5	42549	2,0	93713	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>240589</b>	<b>2,3</b>	<b>163000</b>	<b>1,5</b>	<b>403589</b>	<b>1,9</b>

### 3.1.7. Femmes dans les mariages célébrés à l'état civil

Le tableau 3.10 indique que c'est en ville qu'on retrouve plus de femmes dont le mariage a été célébré à l'état civil. Le pourcentage s'élève à (50,2% contre 49,8% avec un mariage non célébré à l'état civil). Ceci révèle les disparités spatiales de la prévalence de l'enregistrement des mariages à l'état civil et indirectement celle de l'enregistrement des autres événements comme les naissances. Dans l'ensemble, très peu de femmes (26,5% contre 73,5%) se sont mariées sans passer par l'état civil.

En milieu rural, le pourcentage est encore plus faible seulement une femme sur 10 a célébré leur mariage à l'état civil (contre 83,8% des mariages sans formalités civils à la mairie).

**Tableau 3.10: Répartition (%) des femmes mariées par statut de mariage selon milieu de résidence**

Milieu de résidence	Statut de mariage civil				Ensemble	
	Mariage civil		Mariage non civil			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	660858	50,2	654515	49,8	1315373	100,0
Rural	489789	16,2	2539203	83,8	3028992	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>1150646</b>	<b>26,5</b>	<b>3193718</b>	<b>73,5</b>	<b>4344365</b>	<b>100,0</b>

Les plus faibles proportions des femmes se trouvant dans des mariages non célébrés à l'Etat civil sont constatées dans les régions de Kidal, Ménaka, Taoudenni, Gao et Tombouctou avec des pourcentages inférieurs à 10% contre 90% (Tableau 3.11).

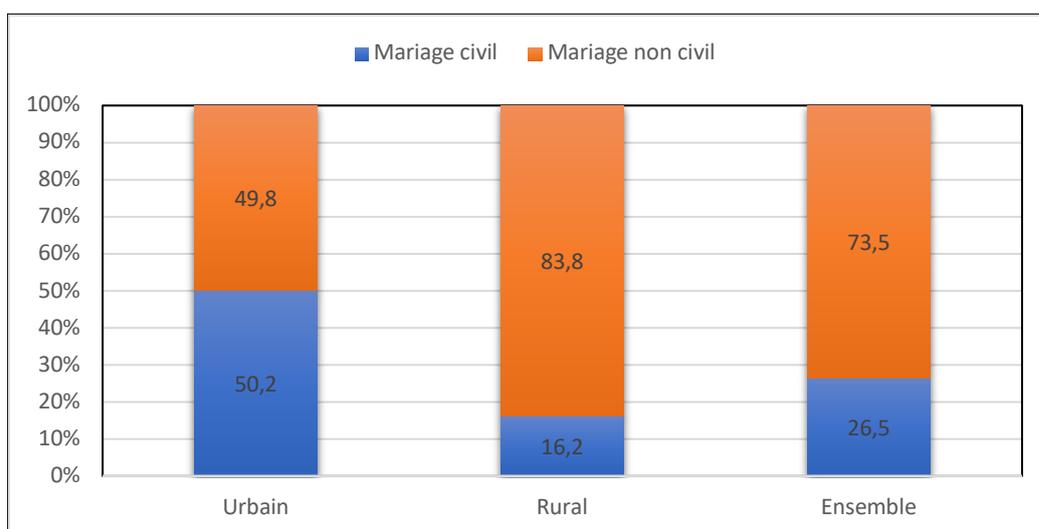
**Tableau 3.11 : Répartition (%) des femmes mariées par statut de mariage selon la région de résidence**

Région	Mariage civil	%	Mariage non civil	Proportion	Total	Proportion
Kayes	70686	17,4	334630	82,6	405316	100,0
Koulikoro	102422	21,4	375129	78,6	477551	100,0
Sikasso	139074	41,8	193400	58,2	332474	100,0
Ségou	99800	22,0	353812	78,0	453612	100,0
Mopti	29743	20,6	114712	79,4	144456	100,0
Tombouctou	10875	9,7	101144	90,3	112018	100,0
Gao	10508	9,3	102988	90,7	113496	100,0
Kidal	258	3,5	7086	96,5	7344	100,0
Taoudenni	780	5,1	14584	94,9	15364	100,0
Ménaka	1601	4,3	35402	95,7	37003	100,0

Région	Mariage civil	%	Mariage non civil	Proportion	Total	Proportion
Nioro	18169	11,6	138713	88,4	156882	100,0
Kita	26225	16,8	129764	83,2	155989	100,0
Dioïla	20196	13,1	133609	86,9	153806	100,0
Nara	6086	11,9	45145	88,1	51231	100,0
Bougouni	48472	13,9	301432	86,1	349904	100,0
Koutiala	54584	23,0	182409	77,0	236993	100,0
San	34413	20,8	131062	79,2	165475	100,0
Douentza	4983	19,5	20528	80,5	25511	100,0
Bandiagara	22238	18,9	95431	81,1	117669	100,0
Bamako	445715	53,6	386556	46,4	832271	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>1153178</b>	<b>26,5</b>	<b>3191186</b>	<b>73,5</b>	<b>4344365</b>	<b>100,0</b>

L'analyse du graphique 3.05 montre que, la proportion de femmes dont le mariage est célébré à l'état civil est très faible (26,5% contre 73,5% dont le mariage n'a pas été célébré à l'état civile). En milieu rural la tendance reste la même (16,2 contre 83,8%).

**Graphique 3.05 : Répartition des femmes mariées par statut de mariage civil selon le milieu de résidence.**



## 3.2 FECONDITE

### 3.2.1. Fécondité des femmes de 15-49 ans

La tranche d'âge classique retenue pour l'analyse de la fécondité est celle de 15-49 ans. En guise de rappel, l'effectif des femmes de cette tranche d'âge est de 4 873 964, soit 22,8% de la population totale et 45,7% de la population féminine.

Au Mali, le nombre moyen d'enfants par femmes est estimé à 6,1, ce qui le classe parmi les pays à forte fécondité. Ce niveau de fécondité varie selon le milieu et la région de résidence en raison sans doute des comportements différents des femmes rurales et des femmes citadines d'une part et des femmes des régions d'autre part. En milieu urbain, l'ISF est de 5,1 enfants alors qu'il est de 6,4 enfants en milieu rural.

(Tableau 3.12). Par contre, on observe des disparités du taux global de fécondité générale et de l'âge moyen à la procréation entre les milieux de résidence et entre les régions

**Tableau 3.12 : Indicateurs de fécondité des femmes de 15-49 ans selon le milieu de résidence**

Indicateurs	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
TGFG (‰)	166,5	202,2
ISF (Enfants)	5,1	6,4
Age moyen à la procréation (ans)	30,3	29,6
Infécondité à 45 à 49 ans)	6,2	4,0

L'analyse selon la région fait ressortir deux groupes. Le premier groupe composé de Koutiala (7,4 enfants), Kita (7,1 enfants), San (7,1 enfants) et Bougouni (7 enfants) comprend des régions dont les ISF sont plus élevés que la moyenne nationale. Le second groupe où le nombre moyen d'enfants par femme est le plus faible sont les régions de Taoudenni, Kidal, Tombouctou et Ménaka, avec respectivement 3,5, 3,7, 4,9 et 4,1. (Tableau 3.13).

**Tableau 3.13 : Indicateurs de fécondité des femmes de 15-49 ans selon la région de résidence**

Région	TGFG (‰)	ISF (Enfants)	Age Moyen à la Procréation (ans)	Infécondité à 45 à 49 ans)
Kayes	200,4	6,3	29,6	5,3
Koulikoro	201,6	6,3	29,6	4,9
Sikasso	197,9	6,3	29,6	3,2
Ségou	194,9	6,2	29,7	6
Mopti	160,2	5,1	29,9	-
Tombouctou	154,9	4,9	29,7	-
Gao	161,8	5	29,4	-
Kidal	134,4	3,7	29,1	-
Taoudenni	114,3	3,5	28,7	-
Ménaka	141,9	4,1	28,1	-
Nioro	212,8	6,8	29,8	5,4
Kita	230,6	7,1	28,8	4,1
Dioïla	209,8	6,7	29,5	2,5
Nara	185,7	5,7	28,9	-
Bougouni	221,2	7	29,7	3
Koutiala	224,1	7,4	29,6	1,6
San	212,7	7,1	30,3	2,6
Douentza	159,8	5,1	29,8	-
Bandiagara	193,5	6,2	29,7	-
District de Bamako	164,2	5	30,5	6,9
<b>Ensemble</b>	<b>190,9</b>	<b>6,1</b>	<b>29,9</b>	<b>4,7</b>

### 3.2.2. Filles adolescentes ayant déjà procréé

Dans l'ensemble, le **tableau 3.14** indiquent que 1,2 % des filles âgées de 12 à 14 ans ont eu au moins une naissance vivante. En milieu urbain, 0,5% des filles âgées de 12 à 14 ans ont eu au moins une naissance vivante contre 1,6% des filles de la même tranche en milieu rural.

Nous constatons que le poids des filles ayant déjà procréé évolue un peu d'un âge à un autre entre 12-14 ans. Il est de 0,9% pour les filles de 12 ans, 1,1% pour celles de 13 ans et 1,7% pour celles de 14 ans. Nous observons également la même tendance quel que soit le milieu de résidence.

S'agissant des filles âgées de 15 à 16 ans, 8,9% d'entre elles ont déjà procréé. Cette proportion est de 11,9% en milieu rural et seulement de 4% en milieu urbain. Le phénomène de procréation des filles de 15 à 16 ans est donc plus important en milieu rural (plus du double) qu'en milieu urbain.

Par ailleurs, entre 12 et 16 ans, 4,1% des filles ont déjà donné naissance à au moins un enfant. Cette réalité est plus importante en milieu rural (5,3%) qu'en milieu urbain (2%).

**Tableau 3.14 : Effectif et poids des filles âgées de 12 à 19 ans ayant déjà procréé selon le milieu de résidence**

Année d'âge	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural			
	Effectif	Poids	Effectif	%	Effectif	%
12 ans	358	0,4	2315	1,2	2673	0,9
13 ans	438	0,5	2467	1,5	2905	1,1
14 ans	662	0,8	3468	2,2	4131	1,7
<b>12-14 ans</b>	<b>1458</b>	<b>0,5</b>	<b>8250</b>	<b>1,6</b>	<b>9709</b>	<b>1,2</b>
15 ans	2409	2,7	13544	9,0	15953	6,6
16 ans	4853	5,5	20938	15,1	25792	11,3
<b>15-16 ans</b>	<b>7262</b>	<b>4,0</b>	<b>34483</b>	<b>11,9</b>	<b>41745</b>	<b>8,9</b>
<b>12-16 ans</b>	<b>8720</b>	<b>2,0</b>	<b>42733</b>	<b>5,3</b>	<b>51453</b>	<b>4,1</b>
17 ans	9475	11,1	33335	24,9	42810	19,6
18 ans	18426	20,1	56107	37,0	74533	30,6
19 ans	23674	30,0	57657	46,8	81332	40,2
15-19 ans	58837	13,5	181583	26,0	240419	21,2
<b>Ensemble</b>	<b>60295</b>	<b>8,6</b>	<b>189833</b>	<b>15,7</b>	<b>250128</b>	<b>13,1</b>

L'analyse du tableau 3.15 des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé selon la région de résidence révèle que ce sont les régions de Nioro (2,3%), de Kita (2,3%) et de Kayes (2,2%) présentent les proportions les importantes. Contrairement aux régions sauf Kidal et Taoudenni, dans le district de Bamako, malgré qu'il a le plus grand effectif des filles de 12-14 ans ayant déjà procréé, Bamako (0,5%) enregistre le poids le plus faible de ces filles par rapport aux autres régions.

**Tableau 3.15 : Effectif et poids des filles âgées de 12 à 19 ans ayant déjà procréé selon la région de résidence**

Région	12 - 14 ans		12-16 ans		15 - 16 ans		15-19 ans		12-19 ans	
	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids
Kayes	1532	2,2	6500	5,8	4968	12,0	26070	26,4	27602	16,5
Koulikoro	1247	1,6	6978	5,5	5731	12,1	32182	27,7	33429	17,2
Sikasso	941	1,6	3254	3,6	2313	7,2	16732	21,7	17673	13,1
Ségou	983	1,2	5202	4,1	4219	9,3	23147	20,9	24130	12,6
Mopti	188	0,7	1746	3,9	1558	9,4	7015	17,6	7203	10,6
Tombouctou	171	0,7	1513	3,9	1342	9,5	6419	18,0	6590	11,2
Gao	213	1,0	1772	5,2	1559	11,9	7177	21,5	7389	13,6
Kidal	5	0,2	325	8,4	319	21,8	992	25,4	998	16,1
Taoudenni	10	0,3	170	3,1	160	8,3	491	10,9	501	6,4
Ménaka	48	0,7	494	4,5	446	11,9	2158	21,1	2206	13,1
Nioro	602	2,3	2752	6,6	2149	14,4	10702	31,3	11305	18,8
Kita	540	2,3	3459	9,0	2919	20,2	14046	40,4	14586	25,2

Région	12 - 14 ans		12-16 ans		15 - 16 ans		15-19 ans		12-19 ans	
	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids	Effectif	poids
Dioïla	391	1,6	1719	4,4	1328	9,9	8191	24,9	8582	15,0
Nara	113	1,2	1183	8,0	1070	20,0	4124	31,7	4237	19,1
Bougouni	951	1,8	5166	6,0	4215	14,2	23780	32,9	24730	19,7
Koutiala	405	0,9	1569	2,1	1163	4,4	9736	16,1	10142	9,4
San	317	1,0	985	2,0	668	4,2	5323	14,2	5640	8,2
Douentza	45	0,9	348	4,4	303	10,8	1427	20,4	1472	12,3
Bandiagara	202	0,8	1978	4,8	1776	13,2	6556	20,5	6758	11,7
Bamako	804	0,5	4340	1,6	3536	3,1	34151	12,3	34955	7,9
<b>Ensemble (12-19)</b>	<b>9709</b>	<b>1,2</b>	<b>51453</b>	<b>4,1</b>	<b>41745</b>	<b>8,9</b>	<b>240419</b>	<b>21,2</b>	<b>250128</b>	<b>13,1</b>

### 3.3 MORTALITE

Dans cette sous-section, l'analyse est consacrée à la mortalité générale et l'espérance de vie à la naissance en mettant un accent particulier sur la mortalité maternelle au Mali à son évolution.

#### 3.3.1. Mortalité générale

Le niveau de la mortalité comme les années précédentes demeure plus faible chez les femmes que chez les hommes au Mali. En effet, en 2022 le taux brut de mortalité s'élevait à 8 ‰ contre 9,8 ‰ chez les hommes. Cet écart augmente ou diminue selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. En milieu urbain, l'écart est de 2,1 points et en milieu rural de 1,6 points. Il faut noter que le niveau de mortalité des femmes demeure un peu faible (6,4 ‰) en milieu urbain qu'en milieu rural (8,5 ‰). Cette différence de niveau de mortalité se situe au niveau de l'espérance de vie à la naissance où on constate que les femmes en milieu urbain vivent 3,9 ans de plus que les hommes et en milieu rural 3,2 ans de plus. L'espérance de vie des femmes à la naissance s'élève à 62,4 ans en milieu urbain et 59,7 ans en milieu rural (tableau 3.18).

Au niveau régional, ce sont les régions de Nioro et de Kita qui ont le niveau de mortalité le plus élevé chez les femmes, soit respectivement un taux brut de mortalité de 12,3 ‰ et 11,9‰ pour une espérance de vie à la naissance de 53,1 ans et 54,5. (tableau A.3.01).

**Tableau 3.16 : Taux brut de mortalité (‰) et espérance de vie à la naissance par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Taux brut de mortalité (en ‰)			Espérance de vie à la naissance (année)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	8,5	6,4	7,4	58,5	62,4	60,3
Rural	10,4	8,8	9,6	56,5	59,7	58
<b>Ensemble</b>	<b>9,8</b>	<b>8,0</b>	<b>8,9</b>	<b>57,1</b>	<b>60,6</b>	<b>58,7</b>

La mortalité infantile est un phénomène qui concerne les décès d'enfants de moins d'un an. Le quotient de mortalité infantile (1q0) étant une mesure à la naissance, de la probabilité de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire.

Le quotient de mortalité infantile chez les filles est de 47 décès pour 1000 naissances vivantes contre 56,3 décès pour 1000 naissances vivantes chez les garçons. Cet écart est plus élevé en milieu rural (53,7 décès pour 1000 naissances vivantes chez les filles contre 63,8 chez les garçons) qu'en milieu urbain (31,9 décès pour 1000 naissances vivantes chez les filles contre 39,2 chez les garçons) (Voir tableau 3.19).

**Tableau 3.17: Quotient de mortalité infantile par sexe selon milieu de résidence**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infantile (‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	39,2	31,9	35,7
Rural	63,8	53,7	58,9
<b>Ensemble</b>	<b>56,3</b>	<b>47,0</b>	<b>51,8</b>

Le quotient de mortalité juvénile est la probabilité pour les enfants qui ont atteint un an de mourir avant l'âge de cinq ans. Sur 1000 enfants qui ont atteint un an au Mali en 2022, environ 46 meurent avant l'âge de 5 ans.

Selon le sexe, le quotient de mortalité juvénile est de 44,9 ‰ chez les filles contre 47,1 ‰ chez les garçons (tableau 3.20).

Selon le milieu de résidence, on observe une certaine disparité car le quotient de mortalité juvénile est près de deux fois supérieur en milieu rural comparativement au milieu urbain. Il est de 53,3 ‰ en milieu rural contre 27,4 ‰ en milieu urbain.

Cependant, contrairement à la mortalité infantile qui est conditionnée davantage par les facteurs liés à la mère (état de santé de la mère pendant la grossesse, la manière dont la grossesse a été gérée, les conditions d'accouchement et les soins postnatals, l'allaitement maternel et le sevrage), la mortalité juvénile est beaucoup plus conditionnée par les facteurs externes (environnement familial où vit l'enfant). Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer les conditions alimentaires, la qualité de l'eau consommée, les conditions d'hygiène du ménage, la vaccination, etc. Tous ces facteurs ont des conséquences directes sur la santé des petits enfants. Les éléments explicatifs des différences de niveau de mortalité qu'on observe entre milieu sont à rechercher dans la liste des facteurs relevés ci-dessus.

**Tableau 3.18: Quotient de mortalité juvénile par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité juvénile (‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	29,6	25,1	27,4
Rural	53,9	52,7	53,3
<b>Ensemble</b>	<b>47,1</b>	<b>44,9</b>	<b>46,0</b>

Le groupe cible concerne les enfants de moins de cinq ans. Le tableau 3.22 montre que la mortalité infanto-juvénile demeure toujours élevée au Mali. Au niveau national, plus de 95 enfants sur 1000 naissances n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Son niveau est plus élevé chez les garçons (100,7 ‰) que chez les filles (89,7 ‰).

L'analyse selon le milieu de résidence montre l'existence d'un écart important entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, environ 109 enfants sur 1000 naissances survenues en milieu rural, n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire ; contre 62 enfants sur 1000 en milieu urbain. Les enfants vivant en milieu urbain sont moins exposés au risque de mourir que leurs homologues du milieu rural.

**Tableau 3.19: Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (en ‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	67,7	56,2	62,1
Rural	114,2	103,6	109,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,7</b>	<b>89,7</b>	<b>95,4</b>

Tout comme la mortalité infantile et juvénile, la mortalité infanto-juvénile est inégalement distribuée au niveau des régions. Excepté le district de Bamako, toutes les régions ont un quotient supérieur à la moyenne nationale (95,4 ‰). De plus, hormis la région de Nioro, quel que soit le sexe, le quotient de mortalité infanto-juvénile est plus élevé chez les garçons que chez les filles. (Tableau A3.02).

### 3.3.2 Mortalité maternelle

La mortalité maternelle est une cible importante des politiques et programmes de santé dans les pays en voie de développement. L'ODD 3 comprend une cible ambitieuse : « d'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes ».

Le RGPH5 a estimé le rapport de mortalité maternelle à 412,9 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, ce qui signifie que sur 100 000 naissances vivantes, près de 413 femmes décèdent pour des raisons liées à la grossesse. Selon le milieu de résidence, le rapport de mortalité maternelle est plus élevé en milieu rural comparativement au milieu urbain (471,89 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes contre 296,54). Quel que soit le milieu de résidence, le niveau de la mortalité maternelle reste encore très élevé.

Environ une femme sur six femmes décède entre l'âge de 15 et 49 ans pour des causes liées à la grossesse et à l'accouchement. Cela traduit un niveau très élevé de la mortalité maternelle. Comme précédemment, le risque est plus élevé en milieu rural (17,1 %) qu'en milieu urbain (14,2 %) (Tableau A3.03). La probabilité qu'une femme malienne décède d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement est d'environ 0,015, soit un peu plus de 1 sur 67.

Le taux de mortalité maternelle exprimé en pour 1000 est de 0,41. Il est respectivement de 0,29 en milieu urbain contre 0,48 en milieu rural. (Tableau 3.22)

**Tableau 3.20: Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Nombre de décès maternels au cours des 12 derniers mois	Taux de mortalité maternelle (en ‰)	Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	Proportion de décès de femmes reliés à des causes maternelles (en %)	Risque de décès maternels sur la durée de la vie
Urbain	487	0,29	296,54	66,28	0,0100
Rural	1531	0,48	471,89	71,09	0,0169
<b>Ensemble</b>	<b>2017</b>	<b>0,41</b>	<b>412,86</b>	<b>69,84</b>	<b>0,0145</b>

Concernant les autres indicateurs, depuis 1976, le niveau de la mortalité continue de baisser chez les femmes au Mali. Les femmes vivent de plus en plus longtemps. En effet, l'espérance de vie à la naissance est passé de 49,7 ans en 1976 chez les femmes à 60,6 ans en 2022, soit une augmentation de 10,9 ans en 46 ans. (Tableau 3.23)

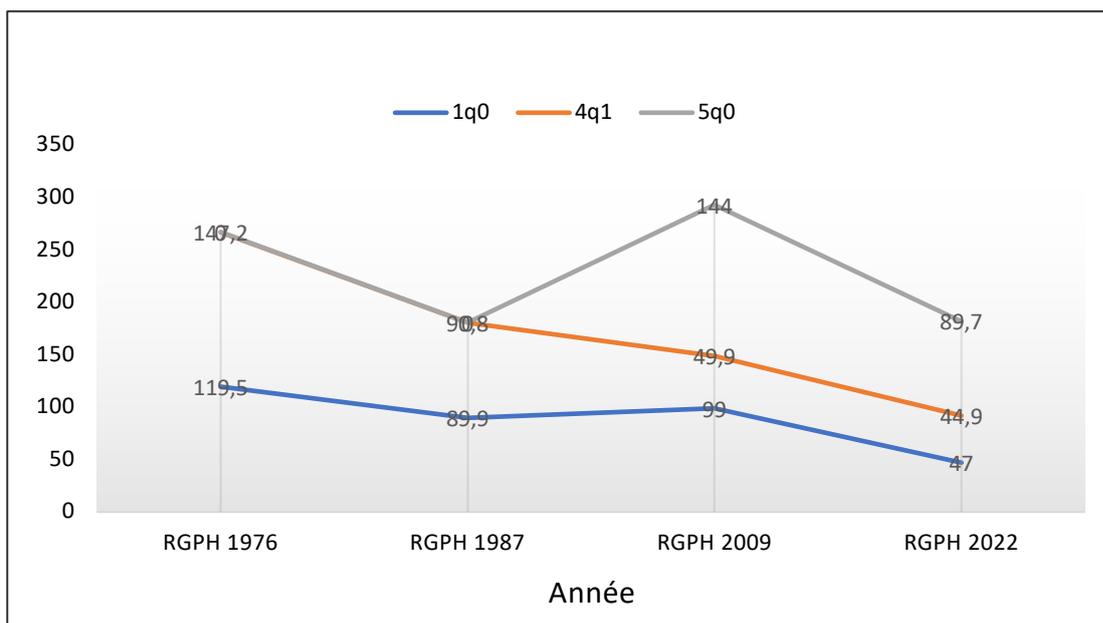
Le taux brut de mortalité est passé de 16,9‰ en 1976 à 8‰ en 2022. Cette baisse du niveau de mortalité chez les femmes n'a pas amélioré le niveau des risques obstétricaux. En effet, le rapport de mortalité maternelle a augmenté en 13 ans. De 364 décès pour 100000 naissances vivantes en 2009 on est aujourd'hui à 413 décès pour 100000 naissances vivantes.

**Tableau 3.21: Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine de 1976 à 2022**

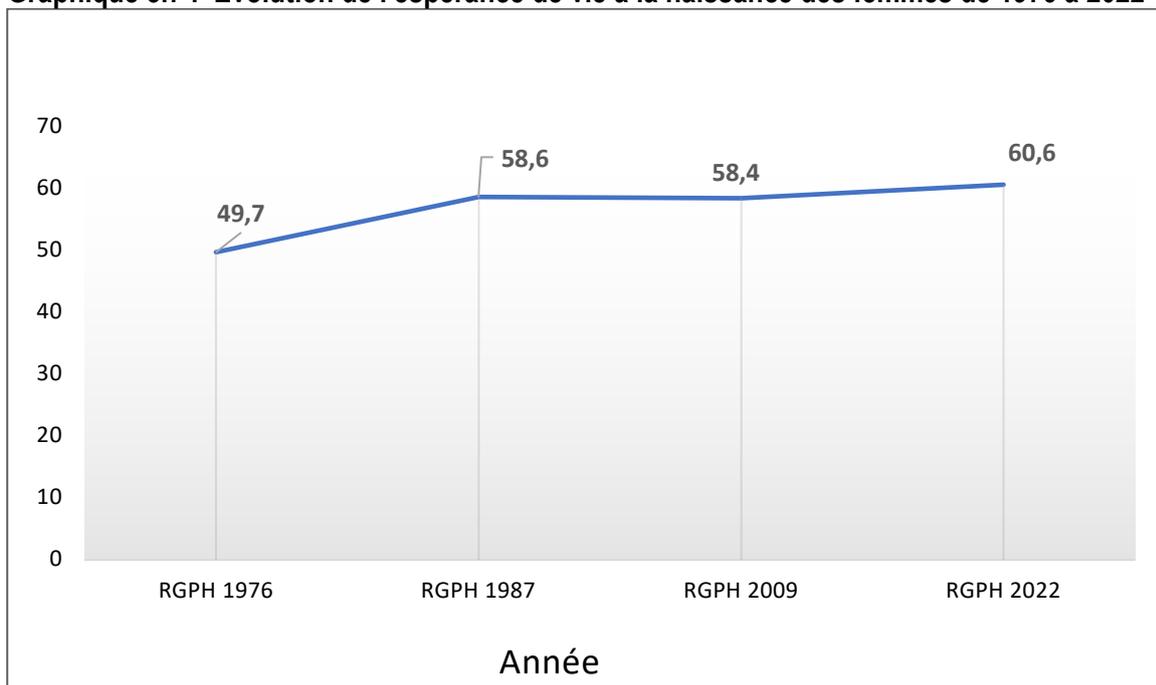
Indicateurs	RGP 1976	RGPH 1987	RGPH 2009	RGPH 2022
TBM	16,9	11,6	10,1	8,0
E0	49,7	58,6	58,4	60,6
1q0	119,5	89,9	99	47
4q1	147,2	90,8	49,9	44,9
5q0	-	172,6	144	89,7

Chez les filles de moins de 5 ans la baisse du niveau de la mortalité n'a pas été continue depuis 1987 (graphique 3.9). Cela a connu une hausse en 2009 (144 ‰). Cependant, comparativement à 1987 (172,6 ‰) le niveau de la mortalité chez les filles a beaucoup baissé en 2022 (89,7 ‰). Concernant les quotients de mortalité infantile et juvénile de 2022, ils ont connu une baisse considérable par rapport à ceux de 1976 (119,5 ‰ pour le quotient de mortalité infantile et 147,2 ‰ pour le quotient de mortalité juvénile).

**Graphique 3.6 : Evolution des indicateurs de mortalité des filles de moins de 5 ans de 1976 à 2022**



**Graphique 3.7 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance des femmes de 1976 à 2022**



### 3.4 Vue d'ensemble

La situation matrimoniale de la population de 12 ans et plus a connu un léger changement entre 2009 et 2022. La proportion des célibataires, par exemple, est passée de 47,9% à 41,8% chez les hommes et de 29,2% et 32% chez les femmes respectivement en 2009 et en 2022.

Au Mali, l'âge moyen au premier mariage des hommes (26,2 ans) est plus élevé que celui des femmes (19,5 ans). Le mariage est plus précoce en milieu rural (25,1 ans chez les hommes contre 18,4 ans chez les femmes) qu'en milieu urbain (28,1 ans chez les hommes contre 21,4 ans chez les femmes). En plus, 36% des femmes mariées sont en union polygamique.

Dans l'ensemble, 1,2% des filles âgées de 12 à 14 ans et 8,9% des filles âgées de 15 à 16 ans ont déjà procréé. Alors que le taux de procréation des femmes de 40-49 ans est de 3,6% et 4,7% des femmes âgées de 45-49 ans n'ont jamais procréé.

L'analyse relève que la mortalité des enfants demeure encore élevée au Mali. En effet, le quotient de mortalité infantile est de 47‰ chez les filles contre 56,3‰ chez les garçons et le quotient de mortalité juvénile (4Q1) se situe à 46‰ dans l'ensemble, soit 44,9‰ pour les filles contre 47,1‰ pour les garçons. En ce qui concerne la mortalité infanto-juvénile, il est estimé à 89,7‰ pour les filles et 100,7‰ pour les garçons.

## CHAPITRE IV : SITUATION DES FEMMES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

L'éducation scolaire et l'alphabétisation des femmes et filles constituent une priorité dans la politique sociale du gouvernement et les priorités d'assistance de ses partenaires au développement. Ce chapitre aborde principalement les informations sur la fréquentation scolaire, l'abandon scolaire des filles, la marginalisation scolaire ou les filles n'ayant jamais fréquenté, l'alphabétisation des femmes et les types de diplômes obtenus.

### 4.1. Scolarisation

Cette partie appréhende le niveau de scolarisation par cycle à travers le taux Brut de Scolarisation (TBS).

#### 4.1.1 Scolarisation au Fondamental 1 (primaire)

Dans l'ensemble du pays, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de (62,8%). Cependant, il existe une disparité entre les sexes, il s'élève à 63,7% pour les garçons contre 61,9% pour les filles. Ce déséquilibre persiste quels que soient la région et le milieu de résidence considérés.

En milieu urbain le TBS pour les filles est de 97,5% contre 100,4% pour les garçons. Quant au milieu rural, nous avons un TBS de 46,8% pour les filles et 49,9% pour les garçons (Tableau 4.01).

**Tableau 4.01 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 1 par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	100,4	97,5	98,9
Rural	49,9	46,8	48,4
<b>Ensemble</b>	<b>63,7</b>	<b>61,9</b>	<b>62,8</b>

L'analyse de la distribution par région du taux brut de scolarisation (TBS) au fondamental 1 selon le sexe, révèle que le district de Bamako a une nette domination sur les régions. En effet, le TBS dans le district de Bamako s'élève à 103,7% pour les filles contre 108% pour les garçons. Les régions de Taoudenni, Kidal, Ménaka, Tombouctou, Nara, Douentza et Bandiagara ont le TBS le plus faible (moins de 30%). (Tableau 4.02).

**Tableau 4.02 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 1 par sexe selon la région de résidence**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	72,1	65,0	68,7
Koulikoro	71,0	67,9	69,5
Sikasso	67,6	66,4	67,0
Ségou	52,3	50,4	51,4
Mopti	30,7	33,0	31,8
Tombouctou	19,2	21,7	20,3
Gao	30,5	33,1	31,7
Kidal	2,3	2,4	2,4

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Taoudenni	1,8	2,1	1,9
Ménaka	5,6	6,9	6,1
Nioro	50,6	44,0	47,5
Kita	70,8	63,2	67,3
Dioïla	63,3	57,1	60,4
Nara	21,3	20,5	20,9
Bougouni	66,1	59,6	63,1
Koutiala	60,6	56,8	58,7
San	58,5	55,9	57,3
Douentza	24,2	25,7	24,9
Bandiagara	27,2	28,9	28,0
Bamako	108,0	103,7	105,8
<b>Ensemble</b>	<b>63,7</b>	<b>61,9</b>	<b>62,8</b>

#### 4.1.2 Scolarisation au fondamental 2 (secondaire 1er cycle)

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au fondamental 2 s'établit à 43,8% au niveau national d'après le RGPH5. Ce taux est un peu plus élevé chez le garçon (44,5%) que chez les filles (43%). Comme au fondamental 1, cette disparité sexuelle subsiste quels que soient le milieu et la région de résidence considérés (Tableau 4.03 et Tableau 4.04).

Du point de vue milieu de résidence le TBS atteint 73,2% pour les filles contre 85,1% pour les garçons en milieu urbain. Alors que le TBS est 25,9% pour les filles contre 27,9% pour les garçons en milieu rural (Tableau 4.03).

**Tableau 4.03 : Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 2 par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	85,1	73,2	78,7
Rural	27,9	25,9	27,0
<b>Ensemble</b>	<b>44,5</b>	<b>43,0</b>	<b>43,8</b>

Par région de résidence, les mêmes tendances sont observées par les chiffres. Les filles restent toujours défavorisées dans la plupart des régions. Par contre, certaines régions sont en avance que d'autres. Le district de Bamako avec un TBS de 75% pour les filles et 92,4% pour les garçons est augmenté de 17 points de pourcentage. A la différence des autres régions, les régions de Sikasso, Ségou, San, Bandiagara, Gao, Tombouctou, Ménaka et Taoudenni ont le taux brut de scolarisation le plus élevé pour les filles.

**Tableau 4.04 : Taux brut de scolarisation au fondamental 2 par sexe selon la région de résidence**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	39,8	30,3	35,1
Koulikoro	44,4	42,8	43,6
Sikasso	46,5	48,2	47,3
Ségou	34,9	36,1	35,5
Mopti	25,8	28,1	26,9
Tombouctou	16,4	18,4	17,3
Gao	20,3	21,4	20,8
Kidal	1,0	1,0	1,0
Taoudenni	1,6	2,2	1,8
Ménaka	5,0	5,9	5,4
Nioro	18,7	12,0	15,5
Kita	42,8	36,7	40,0
Dioïla	35,3	34,4	34,9
Nara	10,0	7,9	9,0
Bougouni	34,0	30,5	32,4
Koutiala	41,3	44,3	42,8
San	39,6	42,6	41,0
Douentza	22,4	21,1	21,8
Bandiagara	19,0	20,1	19,5
Bamako	92,4	75,0	82,7
<b>Ensemble</b>	<b>44,5</b>	<b>43,0</b>	<b>43,8</b>

#### 4.1.3. Scolarisation au secondaire (secondaire 2ème cycle)

Selon les deux tableaux (**tableau 4.05 et tableau 4.06**), le TBS du secondaire est de 38%. A l'image des cycles précédents, des inégalités significatives existent entre les filles et les garçons. En effet, chez les garçons le TBS s'élève à 42,9% contre 33,6% pour les filles. Ces disparités sexuelles persistent aussi quels que soient le milieu et la région de résidence considérés.

Par milieu de résidence, il ressort du **tableau 4.05** que le TBS est de 65,2% pour les filles et 89,2% pour les garçons en milieu urbain. L'analyse par milieu de résidence relève que les filles arrivent très difficilement au secondaire en milieu rural. En effet, le TBS du milieu rural est de 20,4% pour les garçons et seulement 13,9% pour les filles.

**Tableau 4.05 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	89,2	65,2	75,9
Rural	20,4	13,9	17,2
<b>Ensemble</b>	<b>42,9</b>	<b>33,6</b>	<b>38,1</b>

Par région de résidence les mêmes tendances persistent comme au niveau national que dans les milieux de résidence. Du point de vue répartition des TBS de 65,6% pour les filles et 94,3% pour les garçons. Sikasso vient en deuxième position avec 40,9% comme TBS pour les filles contre 51,9% pour celui des

garçons. Les régions de Kidal, Taoudenni, Ménaka et de Nioro occupent les dernières places. A Kidal, les filles ont un TBS de 0,1% contre 0,3% pour les garçons. Dans la région de Nioro, le TBS est égal à 11,3% chez les garçons contre seulement 6% chez les filles.

**Tableau 4.06 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par sexe selon la région de résidence**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	27,0	15,9	21,3
Koulikoro	40,1	31,0	35,5
Sikasso	51,9	40,9	46,5
Ségou	29,5	25,9	27,7
Mopti	22,7	21,4	22,1
Tombouctou	14,5	12,3	13,4
Gao	17,7	14,4	16,0
Kidal	0,3	0,1	0,2
Taoudenni	0,7	0,5	0,6
Ménaka	3,1	1,8	2,4
Nioro	11,3	6,0	8,5
Kita	32,4	18,8	25,5
Dioïla	28,4	21,1	24,9
Nara	5,7	3,8	4,7
Bougouni	28,2	16,5	22,6
Koutiala	43,9	35,7	39,8
San	35,7	34,6	35,2
Douentza	16,8	12,5	14,7
Bandiagara	19,3	16,8	18,2
Bamako	94,3	65,6	78,0
<b>Ensemble</b>	<b>42,9</b>	<b>33,6</b>	<b>38,1</b>

#### 4.1.4. Scolarisation au supérieur

L'analyse du tableau 4.07 montre que le taux brut de scolarisation au supérieur est égal à 5,7%. Ce tableau montre également que les garçons fréquentent plus largement que les filles les institutions d'enseignement supérieur. En effet, les garçons et les filles affichent des TBS au supérieur s'élevant respectivement à 7,6% et 4,2%.

L'écart est encore plus important entre milieu urbain et rural par rapport au sexe. En milieu urbain le TBS s'élève pour les filles à 10,2% contre 18,2% pour les garçons. Ce même TBS est égal à 0,6% chez les filles contre 1,5% chez les garçons en milieu rural.

**Tableau 4.07 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	18,2	10,2	13,8
Rural	1,5	0,6	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>

Au niveau des régions de résidence ces disparités entre garçons et filles subsistent. Le district de Bamako enregistre un TBS au supérieur égal à 13,4% pour les filles et 24,2% pour les garçons. Elle est suivie de Koulikoro avec un TBS de 2,9% chez les filles contre 5,4% chez les garçons. Les TBS au supérieur les plus faibles voir même nul, sont observés dans les régions de Nara, de Nioro, Kidal, Taoudenni, Ménaka. A Nara nous avons un TBS de 0,2% chez les filles contre 0,5% chez les garçons. Quant à Nioro, le TBS est égal à 0,2% pour les filles contre 1% pour les garçons (Tableau 4.08).

**Tableau 4.08: Taux brut de scolarisation au supérieur par sexe selon la région de résidence**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	1,7	0,7	1,2
Koulikoro	5,4	2,9	4,0
Sikasso	3,1	1,5	2,2
Ségou	4,7	2,4	3,4
Mopti	1,8	1,0	1,4
Tombouctou	1,1	0,7	0,9
Gao	1,1	0,6	0,8
Kidal	0,0	0,0	0,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0
Ménaka	0,1	0,0	0,1
Nioro	1,0	0,2	0,6
Kita	1,5	0,6	1,0
Dioïla	1,3	0,6	0,9
Nara	0,5	0,2	0,3
Bougouni	1,4	0,5	0,9
Koutiala	2,4	1,2	1,8
San	2,0	1,1	1,5
Douentza	2,1	0,8	1,4
Bandiagara	1,1	0,5	0,8
Bamako	24,2	13,4	18,3
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>

## 4.2. Abandon scolaire des filles de (7-15 ans)

L'effectif total des abandons scolaires des enfants de 7-15 ans est de 284 254. L'analyse des deux tableaux (Tableau 4.09 et Tableau 4.10) montre qu'au niveau national, la proportion d'abandons scolaires chez les filles (10,5%) est un peu plus grande que chez les garçons (10,6%). En milieu urbain, la fréquence d'abandon scolaire des filles est moins fréquente (7,3% contre 6,1% pour les garçons) alors qu'elle est plus fréquente en milieu rural (13,5% contre 14,2% pour les garçons).

L'examen des abandons scolaires selon la région de résidence révèle qu'au Mali, le poids d'abandon scolaire chez les filles de 7-15 ans diffère d'une région à une autre dans tout le pays et quel que soit le milieu de résidence considéré. En effet, dans l'ensemble l'abandon scolaire des filles de 7-15 ans est moins fréquent dans la région de Koutiala et le district de Bamako (7,1% contre 10 % pour les garçons et 7% contre 5,2% pour les garçons). Par ailleurs le phénomène est plus fréquent dans la région de Nara (26,4% contre 25% pour les garçons) par rapport aux autres régions.

**Tableau 4.09 : Effectif et poids des enfants âgés de 7 à 15 ans qui ont fréquenté et ne fréquentent plus par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	36875	6,1	44843	7,3	81718	6,7
Rural	111876	14,2	90661	13,5	202537	13,9
<b>Ensemble</b>	<b>148751</b>	<b>10,6</b>	<b>135504</b>	<b>10,5</b>	<b>284254</b>	<b>10,6</b>

**Tableau 4.10 : Effectif et poids des enfants âgés de 7 à 15 ans qui ont fréquenté et ne fréquentent plus par sexe selon la région de résidence**

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Kayes	12748	10,2	14040	12,8	26788	11,4
Koulikoro	20051	12,0	16802	11,5	36853	11,8
Sikasso	10328	9,6	7647	7,6	17974	8,7
Ségou	19968	15,7	16937	14,7	36905	15,2
Mopti	4707	16,3	4408	15,9	9114	16,1
Tombouctou	2893	18,8	2647	18,0	5540	18,4
Gao	3440	16,4	2950	15,2	6390	15,8
Kidal	22	16,8	21	18,9	44	17,7
Taoudenni	35	18,9	37	20,1	73	19,5
Ménaka	400	25,5	348	24,5	749	25,0
Nioro	4908	13,7	5102	17,2	10010	15,3
Kita	6187	12,0	4948	12,1	11135	12,1
Dioïla	6053	13,1	4332	11,3	10385	12,3
Nara	1865	25,0	1640	26,4	3505	25,6
Bougouni	12562	11,8	8788	10,3	21351	11,1
Koutiala	7788	10,0	4907	7,1	12696	8,6
San	7177	13,0	5053	10,5	12231	11,8
Douentza	953	21,9	1004	23,9	1957	22,9
Bandiagara	6242	24,3	5858	23,4	12100	23,8
Bamako	20422	5,2	28033	7,0	48455	6,1
<b>Ensemble</b>	<b>148751</b>	<b>10,6</b>	<b>135504</b>	<b>10,5</b>	<b>284254</b>	<b>10,6</b>

### 4.3. Marginalisation scolaire

Au Mali, l'effectif de la population des marginalisés scolaires des individus des deux tranches d'âge 10-14 ans et 15-24 ans, s'élève à 1244742 et 2138848. Il y a plus de filles (1199768) que de garçons (212421) marginalisés dans la tranche 15-24 ans. Quant à la tranche d'âge 10-14 ans les filles sont moins marginalisées que les garçons (603924 contre 640819 pour les garçons). Dans l'ensemble, les pourcentages des non scolarisés chez les filles de 10-14 ans est de 45,2% contre 44,6% chez les garçons et chez les filles de 15-24 ans est de 55,9% contre 48,1% chez les garçons.

Par ailleurs, le poids des filles marginalisées scolaires est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit la tranche. La population de filles marginalisées scolaires de 10-14 ans est de 56,8% contre 55,4% pour les garçons en milieu rural et de 21% contre 16,9% pour les garçons en milieu urbain. C'est-à-dire qu'environ trois (3) filles sur cinq (5) de 10-14 ans n'a jamais fréquenté l'école en milieu rural.

Quant à la tranche d'âge 15-24 ans, la population des filles marginalisées scolaire s'élève à 70% contre 61,4% pour les garçons en milieu rural et de 32,4% contre 22,4% pour les garçons en milieu urbain.

**Tableau 4.11 : Inégalité en matière (Effectif et %) de marginalisation par sexe selon le milieu de résidence et des groupes d'âges**

Milieu de résidence/Groupe d'âges	N'a jamais fréquenté					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Urbain</b>						
10 à 14 ans	68469	16,9	91460	21,0	159929	19,1
15 à 24 ans	149179	22,4	261212	32,4	410390	27,9
<b>Rural</b>						
10 à 14 ans	572350	55,4	512464	56,8	1084814	56,1
15 à 24 ans	789901	61,4	938557	70,0	1728458	65,8
<b>Ensemble</b>						
<b>10 à 14 ans</b>	<b>640819</b>	<b>44,6</b>	<b>603924</b>	<b>45,2</b>	<b>1244742</b>	<b>44,9</b>
<b>15 à 24 ans</b>	<b>939079</b>	<b>48,1</b>	<b>1199768</b>	<b>55,9</b>	<b>2138848</b>	<b>52,2</b>

Les tendances restent les mêmes pour toutes les régions administratives. L'analyse selon la région de résidence montre que dans l'ensemble du pays le poids des filles de 10-14 ans marginalisées en matière de fréquentation scolaire est plus élevée dans la région de Taoudenni (92,6% contre 93,1% chez les garçons) et moins élevée dans le district de Bamako (17,5% contre 11,6%) comparativement aux autres régions.

**Tableau 4.12 : Inégalité en matière (Effectif et %) de marginalisation par sexe selon le milieu de résidence et des groupes d'âges**

Région	Masculin				Féminin				Ensemble			
	10 à 14 ans		15 à 24 ans		10 à 14 ans		15 à 24 ans		10 à 14 ans		15 à 24 ans	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Kayes	54584	43,8	89093	52,4	55748	47,6	117572	63,2	110332	45,6	206665	58,0
Koulikoro	58770	38,7	92335	45,0	53892	39,7	122527	55,1	112662	39,2	214863	50,2
Sikasso	45038	43,1	66941	48,6	42678	43,3	81703	55,8	87716	43,2	148644	52,3
Ségou	77904	50,8	108416	54,0	71235	51,2	127858	60,2	149139	51,0	236273	57,2
Mopti	38575	68,2	48434	69,0	32690	65,8	53854	70,1	71266	67,1	102288	69,6
Tombouctou	38314	78,4	52556	79,6	30601	76,0	55302	80,6	68916	77,3	107858	80,1
Gao	30344	68,7	41850	71,1	24795	66,8	50318	74,5	55139	67,8	92167	72,9
Kidal	2588	51,7	4357	51,1	2131	54,0	4422	54,3	4718	52,7	8779	52,7
Taoudenni	6865	93,1	10030	92,8	5156	92,6	8579	93,1	12021	92,9	18609	92,9
Ménaka	14088	88,0	16528	87,2	10063	85,8	19850	89,1	24151	87,0	36378	88,2
Nioro	29491	59,3	35455	68,1	28631	63,2	49520	78,8	58122	61,2	84975	73,9
Kita	18873	39,5	26964	46,3	17955	44,5	40538	62,6	36828	41,8	67503	54,9
Dioïla	22308	45,4	32628	51,0	20579	48,1	39187	62,4	42887	46,6	71815	56,6
Nara	14419	74,0	16425	77,7	12152	74,4	20751	83,4	26571	74,2	37176	80,8
Bougouni	49589	45,8	76374	54,0	45837	49,1	92721	66,4	95426	47,3	169095	60,2
Koutiala	40381	47,3	51515	50,1	41121	50,5	63373	57,6	81503	48,9	114889	54,0
San	29228	47,8	40201	52,4	26279	48,5	42195	59,4	55506	48,2	82396	55,8
Douentza	7525	73,3	9858	74,9	6317	71,4	10328	76,8	13842	72,5	20185	75,9
Bandiagara	33910	65,4	42457	68,9	28882	62,7	41963	70,3	62792	64,1	84420	69,6
Bamako	28025	11,6	76661	18,5	47180	17,5	157207	30,4	75206	14,7	233868	25,1
<b>Ensemble</b>	<b>640819</b>	<b>44,6</b>	<b>939079</b>	<b>48,1</b>	<b>603924</b>	<b>45,2</b>	<b>1199768</b>	<b>55,9</b>	<b>1244742</b>	<b>44,9</b>	<b>2138848</b>	<b>52,2</b>

## 4.4. Instruction

Au niveau national l'effectif de la population âgée de 7 ans et plus, s'élève à 16 003 418 individus, avec une petite légère domination des femmes (50,4%). Plus des 2/3 de cette population (67,3%) résident en milieu rural contre 32,7% en milieu urbain, (tableau 4.13).

Dans l'ensemble, la répartition de la population de 7 ans et plus, selon le niveau d'instruction, est marquée par la prépondérance des « sans niveau d'instruction et le poids dominant du niveau d'instruction fondamentale 1 (primaire) sur les autres. En effet, la grande majorité de cette population (60,3%) est sans niveau d'instruction, suivi du niveau d'instruction fondamentale 1 (primaire) qui est fait 21,1% de la population de 7 ans et plus.

Cette tendance est observée seulement au niveau du sexe féminin, où le pourcentage des sans niveau d'instruction est très élevé (64,2%) suivi de par le niveau d'instruction du fondamental 1 (primaire) 19,8%)

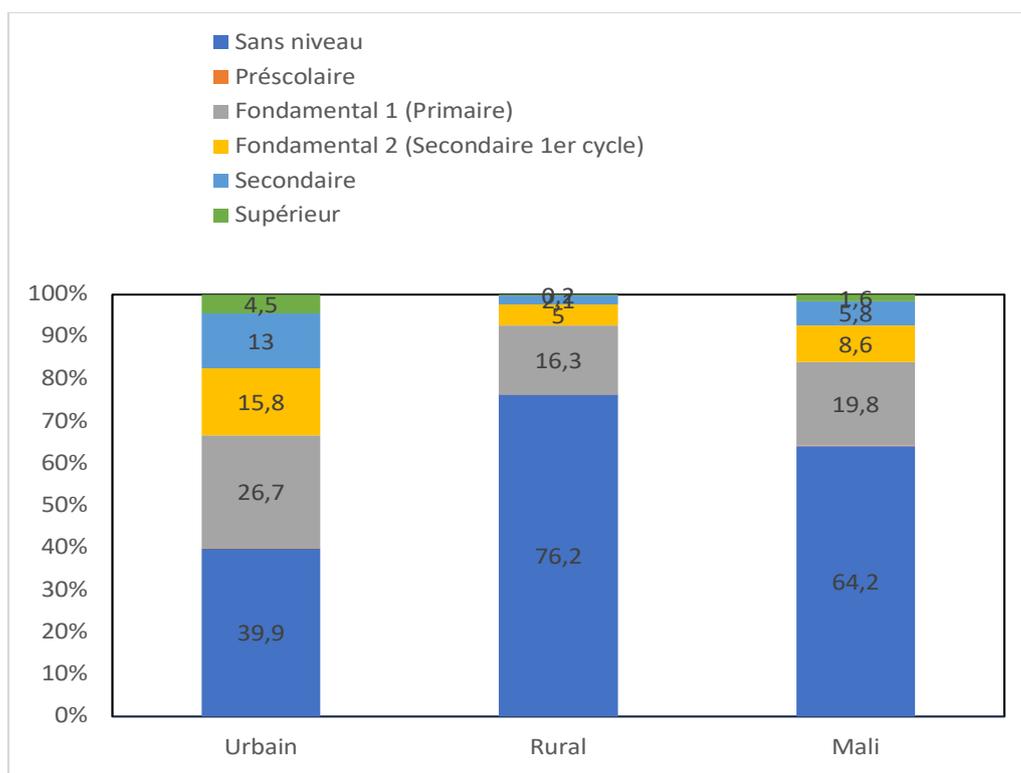
Quel que soit le sexe considéré, le milieu rural suit la tendance observée (76,2% contre 68,6% pour le sexe masculin). En milieu urbain ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction, représentent (39,9% contre 31,2% pour le sexe masculin).

A l'échelle du pays, on constate que le niveau d'instruction de la population de 7 ans et plus, reste encore faible en 2022. En effet, plus de la moitié de cette population est sans niveau d'instruction et seulement 9,3% a le niveau secondaire et plus. La situation est encore plus préoccupante en milieu rural.

**Tableau 4.13 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu de résidence et sexe	Niveau d'instruction						Effectif	
	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	%	Total
<b>Urbain</b>								
Masculin	31,2	0,1	27,3	15,9	16,5	9,0	100,0	2568541
Féminin	39,9	0,1	26,7	15,8	13,0	4,5	100,0	2659818
Total	35,6	0,1	27,0	15,9	14,7	6,7	100,0	5228359
<b>Rural</b>								
Masculin	68,6	0,1	20,3	6,5	3,8	0,7	100,0	5369846
Féminin	76,2	0,1	16,4	5,0	2,1	0,2	100,0	5405213
Total	72,4	0,1	18,3	5,7	3,0	0,5	100,0	10775059
<b>Ensemble</b>								
Masculin	56,4	0,1	22,7	9,5	7,9	3,4	100,0	7938387
Féminin	64,2	0,1	19,7	8,6	5,8	1,6	100,0	8065031
<b>Total</b>	<b>60,3</b>	<b>0,1</b>	<b>21,2</b>	<b>9,1</b>	<b>6,8</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>16003418</b>

**Graphique 4.01: Niveau d'instruction des femmes selon le milieu de résidence**



Dans toutes les régions excepté le district de Bamako, la même tendance est observée quel que soit le sexe considéré. Dans le district de Bamako, moins d'un tiers de la population de 7 ans et plus (31,6%) n'ont aucun niveau d'instruction, 27,5% ont atteint le niveau primaire (fondamentale 1). Dans ce district, la tendance ci-dessous (observée au niveau des deux sexes réunis), reste faible quel que soit le sexe considéré (Tableau 4.14).

**Tableau 4.14 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe et la région**

Région et Sexe	Niveau d'instruction et sexe							Effectif	
	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	%	Total	
<b>Masculin</b>									
Kayes	58,5	0,1	25,4	9,0	5,9	1,1	100,0	672756	
Koulikoro	52,8	0,1	26,1	10,2	8,1	2,6	100,0	833430	
Sikasso	56,9	0,1	23,4	9,1	8,9	1,6	100,0	557424	
Ségou	62,6	0,2	21,5	8,4	5,5	1,7	100,0	817652	
Mopti	77,0	0,3	12,0	5,5	4,0	1,2	100,0	322518	
Tombouctou	85,7	0,3	7,6	3,2	2,5	0,7	100,0	276770	
Gao	79,0	0,2	12,1	4,3	3,4	0,9	100,0	258127	
Kidal	81,2	0,0	12,1	6,4	0,2	0,1	100,0	33579	

Région et Sexe	Niveau d'instruction et sexe							
	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	Effectif	
							%	Total
Taoudenni	97,7	0,0	1,4	0,8	0,1	0,0	100,0	44012
Ménaka	94,1	0,0	3,8	1,4	0,5	0,1	100,0	88745
Nioro	72,4	0,1	20,2	4,4	2,4	0,6	100,0	231848
Kita	54,7	0,0	28,0	10,0	6,4	0,9	100,0	239366
Dioïla	60,1	0,1	25,3	8,7	5,1	0,8	100,0	251129
Nara	83,1	0,3	11,8	3,0	1,5	0,3	100,0	97574
Bougouni	60,9	0,1	25,1	7,8	5,3	0,8	100,0	573210
Koutiala	59,0	0,1	24,5	8,3	7,2	1,1	100,0	411096
San	61,6	0,1	23,8	8,2	5,6	0,8	100,0	308433
Douentza	82,2	0,2	10,1	3,9	2,8	0,8	100,0	56820
Bandiagara	77,5	0,5	13,5	4,5	3,4	0,6	100,0	258723
Bamako	26,8	0,1	27,6	16,9	17,0	11,7	100,0	1605173
<b>Total</b>	<b>56,4</b>	<b>0,1</b>	<b>22,6</b>	<b>9,5</b>	<b>7,9</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>7938387</b>
<b>Féminin</b>								
Kayes	68,4	0,1	21,7	6,5	3,0	0,3	100,0	694648
Koulikoro	62,3	0,1	22,2	8,6	5,6	1,2	100,0	828638
Sikasso	65,1	0,0	19,5	8,7	6,0	0,6	100,0	579666
Ségou	69,7	0,2	18,2	7,3	4,0	0,7	100,0	836284
Mopti	78,9	0,3	11,7	5,4	3,2	0,5	100,0	315741
Tombouctou	86,6	0,3	7,7	3,1	2,0	0,3	100,0	256401
Gao	81,7	0,2	11,5	3,9	2,4	0,3	100,0	247838
Kidal	83,4	0,1	11,1	5,3	0,1	0,0	100,0	28538
Taoudenni	97,9	0,0	1,3	0,6	0,1	0,0	100,0	36779
Ménaka	94,6	0,0	3,7	1,4	0,3	0,0	100,0	78089
Nioro	80,6	0,0	15,7	2,5	1,1	0,1	100,0	254965
Kita	67,9	0,0	21,4	7,2	3,3	0,2	100,0	246176
Dioïla	70,9	0,1	19,1	6,6	3,1	0,2	100,0	254495
Nara	87,2	0,2	9,6	2,1	0,8	0,1	100,0	100885
Bougouni	71,8	0,0	19,3	6,0	2,8	0,2	100,0	567205
Koutiala	68,4	0,0	18,7	7,6	4,9	0,4	100,0	442030
San	70,0	0,1	18,9	6,8	3,9	0,3	100,0	303429
Douentza	83,4	0,1	10,4	3,9	1,8	0,3	100,0	54872
Bandiagara	80,8	0,5	12,4	3,9	2,2	0,2	100,0	267892
Bamako	36,2	0,1	27,4	16,7	13,7	5,9	100,0	1670461
<b>Total</b>	<b>64,2</b>	<b>0,1</b>	<b>19,8</b>	<b>8,6</b>	<b>5,8</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>	<b>8065031</b>
<b>Ensemble</b>								
Kayes	63,5	0,1	23,5	7,7	4,5	0,7	100,0	1367404
Koulikoro	57,6	0,1	24,2	9,4	6,9	1,9	100,0	1662068
Sikasso	61,1	0,1	21,4	8,9	7,4	1,1	100,0	1137090
Ségou	66,2	0,2	19,8	7,8	4,7	1,2	100,0	1653936
Mopti	78,0	0,3	11,8	5,4	3,6	0,9	100,0	638259
Tombouctou	86,2	0,3	7,6	3,2	2,2	0,5	100,0	533171
Gao	80,4	0,2	11,8	4,1	2,9	0,6	100,0	505965
Kidal	82,2	0,0	11,6	5,9	0,1	0,1	100,0	62117
Taoudenni	97,8	0,0	1,4	0,7	0,1	0,0	100,0	80791

Région et Sexe	Niveau d'instruction et sexe							Effectif	
	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	%	Total	
Ménaka	94,3	0,0	3,7	1,4	0,4	0,1	100,0	166834	
Nioro	76,7	0,0	17,8	3,4	1,7	0,3	100,0	486814	
Kita	61,4	0,0	24,6	8,6	4,9	0,5	100,0	485542	
Dioïla	65,5	0,1	22,2	7,6	4,1	0,5	100,0	505624	
Nara	85,2	0,2	10,7	2,5	1,1	0,2	100,0	198459	
Bougouni	66,3	0,0	22,2	6,9	4,1	0,5	100,0	1140415	
Koutiala	63,8	0,1	21,4	7,9	6,0	0,7	100,0	853126	
San	65,8	0,1	21,4	7,5	4,7	0,6	100,0	611863	
Douentza	82,8	0,2	10,3	3,9	2,3	0,6	100,0	111691	
Bandiagara	79,2	0,5	12,9	4,2	2,8	0,4	100,0	526615	
Bamako	31,6	0,1	27,5	16,8	15,3	8,7	100,0	3275634	
<b>Ensemble</b>	<b>60,3</b>	<b>0,1</b>	<b>21,1</b>	<b>9,1</b>	<b>6,8</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>16003418</b>	

#### 4.5. Alphabétisation

Cette section appréhende le taux d'alphabétisation dans la population des 15 ans et plus des ménages ordinaires par région et par milieu de résidence (en %) et l'indice de Parité entre sexes féminin (F) et masculin (M), IPS (F/M).

Le Tableau 4.10 confirme qu'en matière d'alphabétisation la femme reste défavorisée par rapport à l'homme quel que soit le milieu de résidence et le segment de population considéré (adultes, jeunes). En effet, les IPS sont inférieurs à 100%, ce qui signifie que les taux d'alphabétisation des femmes sont plus petits que ceux enregistrés par les hommes. Pour les 15 ans et plus les IPS est 85,7% en milieu urbain et 70,2% en milieu rural.

**Tableau 4.15 : Taux d'alphabétisation (%) et le rapport de féminité de la population âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Taux d'alphabétisation			Indice de parité Femme/Homme
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Urbain	62,6	52,0	57,2	85,7
Rural	26,1	17,2	21,5	70,2
<b>Ensemble</b>	<b>38,7</b>	<b>28,9</b>	<b>33,7</b>	<b>78,8</b>

Il ressort du tableau 4.16, que la femme demeure désavantagée par rapport à l'homme en matière d'alphabétisation quelle que soit la région de résidence considérée. En effet, les IPS montrent que les femmes affichent des taux d'alphabétisation plus petits que ceux enregistrés par les hommes.

Au niveau des régions, le district de Bamako et les régions de Mopti et Ségou s'éloignent nettement des autres régions en termes de disparité entre les sexes. Dans ces deux régions et le district de Bamako la femme est moins désavantagée par rapport à l'homme en matière d'alphabétisation chez les 15 ans et plus. Les régions de Ménaka et Taoudenni sont les plus concernées par l'inégalité entre femmes et

hommes en matière d’alphabétisation. En effet, chez les 15 ans et plus, l’indice de parité sexuelle à Bamako, Mopti et Ségou atteint respectivement 86%, 85,1% et 80% ; c’est-à-dire qu’il y a au moins huit (8) femmes alphabétisées pour dix (10) hommes alphabétisés. La région de Ménaka a un IPS équivalent à 50,4%, cela veut dire qu’on a une femme alphabétisée pour deux hommes. C’est dans les régions de Ménaka et de Taoudenni où les femmes sont beaucoup plus désavantagées par rapport aux hommes. De fait, les indices de parité sexuelle les plus faibles reviennent aux régions Taoudenni (58,5%) et de Ménaka (50,4%).

**Tableau 4.16 : Taux d’alphabétisation (%) et le rapport de féminité de la population âgée de 15 ans ou plus par région de résidence selon le sexe**

Région de résidence	Taux d’alphabétisation			Indice de parité Femme/Homme
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Kayes	35,7	23,6	29,4	71,0
Koulikoro	40,0	29,2	34,5	75,7
Sikasso	36,4	26,1	31,1	77,7
Ségou	34,6	25,8	30,0	80,0
Mopti	26,5	22,1	24,3	85,1
Tombouctou	14,8	11,9	13,4	77,8
Gao	17,5	13,5	15,5	77,1
Kidal	4,6	3,5	4,1	66,1
Taoudenni	11,6	7,8	9,8	58,5
Ménaka	8,5	4,5	6,6	50,4
Nioro	24,4	14,6	19,1	72,3
Kita	35,9	21,7	28,4	67,1
Dioïla	32,5	20,6	26,4	68,0
Nara	13,5	8,5	10,8	71,6
Bougouni	30,3	19,1	24,5	65,6
Koutiala	35,3	24,6	29,6	79,2
San	32,3	22,2	27,2	70,3
Douentza	17,5	13,3	15,4	76,1
Bandiagara	15,9	10,5	13,1	72,6
Bamako	66,9	55,8	61,3	86,0
<b>Ensemble</b>	<b>38,7</b>	<b>28,9</b>	<b>33,7</b>	<b>78,8</b>

#### 4.6. Diplôme le plus élevé obtenu

Dans cette section, la population cible est composée de personnes âgées de 7 ans et plus qui ont fréquenté ou qui fréquentent actuellement les établissements scolaires formels. Il s’agit en fait de la **population scolarisée** âgée de 7 ans et plus.

On observe dans le tableau 4.18 que, le Mali compte 6 253 516 personnes de 7 ans et plus scolarisées. Cette population cible compte 2 846 248 femmes, (45,5% de l’effectif total). Plus de la moitié de son effectif, soit 3 339 983 personnes (53,4%), réside en milieu urbain.

Concernant le niveau d’instruction pré-universitaire d’enseignement général, la part des titulaires d’un diplôme donné (comme le diplôme le plus élevé) diminue avec le niveau du dit diplôme. Il en est de même au niveau du cycle supérieur de l’enseignement général.

**Tableau 4.17 : Répartition (en %) de la population de 7 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe selon le diplôme obtenu**

Milieu de Résidence /sexe	Aucun diplôme	CEP /DEF	CAP/ IPEG/ BT	BAC	BTS/D UT	BAC+3/D UTS /ENSEC/ I FM /DEUG /LICENCE	Maîtrise/ Master1/Diplôme d'Ingénieur/DENS	Master 2/DE A/DESS	Doctorat /PHD	Effectif	
										%	Total
<b>Urbain</b>											
Masculin	31,3	50,8	4,1	4,5	1,1	4,0	3,1	0,7	0,4	100,0	1753282
Féminin	35,2	53,2	3,6	3,1	0,8	2,5	1,3	0,3	0,1	100,0	1586702
<b>Total</b>	<b>33,2</b>	<b>51,9</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>0,9</b>	<b>3,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3339983</b>
<b>Rural</b>											
Masculin	54,2	41,6	1,7	1,0	0,2	0,8	0,4	0,1	0,0	100,0	1653987
Féminin	58,2	39,6	1,1	0,5	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	100,0	1259546
<b>Total</b>	<b>55,9</b>	<b>40,7</b>	<b>1,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2913533</b>
<b>Ensemble</b>											
Masculin	42,4	46,3	2,9	2,8	0,7	2,4	1,8	0,4	0,2	100,0	3407269
Féminin	45,4	47,2	2,5	1,9	0,5	1,6	0,8	0,1	0,1	100,0	2846248
<b>Total</b>	<b>43,8</b>	<b>46,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>6253516</b>

#### 4.7. Vue d'ensemble

Il ressort des résultats que les femmes et les filles restent les plus marginalisées dans le système éducatif malien et les disparités entre elles et les garçons y sont très grandes. Dans l'ensemble du pays, le Taux Brut de Scolarisation du primaire (fondamental 1) est d'un niveau peu appréciable (62,8%). Mais il existe une disparité entre les sexes, on a 63,7% pour les garçons contre 61,9% pour les filles. Ce déséquilibre entre les sexes persiste non seulement au niveau de différents cycles d'enseignement malien mais aussi quels que soient la région et le milieu de résidence considérés.

L'analyse des inégalités en matière de déscolarisation des enfants de 7 à 15 ans révèle que la proportion d'abandon scolaire des filles (10,5%) est un peu inférieure à celle des garçons (10,6%).

En matière d'alphabétisation, la femme reste désavantagée par rapport à l'homme quel que soit le milieu de résidence. En effet, les IPS sont tous inférieurs à 100%, ce qui signifie que les taux d'alphabétisation des femmes sont plus petits que ceux enregistrés par les hommes. Pour les adultes (15 ans et plus) les IPS est 85,7% en milieu urbain et 70,2% en milieu rural.

## CHAPITRE V : SITUATION DES FEMMES EN MATIERE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Ce chapitre, s'intéresse aux caractéristiques économiques de la population en âge d'activité, la population potentiellement active, c'est-à-dire celle susceptible de se retrouver sur le marché de l'emploi. Cette population est constituée des personnes des deux sexes, âgées de 6 ans et plus, ceci pour tenir compte de l'arrivée précoce des enfants sur le marché du travail, surtout dans le milieu rural. L'âge de 15 ans étant fixé par le BIT, comme minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler mais laisse aux pays la latitude de l'adapter en fonction de leur réalité.

Ainsi donc, lors du RGPH5, les données sur la situation d'activité ont été collectées sur toutes les personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 6 ans.

### 5.1. Structure par rapport au statut de l'activité

#### 5.1.1. Taux net d'activité de la population

La participation à l'activité économique, mesurée à travers le taux d'activité, qui est la proportion d'actifs dans la population résidente, est ici analysée selon les variables région et milieu de résidence.

Selon le milieu de résidence, l'analyse du Tableau 5.01 révèle que le taux net d'activité est moins élevé en milieu urbain (61,3 %) qu'en milieu rural (62,2%). A l'image des hommes, nous observons que quelle que soit la région de résidence les taux d'activité des femmes en milieu urbain sont plus élevés que ceux observés en milieu rural

**Tableau 5.01 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kayes	75,0	40,6	57,6	78,1	45,9	61,3	77,7	45,1	60,8
Koulikoro	75,4	47,7	61,2	79,8	42,7	61,0	79,2	43,4	61,0
Sikasso	71,1	35,1	52,8	80,9	46,9	63,1	77,8	43,4	59,9
Ségou	76,3	42,8	59,1	81,5	43,6	61,9	80,7	43,5	61,5
Mopti	79,5	40,6	59,6	88,8	43,1	65,8	86,4	42,4	64,2
Tombouctou	81,5	39,2	60,4	91,2	40,9	66,6	89,1	40,6	65,3
Gao	82,1	35,9	59,4	89,5	34,9	62,1	87,9	35,1	61,5
Kidal	82,5	51,7	67,7	81,7	45,6	65,1	82,0	47,6	65,9
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	93,5	41,7	69,5	93,5	41,7	69,5
Ménaka	91,0	39,0	65,4	93,7	41,0	68,1	93,2	40,6	67,6
Nioro	76,0	44,2	59,4	77,3	46,5	60,4	77,1	46,3	60,3
Kita	70,6	35,9	52,5	78,5	41,2	58,8	77,1	40,2	57,7
Dioïla	0,0	0,0	0,0	78,6	42,2	59,8	78,6	42,2	59,8
Nara	0,0	0,0	0,0	86,9	35,8	59,7	86,9	35,8	59,7
Bougouni	73,1	45,1	59,0	81,5	48,1	64,4	80,8	47,9	64,0
Koutiala	72,3	39,2	55,3	80,1	45,5	61,5	78,4	44,2	60,2
San	74,9	39,7	57,0	80,9	42,2	61,4	80,0	41,8	60,7
Douentza	82,3	50,8	65,9	86,6	46,4	66,8	85,5	47,7	66,6
Bandiagara	70,5	38,9	54,8	82,5	42,4	61,5	81,9	42,2	61,1

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bamako	78,2	49,0	63,4	0,0	0,0	0,0	78,2	49,0	63,4
<b>Ensemble</b>	<b>77,3</b>	<b>45,9</b>	<b>61,3</b>	<b>81,9</b>	<b>43,8</b>	<b>62,2</b>	<b>80,3</b>	<b>44,5</b>	<b>61,9</b>

Il ressort du graphique 5.01 que l'offre de travail est largement plus importante chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la région de résidence. Cependant, cette inégalité d'offre de travail entre les femmes et les hommes est encore plus élevée dans les régions de Nara (18,1% pour les femmes contre 70,9% pour les hommes), Mopti (26,3% pour les femmes contre 73,1% pour les hommes) et de Tombouctou (17,3% pour les femmes contre 65,9% pour les hommes) comme l'illustre le graphique ci-dessous. En effet, cette inégalité s'explique par le fait que dans ces régions, les populations sont plus attachées à la tradition et à la religion musulmane en considérant que la femme doit plutôt s'occuper aux activités domestiques que celles économiques.

**Tableau 5.02 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus par la région de résidence selon le sexe**

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	77,7	45,1	60,8
Koulikoro	79,2	43,4	61,0
Sikasso	77,8	43,4	59,9
Ségou	80,7	43,5	61,5
Mopti	86,4	42,4	64,2
Tombouctou	89,1	40,6	65,3
Gao	87,9	35,1	61,5
Kidal	82,0	47,6	65,9
Taoudenni	93,5	41,7	69,5
Ménaka	93,2	40,6	67,6
Nioro	77,1	46,3	60,3
Kita	77,1	40,2	57,7
Dioïla	78,6	42,2	59,8
Nara	86,9	35,8	59,7
Bougouni	80,8	47,9	64,0
Koutiala	78,4	44,2	60,2
San	80,0	41,8	60,7
Douentza	85,5	47,7	66,6
Bandiagara	81,9	42,2	61,1
Bamako	78,2	49,0	63,4
<b>Ensemble</b>	<b>80,3</b>	<b>44,5</b>	<b>61,9</b>

### 5.1.2. Secteurs d'activité de la population active occupée

La classification internationale type pour l'industrie en se référant aux regroupements au niveau de l'EMOP (l'Enquête Modulaire auprès des ménages, organisée par l'INSTAT chaque année) a été utilisée pour appréhender les secteurs d'activité, pour les besoins de l'analyse, la classification suivante a été adoptée :

- **Secteur de l'Agriculture** : Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien, Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien, Pêche, Pisciculture, Aquaculture ;
- **Secteur industrie** : Activités extractives/mines, Activités de fabrication, Activités de production et distribution, Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets, Activités de construction ;
- **Secteur Commerce** : Commerce et réparation des pièces automobiles, Commerce de gros et Commerce de détail ;
- **Secteur Service** : Activités de transport, Activités d'entreposage, Activités d'hébergement et de restauration, Activités de l'information et de communication, Activités financiers et d'assurance, Activités immobiliers, Activités spécialisés, scientifiques et techniques, Activités de services de soutien et de bureau, Activités de l'administration publique, Enseignement, Activités pour la santé humaine et l'action sociale, Activités artistiques, sportives et récréatives, Autres activités des services NCA (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc"), Activités spéciales des ménages, Activités des organisations internationales.

Le tableau 5.03 donne la répartition en pourcentage de la population active occupée de 15 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon le secteur d'activité. L'analyse du tableau montre que parmi les actifs occupés de 15 ans ou plus 40,5% sont absorbés par le secteur primaire avec 31,2% de femmes et 43,7% d'hommes. Le second secteur le plus important est le commerce qui absorbe 24,7% de la population active occupée. Quant au secteur de l'industrie, il apparaît avec la proportion la plus faible (14,8%) avec 16% d'hommes et 11,2% de femmes. (Graphique 5.01).

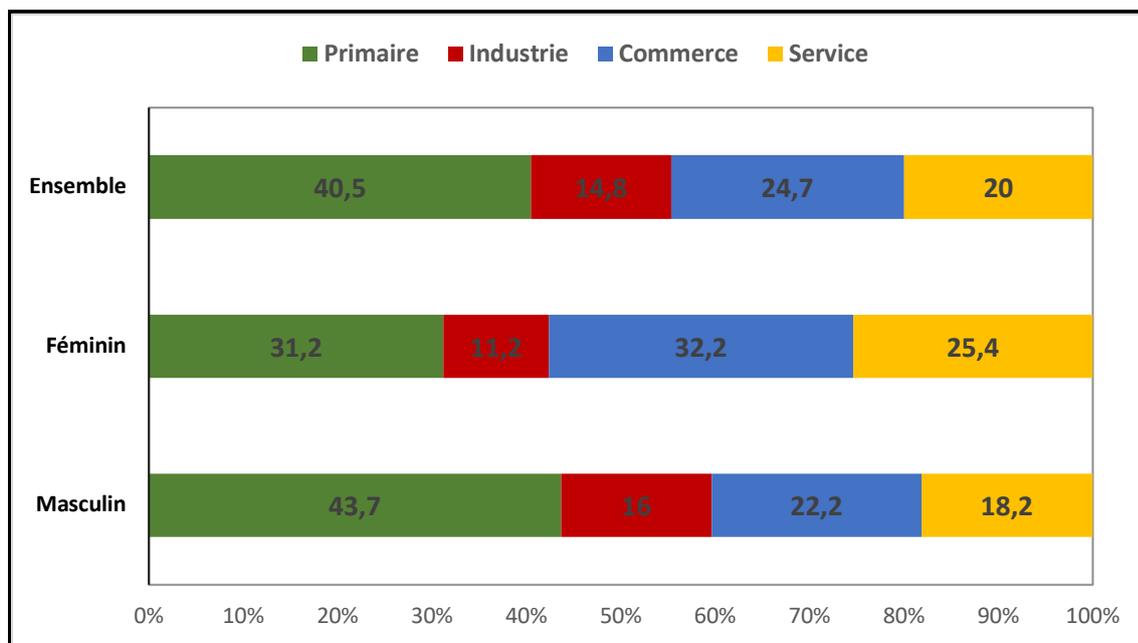
Selon le milieu de résidence, l'analyse fait apparaître que les actifs du milieu urbain exercent majoritairement dans le secteur du service et du commerce avec respectivement 35,9% et 35,6%. Les femmes (42,6%) sont plus concernées que les hommes (33,6% et 33,2%). Par contre, dans le milieu rural, les actifs sont plus absorbés par le secteur primaire (63,3%) avec une prédominance des hommes (67,7%) sur les femmes (50,2%).

**Tableau 5.03 : Répartition (%) de la population active occupée de 15 ans et plus par milieu de résidence et par sexe selon les secteurs d'activité**

Sexe	Secteurs d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
<b>Urbain</b>					
Masculin	8,1	25,2	33,1	33,6	100,0
Féminin	4,1	10,7	42,6	42,6	100,0
<b>Total</b>	<b>7,1</b>	<b>21,4</b>	<b>35,6</b>	<b>35,9</b>	<b>100,0</b>
<b>% des femmes</b>	<b>15,1</b>	<b>13,0</b>	<b>31,2</b>	<b>30,9</b>	<b>26,0</b>
<b>Rural</b>					
Masculin	67,7	9,8	14,7	7,8	100,0
Féminin	50,3	11,6	24,8	13,3	100,0
<b>Total</b>	<b>63,3</b>	<b>10,2</b>	<b>17,3</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>
<b>% des femmes</b>	<b>20,1</b>	<b>28,6</b>	<b>36,3</b>	<b>36,7</b>	<b>25,3</b>
<b>Ensemble</b>					
Masculin	43,7	16,0	22,2	18,1	100,0
Féminin	31,2	11,2	32,2	25,4	100,0

Sexe	Secteurs d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
Total	40,5	14,8	24,7	20,0	100,0
% des femmes	19,7	19,4	33,3	32,5	25,6

Graphique 5.01: Secteurs d'activité de la population selon le sexe



## 5.2. Population active inoccupée ou au chômage

Cette section s'intéresse à la population active au chômage. Le chômage constitue la deuxième composante de la population active, la première étant la population active occupée. Dans un premier temps, nous allons l'aborder de façon globale. Ensuite, nous examinons sa variation selon les caractéristiques sociodémographiques (groupe d'âge et niveau d'instruction) dans le but de comprendre comment le chômage touche les différentes catégories ou groupe de personnes. Dans le cadre du RGPH5, une distinction a été faite entre les chômeurs ayant déjà travaillé et ceux qui sont à la recherche du premier emploi, car ces derniers n'ayant aucune expérience professionnelle sont plus exposés au phénomène.

### 5.2.1. Taux de chômage par sexe selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble le RGPH 5, a dénombré 332 996 chômeurs dont 211588 en milieu urbain (63,5%) et en milieu rural (36,5%). 189 994 des chômeurs (57,1%) sont des hommes et 143003 (42,9%) des femmes.

Dans l'ensemble (Tableau 5.04), le taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus se chiffre à 4,5%, Il est plus élevé chez les femmes (5,3%) que chez les hommes (4,1%).

Le niveau national du taux de chômage cache cependant des disparités entre les milieux de résidence. Ainsi, on constate que le niveau du taux est de 8,2% en milieu urbain contre 2,6% en milieu rural. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes quel que soit le milieu de résidence. Les proportions sont respectivement 9,6% contre 7,4% en milieu urbain et 2,8% contre 2,4% en milieu rural.

**Tableau 5.04: Taux de chômage de la population âgée de 15 à 64 ans par sexe selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Taux de chômage (%)		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	7,4	9,6	8,2
Rural	2,4	2,8	2,6
<b>Ensemble</b>	<b>4,1</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>

Le Tableau 5.05 illustre que dans l'ensemble le district de Bamako et les régions de Kidal et de Bandiagara sont les plus touchées par le phénomène. Elles enregistrent respectivement les taux de 9,5%, 6,5% et 5,7%, toutes les autres régions ayant un taux de moins de 5%. En outre, exceptée les régions de Kayes, Nioro, Kita et Dioïla dans toutes les régions ; les femmes sont les plus touchés par le phénomène du chômage que les hommes. Toutefois, c'est à Nioro (0,9% contre 1,5%), San (1,7% contre 1,4%) que le phénomène est moins élevé. Il est plus accentué dans le district de Bamako (10,7% contre 8,7%).

**Tableau 5.5 : Taux de chômage de la population âgée de 15 à 64 ans par sexe selon la région de résidence**

Région de résidence	Taux de chômage (%)		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Kayes	2,8	2,5	2,6
Koulikoro	4,0	4,6	4,2
Sikasso	2,4	2,6	2,5
Ségou	3,9	4,6	4,1
Mopti	2,2	4,5	3,0
Tombouctou	2,8	5,5	3,7
Gao	3,0	6,4	4,0
Kidal	5,7	8,1	6,5
Taoudenni	1,4	3,0	1,9
Ménaka	1,8	4,2	2,5
Nioro	1,5	0,9	1,3
Kita	3,1	2,7	2,9
Dioïla	1,9	1,7	1,9
Nara	3,1	4,1	3,4
Bougouni	1,6	1,6	1,6
Koutiala	1,6	1,8	1,7
San	1,4	1,7	1,5
Douentza	4,2	5,1	4,5
Bandiagara	4,6	7,7	5,7
Bamako	8,7	10,7	9,5
<b>Ensemble</b>	<b>4,1</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>

### 5.2.2. Taux de chômage par groupe d'âges et selon milieu de résidence

Dans l'ensemble, le chômage augmente lorsque l'âge augmente régulièrement jusqu'à 29 ans (Tableau 5.6). Le taux de chômage passant de 4,8% à 15-19 ans à 9,6% à 20-24 ans où il atteint son maximum (9,6%) et il décroît à partir de 25 ans jusqu'à 35 ans et remonte légèrement à partir de 40 ans pour ensuite baisser régulièrement jusqu'à 59 ans.

Si l'on considère le milieu de résidence, en milieu urbain, on observe la même tendance quel que soit le sexe avec toutefois, des maximas atteignant les 17,6% pour les femmes et 19,1% pour les hommes. En milieu rural, la différence de tendance entre les deux sexes n'est relativement pas significative. Mais à partir de 60 ans, la proportion des femmes en situation de chômage devient de plus en plus importante par rapport aux hommes.

**Tableau 5.6 : Taux de chômage (%) de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe d'âge selon milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19 ans	11,3	9,0	10,1	3,2	2,7	3,0	5,0	4,7	4,8
20-24 ans	19,1	17,6	18,4	4,4	3,7	4,1	9,8	9,3	9,6
25-29 ans	10,1	10,0	10,0	3,1	2,6	2,9	5,7	5,5	5,6
30-34 ans	4,4	6,3	5,1	2,0	2,1	2,0	2,9	3,6	3,2
35-39 ans	2,1	4,2	2,9	1,4	1,7	1,5	1,7	2,6	2,0
40-44 ans	1,3	5,3	2,2	1,3	4,6	2,0	1,3	4,9	2,1
45-49 ans	0,9	4,0	1,6	0,9	4,0	1,5	0,9	4,0	1,5
50-54 ans	0,6	3,0	1,2	0,6	3,6	1,2	0,6	3,4	1,2
55-59 ans	0,5	2,5	1,0	0,5	3,3	1,0	0,5	3,0	1,0
60-64 ans	2,2	4,3	2,6	2,0	4,8	2,5	2,1	4,6	2,6
<b>Ensemble</b>	<b>7,5</b>	<b>9,8</b>	<b>8,4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>4,2</b>	<b>5,4</b>	<b>4,7</b>

### 5.2.3. Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Le Tableau 5.7 montre qu'indépendamment du milieu de résidence et du sexe, le taux de chômage croît des « Sans niveau » au « niveau supérieur ». Au niveau national, il passe de 2,2% à 26,6%. A ce niveau, celui des hommes passe de 1,8% à 23,6% et celui de femmes de 2,2% à 32,5%.

En considérant le milieu de résidence, on constate qu'en milieu urbain que le taux passe de 2,0% à 12,1%, celui des hommes de 1,8% à 23,8% et celui des femmes de 2,4% à 32,6%. En revanche, en milieu rural, il passe de 1,9% à 24,4%, celui des hommes de 1,8% à 21,9% et celui des femmes de 2,2% à 31,7%.

On se rend compte aussi que quel que soit le niveau d'instruction, le taux de chômage varie d'un milieu à l'autre avec toujours une prédominance dans l'urbain sauf pour les niveaux « Secondaire » et « Supérieur » où le taux de chômage des femmes domine sur celui des hommes exception faite pour le « Fondamental 1 (primaire) » du milieu rural où ils sont égaux.

**Tableau 5.7 : Taux de chômage (%) par niveau d’instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d’instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	1,8	2,4	2,0	1,8	2,2	1,9	1,8	2,2	2,2
Fondamental 1 (Primaire)	2,4	2,9	2,9	2,1	2,1	2,1	2,2	2,5	2,3
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	3,1	3,8	2,6	2,6	2,5	2,6	2,9	3,4	3,1
Secondaire	9,9	15,8	3,4	7,4	11,9	8,6	9,1	14,9	11,1
Supérieur	23,8	32,6	12,1	21,9	31,7	24,4	23,6	32,5	26,6
<b>Ensemble</b>	<b>7,4</b>	<b>9,6</b>	<b>8,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>	<b>4,1</b>	<b>5,3</b>	<b>4,6</b>

Dans l’ensemble, le Tableau A5.13 montre que les célibataires (9%), les personnes en union libre ou en concubinage (6,8%) et dans une moindre mesure les divorcés (4,6%) ont les taux de chômage les plus élevés. Les deux premières catégories dépassent le taux de chômage national qui est de 4,6%. A l’inverse, les niveaux des taux de chômage relatifs aux mariés (2,3%) et au veuvage (1,5%) se situent nettement en deçà du taux national. Cependant, la tendance reste maintenue quel que soit le milieu de résidence et le sexe.

### 5.3. Caractéristiques des personnes hors main d’œuvre

Sur un ensemble de 10 112 785 personnes hors main d’œuvre, les autres inactifs constituent la majorité et représentent (44%)<sup>8</sup>. Ensuite suivent les élèves ou étudiants (33,8%) et les femmes occupées au foyer (19,6%). Les bénévoles, les retraités et les rentiers sont faiblement représentés dans cette population, avec respectivement 1,2% et 0,7%. Selon le sexe, l’effectif des femmes hors main d’œuvre (6 048 009) est largement supérieur à celui des hommes (4 064 776) soit un rapport de masculinité de 67,2% (67 hommes hors main d’œuvre pour 100 femmes hors main d’œuvre). Par ailleurs, il ressort que les femmes sont nombreuses à être occupées au foyer soit 32,8%. **(Tableau 5.8)**

Selon le milieu de résidence, l’effectif de la population hors main d’œuvre est de 3 214 290 en milieu urbain et de 6 898 495 en milieu rural. Cette population hors main d’œuvre représente une proportion de 31,8% en milieu urbain, alors qu’en milieu rural, la proportion est de 68,2%.

<sup>8</sup> Est comprise dans cette catégorie toute personne qui n’est pas dans la main d’œuvre des deux sexes, qui n’exerce aucune activité économique et qui n’est pas classée dans une des catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout les jeunes de six (6) ans et plus qui ne fréquentent plus l’école et qui ne sont pas économiquement actifs, ainsi que les personnes d’âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres. On classe également dans cette catégorie, les personnes atteintes d’un handicap majeur physique ou mentale qui les empêche de travailler.

**Tableau 5.8 : Répartition en (Effectif et %) de la population hors main d'œuvre par situation d'inactivité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'inactivité	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
Femme au foyer	0	0,0	575407	29,8	0	0,0	1408613	34,2	0	0,0	1984020	32,8	1984020	19,6
Elève/Étudiant	894948	69,7	871934	45,2	905196	32,5	746519	18,1	1800144	44,3	1618453	26,8	3418597	33,8
Rentier	11168	0,9	8397	0,4	31999	1,2	20915	0,5	43168	1,1	29312	0,5	72480	0,7
Retraité	30552	2,4	12385	0,6	15341	0,6	10217	0,2	45894	1,1	22602	0,4	68496	0,7
Bénévole	20452	1,6	11423	0,6	56516	2,0	31014	0,8	76968	1,9	42437	0,7	119405	1,2
Autre inactif	326408	25,4	451214	23,4	1772194	63,7	1899971	46,1	2098601	51,6	2351184	38,9	4449786	44,0
<b>Ensemble</b>	<b>1283529</b>	<b>100,0</b>	<b>1930761</b>	<b>100,0</b>	<b>2781246</b>	<b>100,0</b>	<b>4117248</b>	<b>100,0</b>	<b>4064776</b>	<b>100,0</b>	<b>6048009</b>	<b>100,0</b>	<b>10112785</b>	<b>100,0</b>

Dans l'ensemble, la répartition de la population hors main d'œuvre selon le niveau d'instruction montre que 56,6% sont sans niveau d'instruction contre 27,8% qui ont un niveau fondamental 1 (primaire) et 14,5% ont le niveau fondamental2 ou plus.

Le niveau d'instruction des autres catégories des hors main d'œuvre sans les élèves et étudiants est très faible : 85,7% d'entre eux sont sans niveau d'instruction et seulement 8,1%, 3,7% et 2,2% ont respectivement le niveau fondamental1, fondamental 2 et le niveau secondaire et plus (Tableau A5.01).

Selon le sexe (tableau 5.9), il ressort que la majorité des femmes hors main d'œuvre soit 61,9% sont sans niveau d'instruction alors que cette proportion est de 48,9% chez les hommes hors main d'œuvre. Les hommes hors main d'œuvre sont plus instruits que les femmes : 33,5% chez les hommes hors main d'œuvre ont un niveau fondamental 1(primaire) et 16,2% ont le niveau secondaire ou plus ; par contre chez les femmes hors main d'œuvre ,24% ont un niveau fondamental 1(primaire) et seulement 13,3% ont le niveau secondaire ou plus. La répartition de la population hors main d'œuvre selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence montre que la majorité (73,6% pour les femmes et 61,6% pour les hommes) du milieu rural est sans d'instruction ; en milieu urbain par contre 43,9% et 34% ont au moins le niveau fondamental 1 (primaire).

**Tableau 5.9 : Répartition en (effectif et %) de la population hors main d'œuvre par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%										
Sans niveau	286224	22,3	715028	37,0	1700351	61,1	3030666	73,6	1986575	48,9	3745694	61,9	5732270	56,6
Préscolaire	31685	2,5	30774	1,6	20839	0,7	19891	0,5	52523	1,3	50666	0,8	103189	1,0
Fondamental 1 (Primaire)	563120	43,9	655567	34,0	800201	28,8	793780	19,3	1363321	33,5	1449346	24,0	2812668	27,8
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	206462	16,1	304687	15,8	171825	6,2	198291	4,8	378288	9,3	502979	8,3	881267	8,7
Secondaire	183783	14,3	213478	11,1	86374	3,1	73467	1,8	270157	6,6	286945	4,8	557102	5,5
Supérieur	12255	1,0	11226	0,6	1656	0,1	1153	0,0	13910	0,3	12379	0,2	26289	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>1283529</b>	<b>100,0</b>	<b>1930761</b>	<b>100,0</b>	<b>2781246</b>	<b>100,0</b>	<b>4117248</b>	<b>100,0</b>	<b>4064776</b>	<b>100,0</b>	<b>6048009</b>	<b>100,0</b>	<b>10112785</b>	<b>100,0</b>

## 5.4. Enfants de 6 à 14 ans économiquement actifs

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'activité des enfants dont les filles. Concernant le travail des enfants, le Mali compte 4,8% de filles occupées contre 6,7% de garçons. En milieu urbain, 2,8% de filles sont occupées contre 2,6% de garçons. La proportion de chômeurs est identique (0,1%) au sein des deux sexes. Les filles en quête du premier emploi constituent une proportion de 0,5% contre 0,6% chez les

garçons. Les élèves de sexe féminin représentent une proportion de 43,5% contre 43,7% d'élèves de sexe masculin (tableau 5.10).

**Tableau 5.10 : Répartition (en %) des enfants de 6 à 14 ans par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	2,6	2,8	8,3	5,6	6,7	4,8
Chômeur ayant travaillé	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	0,3	0,3	0,8	0,6	0,6	0,5
Occupé au foyer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Elève/Étudiant	73,9	71,4	32,2	31,2	43,7	43,5
Rentier	0,2	0,2	0,5	0,4	0,4	0,3
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bénévole	0,3	0,3	0,9	0,7	0,7	0,5
Autre inactif	22,5	25,0	57,3	61,4	47,7	50,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>777459</b>	<b>803006</b>	<b>2051756</b>	<b>1834862</b>	<b>2829215</b>	<b>2637868</b>

Les filles non scolarisées représentent 7% d'occupées contre 9,9% de garçons non scolarisés (Tableau 5.11). En milieu urbain, la proportion de filles non scolarisées occupées est de 7,3% contre 5,6% de garçons non scolarisés, tandis que le milieu rural compte 6,9% de filles non scolarisées occupées contre 10,5% de garçons non scolarisés.

**Tableau 5.11 : Répartition des enfants âgés de 6 à 14 ans non scolarisées par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	5,6	7,3	10,5	6,9	9,9	7,0
Chômeur ayant travaillé	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	1,0	0,8	1,0	0,8	1,0	0,8
Occupé au foyer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Elève/Étudiant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentier	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bénévole	1,1	0,8	1,2	0,9	1,2	0,9
Autre inactif	91,4	90,4	86,5	90,7	87,1	90,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>161978</b>	<b>185770</b>	<b>1245491</b>	<b>1144877</b>	<b>1407468</b>	<b>1330647</b>

## 5.5. Vue d'ensemble

La participation de la population des 15 ans et plus à l'activité économique mesurée à travers le taux d'activité est appréciable au Mali. Le niveau du taux net indique que plus de trois personnes sur cinq âgées de 15 ans et plus 61,9 % sont actifs (80,3% pour le sexe masculin et 44,5% pour le sexe féminin).

Les résultats ont également montré que quel que soit le milieu de résidence, la participation masculine à l'activité économique est plus importante. En milieu urbain, plus de 70% pour les hommes contre moins de 47% pour les femmes et en milieu rural, plus 80% pour les hommes contre moins de 44% pour les femmes.

L'offre de travail est largement plus importante chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la région de résidence. Cependant, il existe une inégalité d'offre de travail entre les femmes et les hommes plus élevée dans les régions de Nara (18,1% pour les femmes contre 70,9% pour les hommes), Mopti (26,3% pour les femmes contre 73,1% pour les hommes) et de Tombouctou (17,3% pour les femmes contre 65,9% pour les hommes).

Le taux de chômage de la population âgée de 15 ans ou plus se chiffre à 4,5%, plus élevé chez les femmes (5,3%) que chez les hommes (4,1%). Ce taux est plus élevé milieu urbain (8,2%) que rural (2,6%) et plus chez les femmes que les hommes et ce, indépendamment du milieu de résidence. Le district de Bamako est plus touché par ce phénomène avec un taux de 9,5%. Indépendamment du milieu de résidence et du sexe, le taux de chômage croît des personnes sans niveau à ceux du niveau supérieur où il passe de 2,2% à 26,6%. Dans le milieu urbain, il passe de 2% à 12,1%, celui des hommes de 1,8% à 23,8% et celui des femmes de 2,2% à 32,5%. Dans le milieu rural, de 1,9% à 24,4%, celui des hommes de 1,8% à 21,9% et celui des femmes de 2,2% à 31,7%.

Concernant la population hors main d'œuvre, les élèves ou étudiants (33,8%) et les femmes occupées au foyer (19,6%) sont plus élevés que les autres catégories. Les bénévoles, les retraités et les rentiers sont faiblement représentés dans cette population, avec respectivement 1,2% et 0,7%.

Par rapport au travail des enfants, le Mali compte 4,8% de filles occupées contre 6,7% de garçons. En milieu urbain, 2,8% de filles sont occupées contre 2,6% de garçons.

## CHAPITRE VI : MENAGE ET HABITAT SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Dans ce chapitre, il sera abordé principalement les informations sur l'état le nombre de ménages et sur la situation sociodémographique et économiques des femmes au moment du recensement. Plus spécifiquement, il traite la structure par âge ; la situation matrimoniale ; le niveau d'instruction du chef de ménage ; la situation d'activité du chef de ménage, la typologie des ménages et la description des aspects physiques des logements occupés par les ménages dirigés par les femmes.

### 6.1. Volume des ménages dirigés par les femmes

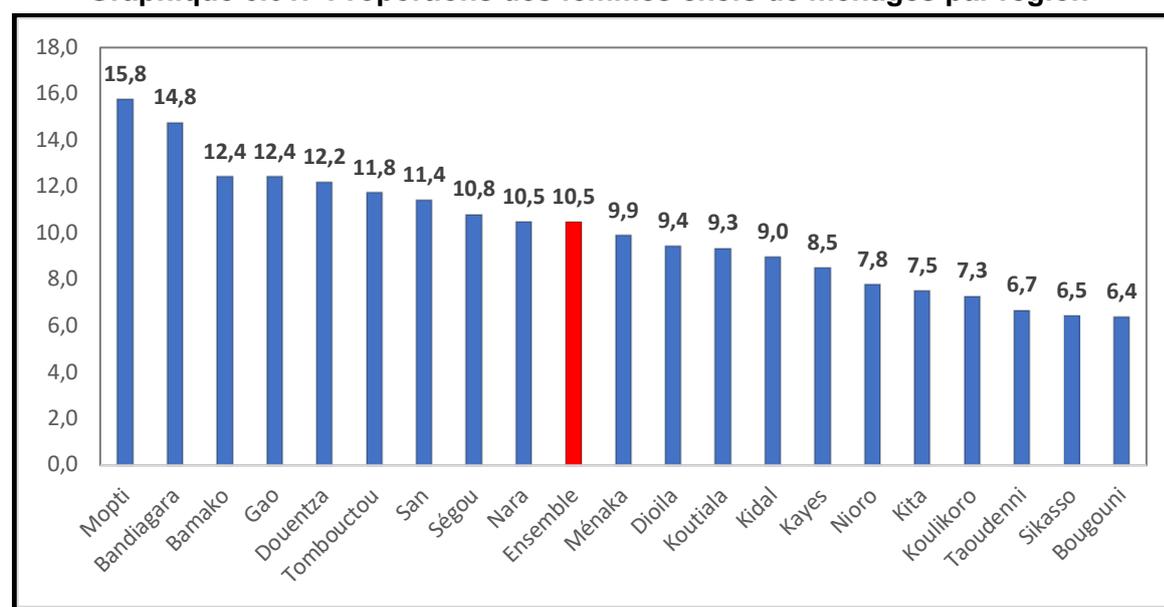
Selon les résultats de l'analyse, sur un total de 2 295 655 ménages, 240 098 sont dirigés par les femmes soit 10,5% des ménages au Mali ; une proportion très inférieure à celle des hommes (89,5%). Notons que 78,1% des chefs de ménages féminins résident en milieu rural. (Tableau 6.0.1).

**Tableau 6.01 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Effectif total
	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	756524	87,5	107920	12,5	864444
Rural	1299034	90,8	132177	9,2	1431211
<b>Ensemble</b>	<b>2055557</b>	<b>89,5</b>	<b>240098</b>	<b>10,5</b>	<b>2295655</b>

Le graphique 6.01 indique que la région de Mopti enregistre la proportion la plus élevée de ménages dirigés par les femmes (15,8%). Par contre, c'est dans la région de Bougouni où le nombre de ménages dirigés par les femmes est beaucoup plus faible, représentant seulement 8514 ménages soit 6,4%.

**Graphique 6.01: Proportions des femmes chefs de ménages par région**



Le tableau 6.02 indique une diminution de la proportion de femmes chefs ménages entre 2009 et 2022. En effet, cette proportion est passée de 13,1% en 2009 à 10,5% en 2022. Cette baisse est observée quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, en 2022 la proportion de femmes chefs de ménages est beaucoup plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, cette baisse est due au fait que les définitions du ménage étaient légèrement différentes entre 2009 et 2022. Selon le RGPH5, un ménage ordinaire est un individu ou un ensemble d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant le plus souvent les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage, et dont les ressources ou les dépenses sont également communes ou au moins en partie. Quant au RGPH4 en 2009, un ménage ordinaire est un ensemble d'individus apparentés ou non, reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage et partageant le plus souvent les repas provenant de la même marmite. Une famille peut-être un ménage, mais un ménage n'est pas nécessairement une famille. En effet, en plus de la reconnaissance de l'autorité d'une personne le RGPH5 a mis aussi l'accent sur la mise en commun de la totalité ou une partie des ressources ou les dépenses.

**Tableau 6.02 : Evolution de la proportion en (%) des chefs de ménage entre 2009 et 2022 par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	2009		2022	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Urbain	87,1	12,9	87,5	12,5
Rural	86,9	13,1	90,8	9,2
<b>Ensemble</b>	<b>86,9</b>	<b>13,1</b>	<b>89,5</b>	<b>10,5</b>

## 6.2. Caractéristiques des ménages dirigés par les femmes

### 6.2.1. Taille des ménages dirigés par les femmes

Le graphique 6.02 présente la taille moyenne des ménages de façon globale et par milieu de résidence selon le sexe. Dans l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence considéré, la taille moyenne des ménages dirigés par hommes est plus élevée que celle des ménages dirigés par les femmes.

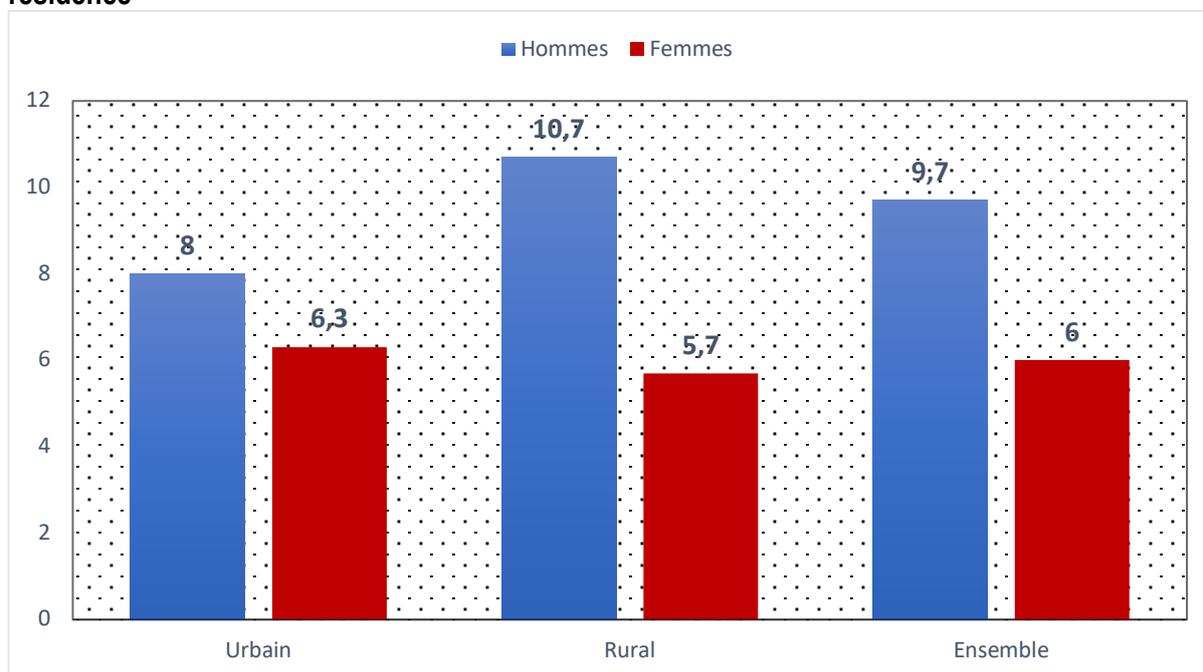
Sur le plan national, la taille moyenne des ménages dirigés par femmes est de 6 contre 9,8 pour les ménages dirigés par les hommes.

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes est égale 6,4 alors qu'elle est de 8,1 pour les ménages dirigés par les hommes. En revanche en milieu rural la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes est égale 5,7 alors qu'elle est égale à 10,8 pour les ménages dirigés par les hommes.

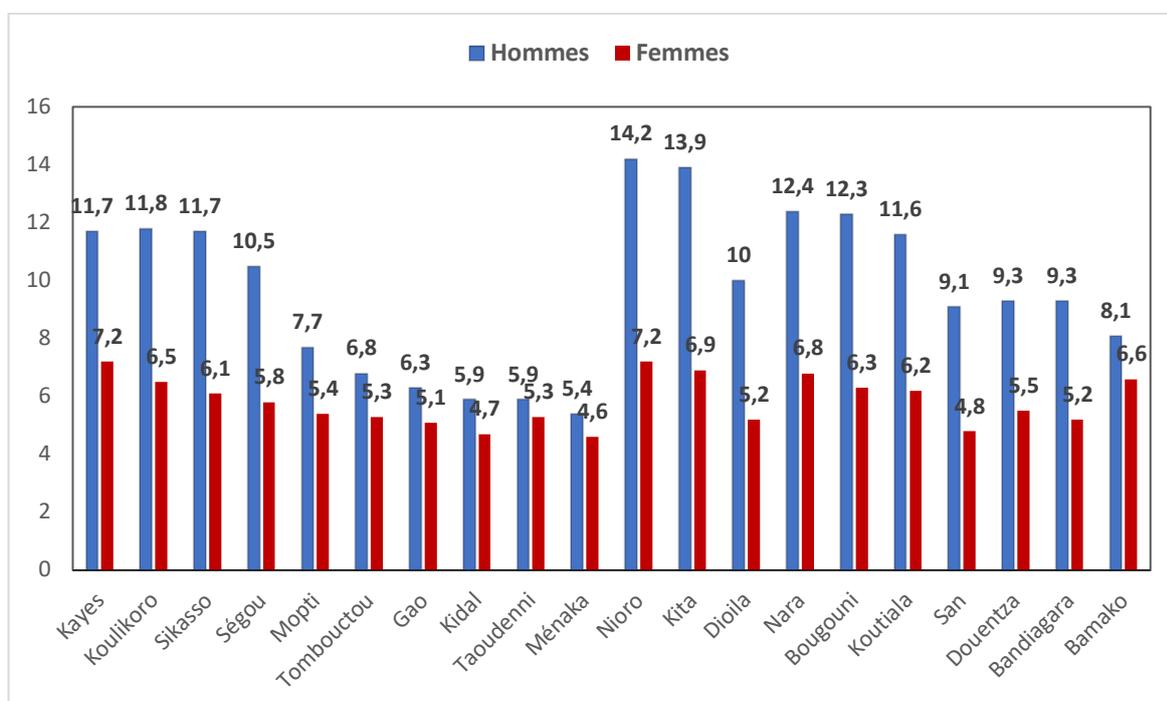
Au niveau régional, l'analyse du graphique 6.03 montre qu'à Kayes et Nioro la taille des ménages dirigés par les femmes et celle des ménages dirigés sont identiques ; elles sont égales à 7. A part Ménaka, Kidal et San, dans les autres régions y compris le district de Bamako, la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes est plus élevée et dépasse 5 personnes. Elles sont respectivement de (4,6), (4,7) et (4,8) pour les ménages dirigés par les femmes (5,4), (5,9) et (9,1) pour des ménages dirigés par les hommes. La région de Gao est suivie par celle de Dioïla où la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes est égale 5,1 contre 6,3 comme taille moyenne pour les ménages

dirigés par les hommes.

**Graphique 6.02 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence**



**Graphique 6.03 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage selon la région de résidence**



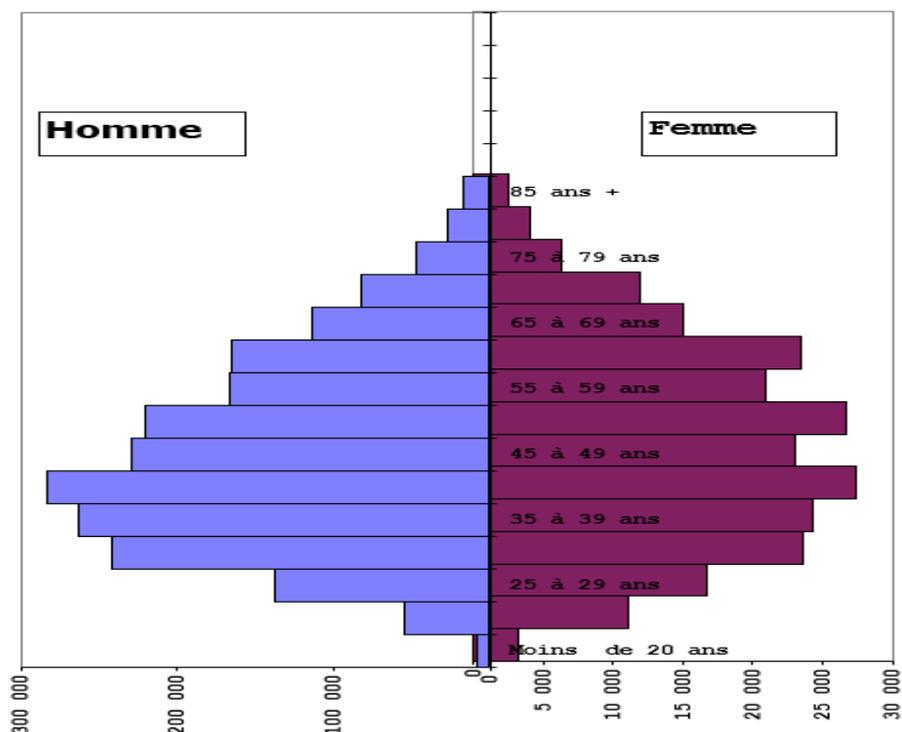
## 6.2.2. Structure par âge des femmes chef de ménage

**Tableau 6.03 : Répartition (effectif et %) des chefs de ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et par le sexe**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 20 ans	0,3	1,3	0,4	0,5	1,4	0,5	0,4	1,3	0,5
20 à 24 ans	2,2	4,6	2,5	2,9	4,6	3,0	2,6	4,6	2,8
25 à 29 ans	7,1	7,2	7,1	6,5	6,7	6,5	6,7	6,9	6,7
30 à 34 ans	13,9	10,1	13,4	10,5	9,6	10,4	11,8	9,9	11,6
35 à 39 ans	15,2	10,6	14,6	11,4	9,7	11,3	12,8	10,1	12,5
40 à 44 ans	15,3	11,4	14,8	12,8	11,5	12,7	13,8	11,4	13,5
45 à 49 ans	11,5	10,1	11,4	10,9	9,2	10,8	11,2	9,6	11,0
50 à 54 ans	10,4	11,3	10,5	10,9	10,9	10,9	10,7	11,1	10,8
55 à 59 ans	7,2	9,0	7,4	8,6	8,5	8,6	8,1	8,7	8,1
60 à 64 ans	6,9	9,3	7,2	8,8	10,2	8,9	8,1	9,8	8,2
65 à 69 ans	4,5	6,2	4,7	6,1	6,3	6,1	5,5	6,3	5,6
70 à 74 ans	2,9	4,3	3,0	4,7	5,5	4,7	4,0	5,0	4,1
75 à 79 ans	1,5	2,3	1,6	2,8	2,9	2,8	2,3	2,6	2,3
80 à 84 ans	0,8	1,4	0,8	1,6	1,9	1,6	1,3	1,7	1,3
85 ans +	0,4	0,8	0,5	1,1	1,2	1,1	0,8	1,0	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>756111</b>	<b>107858</b>	<b>863969</b>	<b>1299403</b>	<b>132283</b>	<b>1431685</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>	<b>2295655</b>

La pyramide des âges (graphique 6.04) des chefs de ménage est très inclinée vers la gauche selon le sexe du chef de ménage. Elle présente une base restreinte et un sommet effilé, indiquant les faibles effectifs des chefs de ménage très jeunes (moins de 20 ans) et très âgés (85 ans et plus). Quel que soit le sexe, la plupart des chefs de ménage sont entre 25 et 69 ans. Quel que soit le groupe d'âges considéré, on a quasiment plus d'hommes chefs de ménage que de femmes.

**Graphique 6.04: Pyramide des âges des chefs de ménage**



### 6.2.3. Etat matrimonial des chefs de ménage

Le fait d'être chef de ménage est un privilège qui dépend du statut matrimonial. Pour des personnes célibataires, mariées et en union libre/concubinage, il y a plus d'hommes chefs de ménage que de femmes chefs de ménage. Alors que pour les autres, il y a plus de femmes de chefs de ménage que d'hommes chefs de ménage. En effet, 24,5% célibataires, 6,6% des mariés et 20,5% des personnes vivant en union libre/Concubinage sont des femmes chefs de ménage contre respectivement 75,5%, 93,4% et 79,5% des hommes dans l'ensemble du pays. Ensuite au niveau national, 83,4% des veufs, 58,4% des séparés /divorcés sont chefs de leur ménage contre respectivement 16,6%, et 41,6% qui sont des hommes. (Tableau 6.0.4).

**Tableau 6.04 : Répartition (en %) des chefs de ménage par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe**

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	74,0	26,0	100,0	77,2	22,8	100,0	75,5	24,5	100,0
			48391			42726			91117
Marié	92,4	7,6	100,0	94,1	5,9	100,0	93,4	6,6	100,0
			767522			1328951			2096473
Séparé/divorcé	38,8	61,2	100,0	44,6	55,4	100,0	41,6	58,4	100,0
			10985			11070			22055
Veuf	12,7	87,3	100,0	20,0	80,0	100,0	16,6	83,4	100,0
			32586			40463			73050
Union libre/concubinage	76,3	23,7	100,0	81,5	18,5	100,0	79,5	20,5	100,0
			4934			7930			12865
<b>Ensemble</b>	<b>87,6</b>	<b>12,4</b>	<b>100,0</b>	<b>91,1</b>	<b>8,9</b>	<b>100,0</b>	<b>89,7</b>	<b>10,3</b>	<b>100,0</b>
			<b>864418</b>			<b>1431141</b>			<b>2295559</b>

Selon la région de résidence, l'analyse montre que ce sont les régions de Gao, le district de Bamako et de Mopti qui ont plus de femmes chefs de ménage par rapport aux autres régions concernant le statut matrimonial veuf comparativement aux hommes. Chez les veufs, 88,8% sont des chefs de ménage femmes à Gao, 87,1% à Bamako et 86,2% à Mopti contre 11,2% ; 12,9% et 13,8% d'hommes respectivement. (Voir tableau A6.06 en annexe).

#### 6.2.4. Niveau d'instruction des femmes chefs de ménage

Quel que soit le sexe et le milieu de résidence, le Tableau 6.05 montre que les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction sont beaucoup plus nombreux. Dans l'ensemble, 73,7% des femmes chefs de ménage n'ont pas fréquenté l'école et 69,5% des hommes chefs de ménage sont dans la même situation. Seulement 3,6% femmes chefs de ménage et 6% hommes chefs de ménage ont le niveau universitaire. La tendance reste la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, 12,8% des femmes chefs de ménage ont le niveau fondamental 1 (primaire) et 12,1% d'entre elles ont le niveau secondaire (secondaire 2<sup>ème</sup> cycle, post-secondaire non supérieur) contre respectivement 12,3% et 15,6% chez les hommes chefs de ménage. Quant au milieu rural, 5,2% des femmes chefs de ménage ont le niveau fondamental 1 et 4,1% d'entre elles ont le niveau secondaire contre respectivement 7,8% et 4,4% chez les hommes chefs de ménage. Par rapport au niveau supérieur, 3,6% des femmes chefs de ménage ont le niveau universitaire contre 6% chez les hommes chefs de ménage.

**Tableau 6.05 : Répartition des chefs de ménages par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et par sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	47,8	57,9	49,1	82,4	86,9	82,8	69,5	73,7	70,0
Préscolaire	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fondamental 1 (Primaire)	12,3	12,8	12,3	7,8	5,2	7,6	9,5	8,6	9,4
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	10,6	10,2	10,5	3,8	2,9	3,7	6,3	6,2	6,3
Secondaire	15,6	12,1	15,2	4,4	4,1	4,4	8,6	7,7	8,5
Supérieur	13,6	7,0	12,8	1,4	0,8	1,4	6,0	3,6	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>756524</b>	<b>107920</b>	<b>864444</b>	<b>1299034</b>	<b>132177</b>	<b>1431211</b>	<b>2055557</b>	<b>240098</b>	<b>2295655</b>

Le tableau 6.06 montre des disparités dans la répartition des chefs de ménage par région selon le sexe et le niveau d'instruction. En effet, ce sont le district de Bamako et la région de Ségou qui ont plus de femmes chefs de ménage sans niveau. Les 20,4% des femmes chefs de ménage sans niveau sont dans le district de Bamako contre 14,6% des hommes chefs de ménage. A Ségou ce pourcentage s'élève à 10,7% des femmes contre 10,3% des hommes. Concernant le niveau supérieur c'est toujours dans le district de Bamako et la région de Ségou que nous rencontrons plus de femmes chefs de ménage ayant le niveau universitaire relativement aux hommes. Le district de Bamako totalise en son sein 71,9% des chefs de ménage femmes contre les 66,2% des hommes chefs de ménage ayant le niveau universitaire. Quant à la région de Ségou, elle enregistre les 5,6% des chefs de ménage femmes et 5,2% des chefs de ménage hommes.

**Tableau 6.06 : Répartition des chefs de ménages par sexe et par région de résidence selon le niveau d'instruction**

Région	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Masculin</b>							
Kayes	7,7	6,9	8,4	7,4	6,4	3,2	7,3
Koulikoro	8,6	5,4	10,6	10,8	10,5	8,6	9,0
Sikasso	6,2	3,6	6,4	6,0	8,4	3,9	6,2
Ségou	10,3	18,1	10,1	9,1	7,4	5,2	9,6
Mopti	5,7	10,4	2,5	2,7	2,4	2,0	4,8
Tombouctou	5,9	7,9	1,4	1,1	1,2	0,9	4,6
Gao	5,8	5,2	2,2	1,8	1,9	1,2	4,8
Kidal	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Taoudenni	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Ménaka	2,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	1,9
Nioro	2,7	1,7	1,6	1,1	0,9	0,6	2,2
Kita	2,4	1,0	2,9	2,2	2,1	0,9	2,3
Dioïla	3,5	4,0	3,7	2,8	2,0	0,9	3,1
Nara	1,3	2,6	0,5	0,3	0,3	0,2	1,0
Bougouni	6,7	4,2	6,1	4,8	5,1	2,2	6,0
Koutiala	4,8	4,1	5,8	4,0	4,9	2,0	4,6
San	4,6	3,6	5,0	3,1	2,6	1,1	4,1
Douentza	0,9	0,8	0,3	0,2	0,3	0,2	0,7
Bandiagara	4,1	7,4	1,3	0,9	1,4	0,7	3,4
Bamako	14,6	12,8	31,1	41,5	42,1	66,2	22,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>1435645</b>	<b>2447</b>	<b>192691</b>	<b>128883</b>	<b>174703</b>	<b>121146</b>	<b>2055514</b>
<b>Féminin</b>							
Kayes	6,2	2,9	6,9	5,1	2,1	1,9	5,8
Koulikoro	5,2	6,9	8,5	8,3	8,1	7,3	6,0
Sikasso	3,3	2,5	3,5	4,5	4,9	3,1	3,6
Ségou	10,7	18,7	9,2	8,5	6,5	5,6	10,0
Mopti	9,3	9,4	3,4	2,3	1,9	1,6	7,7
Tombouctou	6,4	8,0	2,2	1,4	0,8	0,5	5,2
Gao	7,0	6,5	2,8	1,4	1,1	0,8	5,8
Kidal	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Taoudenni	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Ménaka	2,3	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	1,8
Nioro	1,9	0,5	1,2	0,5	0,5	0,5	1,6
Kita	1,5	1,0	2,4	1,8	1,0	0,8	1,6
Dioïla	3,2	3,9	2,0	1,9	1,2	0,9	2,8
Nara	1,3	0,5	0,4	0,2	0,1	0,1	1,0
Bougouni	3,6	4,0	3,1	3,9	2,8	1,8	3,5
Koutiala	4,1	2,0	4,0	3,9	2,9	1,8	4,1
San	5,2	2,9	3,9	2,6	1,5	0,9	4,5
Douentza	1,1	1,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,9
Bandiagara	6,1	10,4	1,4	1,0	0,9	0,4	5,1
Bamako	20,4	18,0	44,6	52,4	63,3	71,9	27,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>177768</b>	<b>220</b>	<b>20545</b>	<b>14693</b>	<b>18341</b>	<b>8573</b>	<b>240141</b>
<b>Ensemble</b>							
Kayes	7,5	6,5	8,2	7,2	3,5	3,1	7,1
Koulikoro	8,2	5,5	10,4	10,6	8,9	8,5	8,7
Sikasso	5,9	3,5	6,1	5,8	5,6	3,9	5,9
Ségou	10,3	18,2	10,0	9,1	5,8	5,2	9,7
Mopti	6,1	10,3	2,5	2,7	2,3	2,0	5,1

Région	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire	Supérieur	Total
Tombouctou	6,0	7,9	1,4	1,1	1,2	0,9	4,7
Gao	5,9	5,3	2,3	1,8	1,6	1,1	4,9
Kidal	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Taoudenni	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Ménaka	2,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	1,9
Nioro	2,6	1,6	1,6	1,0	0,7	0,6	2,1
Kita	2,3	1,0	2,9	2,1	1,2	0,9	2,2
Dioïla	3,4	4,0	3,5	2,7	1,3	0,9	3,1
Nara	1,3	2,5	0,5	0,3	0,2	0,2	1,0
Bougouni	6,4	4,2	5,8	4,7	3,1	2,2	5,8
Koutiala	4,7	3,9	5,7	4,0	3,1	2,0	4,5
San	4,7	3,6	4,9	3,0	1,8	1,1	4,1
Douentza	0,9	0,8	0,3	0,2	0,2	0,2	0,7
Bandiagara	4,3	7,6	1,3	0,9	1,1	0,6	3,6
Bamako	15,2	13,3	32,4	42,6	58,4	66,6	23,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>1613412</b>	<b>2667</b>	<b>213236</b>	<b>143575</b>	<b>193044</b>	<b>129720</b>	<b>2295655</b>

### 6.2.5. Situation d'activité des femmes chefs de ménage

Les résultats révèlent que la proportion des chefs de ménage occupés est beaucoup plus importante que les autres, et ce quel que soit le milieu de résidence (Tableau 6.07)

Au niveau national, l'analyse selon le sexe montre que la proportion de chefs de ménage occupés est un peu élevée chez les hommes que chez les femmes. En effet, 82,8% des femmes chefs de ménages sont occupées contre 89,2% des hommes chefs de ménage qui sont occupés. Par contre quel que soit le sexe les taux de chômage restent la même (0,2%).

La tendance reste la même quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, la proportion de femmes chefs de ménage est 81,8% en milieu rural contre 87,8% chez les hommes. En milieu urbain, 84% des femmes chefs de ménage sont occupés contre 91,7% des hommes chefs de ménage.

Parmi les chefs de ménage, on note une proportion un peu plus élevée qui ne sont plus dans la main d'œuvre chez les femmes (17,1%) que chez les hommes (10,6%) dans l'ensemble. En milieu rural ce pourcentage reste élevé 18% des chefs de ménage sont hors main d'œuvre contre 12% pour les hommes. En milieu urbain, 15,9% des chefs de ménage sont hors main d'œuvre contre 8,2% pour les hommes.

**Tableau 6.07 : Répartition (%) des chefs de ménage par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	91,7	84,0	90,7	87,8	81,8	87,2	89,2	82,8	88,5
Chômeur	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Population hors main d'œuvre	8,2	15,9	9,2	12,0	18,0	12,6	10,6	17,1	11,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>756507</b>	<b>107937</b>	<b>864444</b>	<b>1299007</b>	<b>132204</b>	<b>1431211</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>	<b>2295655</b>

Tout comme le tableau 6.07, l'examen du tableau 6.08 révèle que quelle que soit la région de résidence la proportion des femmes chefs de ménage occupées est inférieure à celle des hommes chefs de ménage. Quant à la proportion des femmes hors main d'œuvre elle dépasse celle des hommes de 7,5 points dans l'ensemble. Il ressort qu'il y a des différences entre les régions en ce qui concerne la situation d'activité des chefs de ménage.

Les résultats selon la région indiquent que les régions de Ménaka et Kidal ont les proportions de femmes chefs de ménage occupées la plus élevée que les autres régions. Toutefois, c'est dans la région de Dioïla le plus faible taux 76,2% des femmes (contre 86,8% des hommes) chefs de ménage sont occupées. C'est dans la région de Bandiagara que la proportion de femmes chefs de ménage chômeurs est plus élevée 0,7%.

Par ailleurs, la proportion des femmes chefs de ménage hors main d'œuvre sont assez important dans les régions de Bandiagara, de San et de Koutiala. Les proportions s'élèvent respectivement à 22,9%, 22,1% et 22%.

**Tableau 6.08 : Répartition des chefs de ménages par région de résidence et par sexe selon la situation d'activité**

Région de résidence	Sexe	Occupé	Chômeur	Population hors main d'œuvre	Total	
Kayes	Masculin	86,5	0,2	13,4	100,0	149073
	Féminin	83,6	0,0	16,4	100,0	13875
Koulikoro	Masculin	86,9	0,1	13,0	100,0	184583
	Féminin	85,5	0,1	14,3	100,0	14502
Sikasso	Masculin	88,7	0,1	11,2	100,0	126556
	Féminin	85,6	0,1	14,3	100,0	8737
Ségou	Masculin	87,0	0,2	12,8	100,0	198067
	Féminin	79,6	0,2	20,2	100,0	24013
Mopti	Masculin	92,0	0,2	7,8	100,0	99113
	Féminin	80,8	0,3	18,9	100,0	18555
Tombouctou	Masculin	93,9	0,3	5,8	100,0	94308
	Féminin	85,8	0,3	13,9	100,0	12568
Gao	Masculin	94,4	0,2	5,4	100,0	97895
	Féminin	83,2	0,3	16,5	100,0	13891
Kidal	Masculin	89,5	0,2	10,3	100,0	12705
	Féminin	88,5	0,2	11,3	100,0	1254
Taoudenni	Masculin	94,8	0,1	5,2	100,0	16306
	Féminin	85,9	0,2	13,9	100,0	1167
Ménaka	Masculin	95,8	0,3	3,9	100,0	38826
	Féminin	93,6	0,1	6,3	100,0	4269
Nioro	Masculin	81,1	0,1	18,8	100,0	45506
	Féminin	82,0	0,0	18,0	100,0	3847
Kita	Masculin	84,4	0,2	15,5	100,0	47397
	Féminin	84,6	0,1	15,3	100,0	3859
Dioïla	Masculin	86,8	0,1	13,1	100,0	64326
	Féminin	76,2	0,0	23,8	100,0	6702
Nara	Masculin	86,9	0,4	12,7	100,0	21377
	Féminin	86,4	0,3	13,3	100,0	2504
Bougouni	Masculin	87,2	0,1	12,8	100,0	124108

Région de résidence	Sexe	Occupé	Chômeur	Population hors main d'œuvre	Total	
	Féminin	83,2	0,1	16,7	100,0	8519
Koutiala	Masculin	87,4	0,1	12,5	100,0	94389
	Féminin	78,0	0,0	22,0	100,0	9736
San	Masculin	87,8	0,1	12,1	100,0	84363
	Féminin	77,9	0,0	22,1	100,0	10873
Douentza	Masculin	88,9	0,2	10,9	100,0	14975
	Féminin	82,2	0,0	17,8	100,0	2079
Bandiagara	Masculin	87,1	0,8	12,2	100,0	70652
	Féminin	76,4	0,7	22,9	100,0	12245
Bamako	Masculin	91,9	0,1	8,0	100,0	470989
	Féminin	84,8	0,1	15,1	100,0	66943
Ensemble	<b>Masculin</b>	<b>89,2</b>	<b>0,2</b>	<b>10,6</b>	<b>100,0</b>	<b>2055514</b>
	<b>Féminin</b>	<b>82,8</b>	<b>0,2</b>	<b>17,1</b>	<b>100,0</b>	<b>240141</b>
	<b>Total</b>	<b>88,5</b>	<b>0,2</b>	<b>11,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2295655</b>

### 6.2.6. Types de ménages dirigés par les femmes

Au Mali, les ménages de type parental sont les plus nombreux, ils représentent 76,3% des ménages dans l'ensemble. Ils sont suivis des ménages de type Conjugal avec 10,1% des ménages. Les ménages de type Non familial sont les moins nombreux, ils représentent seulement 6,8% des ménages. (Tableau 6.09).

Quel que soit le sexe, la proportion de ménages de type parental reste élevée. La proportion des ménages dirigés par les femmes est de 10,2% contre 84% des hommes. L'analyse montre que les ménages dirigés par les femmes sont à 45,1% du type monoparental contre 2,4% pour leurs homologues hommes et 25,8% sont du type conjugal contre 8,3% pour les hommes chefs de ménage.

En milieu urbain, les ménages du type parental dirigés par les femmes représentent 15,7% contre 82,2% pour les hommes. Contrairement aux autres types, la proportion des ménages de type monoparental est très élevée chez les ménages dirigés par les femmes (45,8% contre 2,3% pour les hommes). Aussi, en milieu rural, les tendances restent les mêmes quel que soit le sexe.

**Tableau 6.09 : Répartition des ménages par type de ménage selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de ménage	Milieu de résidence et Sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ménage Non familial	6,8	16,1	8,0	4,4	21,2	6,0	5,3	18,9	6,7
Ménage Conjugal	8,7	22,4	10,3	8,1	28,6	10,0	8,3	25,8	10,1
Ménage Monoparental	2,3	45,8	7,7	2,5	44,6	6,4	2,4	45,1	6,9
Ménage Parental	82,2	15,7	74,0	85,0	5,6	77,6	84,0	10,2	76,3
Ensemble	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>763450</b>	<b>107723</b>	<b>871173</b>	<b>1292064</b>	<b>132418</b>	<b>1424482</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>	<b>2295655</b>

Au niveau national on observe dans le tableau 6.10 que, quelle que soit la région, ce sont les ménages de type monoparental ou les femmes sont le plus souvent chefs de ménage alors que les hommes sont habituellement chefs dans les ménages de type parental.

Contrairement aux autres régions, l'analyse montre que ce sont les régions de Kita, Nara, et de Koutiala où il y a les proportions les plus élevées de femmes chefs de ménage monoparental. A Kita 52,8% des ménages dirigés par les femmes sont des ménages de type monoparental contre seulement 2,2% pour les chefs de ménage hommes. Alors que dans les régions de Nara et Koutiala, 49,9% et 49,6% des ménages dirigés par les femmes sont des ménages de type monoparental contre seulement 2,4% et 1,9% pour les chefs de ménage hommes.

Pour les ménages de type parental dirigés par les femmes, la région de Ménaka, Gao et le Kidal enregistrent la plus faible proportion. Au niveau du district de Bamako, 19,5% des ménages sont de type parental et ils sont dirigés par les femmes contre 81,8% chez les hommes.

**Tableau 6.10 : Répartition des ménages par région de résidence et le sexe selon le type de ménage**

Région	Sexe	Ménage Non familial	Ménage Conjugal	Ménage Monoparental	Ménage Parental	Total	
Kayes	Masculin	7,1	7,5	2,7	82,7	100,0	157063
	Féminin	18,2	25,3	46,3	10,2	100,0	15088
	Total	8,1	9	6,5	76,4	100,0	172151
Koulikoro	Masculin	6,3	6,4	2,4	84,9	100,0	183663
	Féminin	18,5	21,6	47,7	12,2	100,0	14818
	Total	7,2	7,6	5,8	79,4	100,0	198481
Sikasso	Masculin	5,3	6,3	1,9	86,5	100,0	126512
	Féminin	18,9	22,8	47,9	10,4	100,0	8782
	Total	6,2	7,3	4,9	81,6	100,0	135294
Ségou	Masculin	4,7	7,1	2,7	85,5	100,0	197343
	Féminin	21,1	23,5	48,2	7,2	100,0	23869
	Total	6,5	8,8	7,6	77,1	100,0	221212
Mopti	Masculin	4	9,6	2,5	83,9	100,0	98280
	Féminin	22,6	30,9	42,4	4,1	100,0	18398
	Total	7	13	8,7	71,3	100,0	116678
Tombouctou	Masculin	2,9	10,7	2,5	83,9	100,0	93817
	Féminin	15,5	38,6	42,5	3,4	100,0	12253
	Total	4,3	13,9	7,2	74,6	100,0	106071
Gao	Masculin	3,2	14,3	3,2	79,3	100,0	97711
	Féminin	15,6	35,3	46,5	2,6	100,0	13437
	Total	4,7	16,8	8,5	70	100,0	111148
Kidal	Masculin	4	13,2	3,4	79,4	100,0	9841
	Féminin	18,3	35,6	42,5	3,6	100,0	1465
	Total	5,8	16,1	8,5	69,6	100,0	11306
Taoudenni	Masculin	4,7	10,2	2,5	82,6	100,0	15578
	Féminin	13,1	39,1	35,5	12,3	100,0	1431
	Total	5,4	12,6	5,3	76,7	100,0	17009
Ménaka	Masculin	1,6	14,3	2,2	81,9	100,0	39108
	Féminin	7,1	64,9	26,7	1,3	100,0	3682

Région	Sexe	Ménage Non familial	Ménage Conjugal	Ménage Monoparental	Ménage Parental	Total	
	Total	2	18,7	4,3	75	100,0	42790
Nioro	Masculin	4,6	6,7	2,2	86,5	100,0	45470
	Féminin	19,9	23,8	48,1	8,2	100,0	3832
	Total	5,8	8,1	5,8	80,3	100,0	49302
Kita	Masculin	3,9	5,2	2,2	88,7	100,0	47325
	Féminin	20,2	19,7	52,8	7,3	100,0	3857
	Total	5,2	6,3	6	82,5	100,0	51183
Dioïla	Masculin	5,5	9,1	2,2	83,2	100,0	64329
	Féminin	29,9	19,6	44,4	6,1	100,0	6659
	Total	7,8	10,1	6,2	75,9	100,0	70988
Nara	Masculin	2,5	5,7	2,4	89,4	100,0	21234
	Féminin	14,8	32,4	49,9	2,9	100,0	2404
	Total	3,8	8,4	7,2	80,6	100,0	23638
Bougouni	Masculin	5	6,2	1,9	86,9	100,0	123852
	Féminin	21	21,5	47,6	9,9	100,0	8743
	Total	6,1	7,2	4,9	81,8	100,0	132595
Koutiala	Masculin	4,3	7,4	1,9	86,4	100,0	94379
	Féminin	24,1	19,8	49,6	6,5	100,0	9618
	Total	6,1	8,5	6,3	79,1	100,0	103997
San	Masculin	3,6	8,5	2,3	85,6	100,0	84489
	Féminin	26,1	28,6	38,9	6,4	100,0	10792
	Total	6,2	10,7	6,5	76,6	100,0	95281
Douentza	Masculin	3	8,9	2,7	85,4	100,0	14734
	Féminin	20,8	34,3	39,5	5,4	100,0	2213
	Total	5,4	12,2	7,5	74,9	100,0	16947
Bandiagara	Masculin	4,6	9	3,3	83,1	100,0	69741
	Féminin	22,5	31,3	43,9	2,3	100,0	12367
	Total	7,3	12,4	9,4	70,9	100,0	82109
Bamako	Masculin	7,3	8,6	2,3	81,8	100,0	471042
	Féminin	15,6	20,3	44,6	19,5	100,0	66432
	Total	8,3	10,1	7,5	74,1	100,0	537474
Ensemble	Masculin	5,3	8,3	2,4	84	100,0	2055514
	Féminin	18,9	25,8	45,1	10,2	100,0	240141
	Total	6,7	10,1	6,9	76,3	100,0	2295655

### 6.3. Statut d'occupation du logement des ménages dirigés par les femmes

L'examen du tableau 6.11 montre que dans l'ensemble 69,9% des femmes chefs de ménage sont propriétaires de leur logement contre 71,7% des hommes chefs de ménage alors que les 30,1% restant des femmes chefs de ménage sont soit en location (21,1%) ou logées autrement (9%) contre 18,7% des chefs de ménage hommes qui sont en location et 9,6% logés autrement.

Par ailleurs, très peu d'écarts est observé entre ces proportions par milieu de résidence. En effet, 56,1% des femmes chefs de ménage sont propriétaires (contre 57,3% chez les hommes chefs de ménage) et 36,1% parmi elles sont locataires (contre 34,9% chez les hommes chefs de ménage) en milieu urbain.

Quant au milieu rural, 81,2% des femmes contre 80,3% des hommes chefs de ménage sont propriétaires de leur logement et les autres sont en location ou logés autrement.

Parmi les propriétaires femmes chefs de ménage de leur logement, une écrasante majorité sont sans titre foncier au niveau national. Dans le pays, 67,5% des femmes contre 69,7% des hommes se trouvent dans cette situation. En milieu urbain, 48,7% des femmes contre 50% des hommes chefs de ménage propriétaires de leur logement ne détiennent pas le titre foncier de leur habitation. Alors qu'en milieu rural, cette proportion est de 78,2% pour les femmes et 77,9% pour les hommes. Le phénomène de la non détention du titre foncier est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 6.11 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence et sexe du chef de ménage**

Statut d'occupation du logement	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Propriétaire avec titre foncier	27,6	27,7	27,6	17,1	16,9	17,1	20,9	21,8	21,0
Propriétaire sans titre foncier	27,3	26,0	27,1	60,4	61,1	60,5	48,1	45,3	47,8
Copropriétaire avec titre foncier	1,0	1,1	1,0	0,6	0,7	0,6	0,8	0,9	0,8
Copropriétaire sans titre foncier	1,4	1,3	1,4	2,2	2,4	2,2	1,9	1,9	1,9
<b>Propriétaire</b>	<b>57,3</b>	<b>56,1</b>	<b>57,1</b>	<b>80,3</b>	<b>81,2</b>	<b>80,4</b>	<b>71,7</b>	<b>69,9</b>	<b>71,6</b>
	<b>433135</b>	<b>60579</b>	<b>493714</b>	<b>1042572</b>	<b>107307</b>	<b>1149879</b>	<b>1475079</b>	<b>167753</b>	<b>1642832</b>
Location simple	33,1	34,3	33,2	8,4	8,1	8,4	17,5	20,0	17,8
Location-vente	1,8	1,8	1,8	0,7	0,7	0,7	1,1	1,2	1,2
<b>Locataire</b>	<b>34,9</b>	<b>36,1</b>	<b>35,1</b>	<b>9,2</b>	<b>8,8</b>	<b>9,1</b>	<b>18,7</b>	<b>21,1</b>	<b>18,9</b>
	<b>264237</b>	<b>38976</b>	<b>303212</b>	<b>119193</b>	<b>11644</b>	<b>130837</b>	<b>384133</b>	<b>50764</b>	<b>434898</b>
Logé par l'employeur	1,7	1,7	1,7	0,7	0,7	0,7	1,1	1,1	1,1
	12774	1795	14569	9661	908	10570	22461	2709	25169
Logé gratuitement par un bienfaiteur	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>
	13810	2009	15819	28554	2972	31526	42353	4979	47332
Autre	4,3	4,2	4,3	7,6	7,1	7,6	6,4	5,8	6,3
	32552	4579	37130	99027	9373	108400	131488	13936	145424
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>756507</b>	<b>107937</b>	<b>864444</b>	<b>1299007</b>	<b>132204</b>	<b>1431211</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>	<b>2295655</b>

#### 6.4. Vue d'ensemble

La connaissance de ces caractéristiques socio-économiques et environnementales est importante parce qu'elles constituent des déterminants permettant de trouver des éléments d'explication de certains phénomènes observés. Au niveau national, la proportion de femmes chefs de ménages est de 10,5% (contre 89,5% pour les hommes). Cette tendance reste de même dans presque toutes les régions et tous

les milieux de résidence. Nous remarquons que le privilège d'être chef de ménage dépend du statut matrimonial. Pour les célibataires, mariées et en union libre/concubinage, il y a plus d'hommes chefs de ménage que de femmes chefs de ménage. Alors que pour les autres, il y a plus de femmes de chefs de ménage que d'hommes chefs de ménage.

L'analyse de la situation d'activité révèle que la proportion des chefs de ménage occupés est beaucoup plus importante que les autres, et ce quels que soient le sexe et le milieu de résidence. La proportion des chefs de ménage occupés est plus élevée chez les hommes (89,2%) que chez les femmes (82,8%).

A l'échelle nationale, la taille moyenne des ménages dirigés par femmes est de 6 contre 9,8 pour les ménages dirigés par les hommes. Donc, la taille moyenne des ménages dirigés par hommes est plus élevée que celle des ménages dirigés par les femmes. Quant au type de ménage, les ménages dirigés par les femmes sont à 15,1% du type monoparental contre 1,1% pour leurs homologues hommes et 10,3% sont du type non familial contre 4% pour les hommes chefs de ménages. Les ménages dirigés par les hommes sont pour la plupart du type parental (91,1%). Ces constats persistent quels que soient la région et le milieu de résidence.

D'une manière générale, les écarts ne sont pas très importants entre les chefs de ménages hommes et ceux de sexe féminin en termes de statut d'occupation du logement.

## CHAPITRE VII : PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE

Les enfants orphelins et les femmes vivant avec un handicap constituent la couche de la population la plus vulnérable. L'objectif de cette section est de mesurer les proportions des orphelins parmi les enfants âgés de 0-17 ans, les femmes vivant avec un handicap selon les types de handicap et les femmes âgées de 60 ans et plus. Ce chapitre traite aussi le quintile de bien-être selon le milieu de résidence et le sexe.

### 7.1. Statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans selon le milieu de résidence et le sexe

L'observation du tableau 7.01 montre que le poids démographique des enfants âgés de 0 à 17 ans orphelins représentent 5,1% de l'ensemble de cette population. Parmi ceux-ci, les enfants de cette tranche d'âge qui ont perdu les deux parents biologiques est de 0,54%. Cette proportion varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, les enfants orphelins des deux parents représentent 0,57% contre 0,52% en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le poids de ces enfants est presque le même par rapport au sexe. En milieu urbain le poids des filles est de 0,65% contre 0,49% pour les garçons. En milieu rural la proportion est de 0,59% chez les filles et 0,46% chez les garçons.

**Tableau 7.01 : Effectif et poids par milieu de résidence et le sexe selon le statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans**

Milieu de résidence	Sexe	Orphelin de père		Orphelin de mère		Orphelin des deux parents		Ensemble des enfants orphelins	
		Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	Masculin	60338	3,6	27236	1,64	8187	0,49	<b>95164</b>	<b>5,7</b>
	Féminin	70797	4,1	28624	1,67	11136	0,65	<b>109822</b>	<b>6,4</b>
	Total	131135	3,9	55860	1,65	19323	0,57	<b>204986</b>	<b>6,1</b>
Rural	Masculin	106511	2,5	70760	1,68	19499	0,46	<b>195162</b>	<b>4,6</b>
	Féminin	106997	2,8	59541	1,55	22600	0,59	<b>187642</b>	<b>4,9</b>
	Total	213507	2,6	130301	1,62	42099	0,52	<b>382804</b>	<b>4,7</b>
Ensemble	Masculin	166874	2,8	97995	1,66	27687	0,47	<b>290326</b>	<b>4,9</b>
	Féminin	177814	3,2	88167	1,59	33737	0,61	<b>297464</b>	<b>5,4</b>
	Total	<b>344688</b>	<b>3,0</b>	<b>186162</b>	<b>1,63</b>	<b>61424</b>	<b>0,54</b>	<b>587790</b>	<b>5,1</b>

Tout comme le milieu, selon la région la tendance reste la même quel que soit la région. (Tableau A7.02). Dans l'ensemble la population des filles orphelines selon la région révèle que les filles orphelines sont plus concentrées dans la région de Douentza (1,14% contre 0,64% pour les garçons).

### 7.2. Femmes vivant avec un handicap

Sur un total de 162689 personnes handicapées en 2022, les femmes handicapées sont au nombre de 71 779, soit 44,1% contre un effectif de 90 910 d'hommes, soit 55,9%. Il y a plus de personnes handicapées de sexe masculin que de sexe féminin. Les femmes handicapées représentent 0,7% de la population féminine (Tableau7.02).

Selon le milieu, elles représentent 0,2% de la population urbaine et 0,7% de la population rurale. En 2009, les femmes handicapées étaient au nombre de 44 157. Durant une décennie, le nombre de femme vivant avec un handicap au Mali a augmenté de 27622 femmes souffrant d'une invalidité quelconque. Les femmes handicapées représentaient 44,3% de leur effectif en 2009. Entre 2009 et 2022, la proportion de femmes vivant avec un handicap a diminué de 0,2% au Mali. Les campagnes de vaccination régulièrement organisées par le Ministère de la santé pour lutter contre les maladies invalidantes telles que la poliomyélite et la méningite sont à la base d'une telle évolution positive de la situation des personnes vivant avec un handicap.

Par rapport à la typologie des personnes vivant avec un handicap, élaborée à partir des données du RGPH5, il ressort les résultats ci-après pour les femmes handicapées :

- ✓ Handicap membre inférieur : 18% ;
- ✓ Handicap membre supérieur : 8,5% ;
- ✓ Aveugle : 4%
- ✓ Borgne : 3,9% ;
- ✓ Malvoyant : 14,8% ;
- ✓ Muet : 2,5% ;
- ✓ Sourd : 3,9% ;
- ✓ Sourd-muet : 3,5% ;
- ✓ Malentendant : 7,4% ;
- ✓ Déficient intellectuel : 4,1% ;
- ✓ Déficient mental/psychique : 6,1% ;
- ✓ Polyhandicap majeur : 3,6% ;
- ✓ Autre handicap physique majeur : 9,9% ;
- ✓ Autre handicap majeur : 9,8%.

En ce qui concerne les hommes vivant avec un handicap, la nomenclature réalisée sur la base du RGPH5 se présente ainsi comme suit :

- ✓ Handicap membre inférieur : 17,2% ;
- ✓ Handicap membre supérieur : 8,3% ;
- ✓ Aveugle : 5,5%
- ✓ Borgne : 4% ;
- ✓ Malvoyant : 14,5% ;
- ✓ Muet : 2,6% ;
- ✓ Sourd : 3,6% ;
- ✓ Sourd-muet : 3,6% ;

- ✓ Malentendant : 6,8% ;
- ✓ Déficient intellectuel : 4,2% ;
- ✓ Déficient mental/psychique : 6,4% ;
- ✓ Polyhandicap majeur : 3,8% ;
- ✓ Autre handicap physique majeur : 10,3% ;
- ✓ Autre handicap majeur : 9,2%.

Les femmes (18%) autant que les hommes (17,2%) souffrent principalement du handicap du membre inférieur. La proportion de femmes Malvoyant (14,8%) est un peu supérieure à celles des hommes (14,8%). En matière de Déficient mental/psychique, il y a un peu moins de femmes (6,1%) que d'hommes (6,4%).

En milieu urbain, les hommes vivant avec un handicap forment un effectif de 25 887 personnes, soit 15,9% de la population vivant avec un handicap contre 65 023 personnes en milieu rural, soit 40%. Les femmes vivant avec un handicap en milieu urbain représentent 21 215 personnes, soit 13% des handicapées contre 50 563 de femmes vivant avec un handicap en milieu rural, soit 31,1%.

Il y a plus d'hommes vivant avec un handicap en milieu urbain (15,9%) que de femmes (13%). En milieu rural, la proportion de femmes vivant avec un handicap est inférieure (31,1%) à celle des hommes (40%). Cette situation peut s'expliquer par le fait que les hommes travaillent plus dans des métiers à risque tels la soudure, la mécanique, l'électricité, le gardiennage, le boisselage, le concassage de roches, le maçonnerie, la construction de bâtiments, etc.

**Tableau 7.02 : Répartition en (%) de la population par type de handicaps selon le milieu de résidence et le sexe en 2022**

Type de handicap	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Avec handicap	0,8	0,6	0,9	0,7	0,9	0,7
Sans handicap	99,2	99,4	99,1	99,3	99,1	99,3
<b>Total Handicap</b>	<b>25 887</b>	<b>21 215</b>	<b>65 023</b>	<b>50 563</b>	<b>90 910</b>	<b>71 779</b>
Infirme de membre(s) inférieur(s)	16,2	16,1	17,6	18,8	17,2	18,0
Infirme de membre(s) supérieur(s)	8,7	7,7	8,1	8,8	8,3	8,5
Aveugle	4,9	3,4	5,7	4,3	5,5	4,0
Borgne	5,0	5,4	3,6	3,2	4,0	3,9
Malvoyant	12,6	15	15,2	14,7	14,5	14,8
Muet	2,8	2,5	2,5	2,6	2,6	2,5
Sourd	2,5	3,2	4,1	4,1	3,6	3,9
Sourd-muet	3,1	3,6	3,8	3,5	3,6	3,5
Malentendant	5,4	6,4	7,3	7,8	6,8	7,4
Déficient intellectuel	4,5	4,2	4,1	4,2	4,2	4,1
Déficient mental/psychique	7,6	6,7	6	5,8	6,4	6,1
Polyhandicap majeur	4,4	4	3,6	3,4	3,8	3,6

Type de handicap	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Autre handicap physique majeur	13,7	12,5	8,9	8,8	10,3	9,9
Autre handicap majeur	8,6	9,3	9,5	10	9,2	9,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Il y a autant de femmes que d'hommes vivant avec un handicap au sein du groupe d'âge des 60-69 ans. En milieu rural, la tendance est identique avec des proportions nuancées de 11,8% pour les deux sexes. C'est dans cette catégorie que se trouve la proportion la plus élevée de personnes vivant avec un handicap à cause du vieillissement. En milieu rural, la situation est tout autre avec une proportion plus élevée d'hommes vivant avec un handicap (9,1%) que de femmes vivant avec un handicap.

**Tableau 7.03 : Répartition des personnes handicapées par groupes d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4 ans	5,6	5,9	6,1	6,6	6,0	6,4
5-9 ans	6,7	7,1	8,0	8,4	7,7	8,0
10-14 ans	7,2	8,0	8,0	8,2	7,8	8,1
15-19 ans	6,7	8,8	6,9	7,5	6,8	7,9
20-24 ans	6,6	8,7	6,0	7,1	6,2	7,6
25-29 ans	6,0	6,5	5,5	6,3	5,6	6,4
30-34 ans	6,6	7,4	5,4	6,5	5,7	6,8
35-39 ans	6,5	6,2	5,1	5,8	5,5	5,9
40-44 ans	6,6	5,7	5,3	5,5	5,7	5,5
45-49 ans	6,3	5,0	4,8	4,4	5,2	4,6
50-54 ans	6,5	5,3	5,2	5,2	5,6	5,2
55-59 ans	5,8	4,1	5,1	4,6	5,3	4,5
60-64 ans	6,4	5,4	6,1	5,7	6,2	5,6
65-69 ans	5,4	4,0	5,9	4,9	5,7	4,6
70-74 ans	4,3	3,8	6,1	4,9	5,6	4,6
75-79 ans	3,2	2,8	4,7	3,4	4,3	3,2
80 ans et plus	3,6	5,3	5,8	5,0	5,1	5,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>25887</b>	<b>21215</b>	<b>65023</b>	<b>50563</b>	<b>90910</b>	<b>71779</b>

Les femmes handicapées qui n'ont jamais fréquenté l'école sont 80,9% contre 73,1% d'hommes, soit un écart de 7,8% au détriment du sexe féminin. En matière de fréquentation scolaire, ce sont 13,4% de femmes handicapées qui ont fréquenté l'école et 5,7% qui la fréquentent encore. Quant aux hommes handicapés, ils sont 20,9% ayant fréquenté l'école contre 6,1% qui la fréquentent actuellement.

A part le niveau préscolaire, pour tous les niveaux d'instruction, les effectifs des femmes vivant avec un handicap est inférieure à celles des hommes vivant avec un handicap comme l'indique le (tableau 7.04).

**Tableau 7.04 : Répartition en (%) des personnes handicapées de 3 ans ou plus par caractéristiques de scolarisation selon le milieu de résidence et le sexe**

Fréquentation scolaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
N'a jamais fréquenté	53,1	63,3	81,0	88,5	73,1	80,9
A fréquenté	37,6	26,9	14,2	7,6	20,9	13,4
Fréquente actuellement	9,3	9,8	4,8	3,9	6,1	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>25089</b>	<b>20575</b>	<b>63028</b>	<b>48775</b>	<b>88117</b>	<b>69349</b>
<b>Niveau d'instruction atteint</b>						
Sans niveau	50,7	60,5	77,7	85,0	70,0	77,7
Pré-scolaire	3,0	3,5	3,3	3,3	3,2	3,4
Fondamental 1 (Primaire)	17,4	17,1	11,9	8,2	13,5	10,9
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	10,4	8,9	4,0	2,4	5,8	4,3
Secondaire (Secondaire 2nd cycle)	10,1	7,0	2,1	0,9	4,4	2,7
Post-secondaire non supérieur	1,5	0,7	0,4	0,1	0,7	0,2
Supérieur	6,8	2,4	0,6	0,1	2,4	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>25089</b>	<b>20575</b>	<b>63028</b>	<b>48775</b>	<b>88117</b>	<b>69349</b>

Le tableau 7.05 révèle que, 17,2% femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec un handicap sont occupées contre 44,8% pour les hommes. Elles représentent 0,1% de chômeurs contre 0,1% d'hommes handicapés. Les retraités handicapés représentent respectivement 1,6% de femmes handicapées contre 3,6% d'hommes handicapés. Les handicapés femmes et hommes en quête du premier emploi sont respectivement de 1,1% et 1,1%.

Sur le plan matrimonial, il y a 21,2% de femmes handicapées célibataires contre 26,2% d'hommes handicapés. Les femmes handicapées mariées dans un ménage monogame sont de 35,1% de femmes vivant avec un handicap contre 46,8% d'hommes handicapés. Les femmes handicapées qui évoluent dans les unions polygamiques correspondent à des proportions respectives de 21,6% de femmes vivant avec un handicap contre 19,7% d'hommes vivant avec un handicap. Les femmes veuves vivant avec un handicap représentent une proportion de 15,9% contre 1,7% de veufs vivant avec un handicap. Les handicapées divorcées s'élèvent à 2,6% contre 1,6% de handicapés divorcés. En union libre, le Mali compte 3,6% de femmes handicapées en 2022 contre 4,0% d'hommes handicapés

**Tableau 7.05 : Répartition en (%) des personnes handicapées âgées par statut d'occupation et le statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation/statut matrimonial	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Statut d'occupation des 15 ans et plus</b>						
Occupé	49,6	20,2	42,9	15,9	44,8	17,2
Chômeur ayant travaillé	0,2	0,1	0,1	0	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	2,0	1,9	0,7	0,7	1,1	1,1

Statut d'occupation/statut matrimonial	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé au foyer	0,0	18,0	0,0	21,1	0,0	20,1
Elève/Étudiant	3,5	3,7	1,6	1,2	2,2	2
Rentier	0,5	0,3	0,6	0,3	0,6	0,3
Retraité	6,9	2,5	2,3	1,3	3,6	1,6
Bénévole	0,8	0,3	0,6	0,4	0,7	0,4
Autre inactif	36,5	53	51,2	59,1	46,9	57,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>20832</b>	<b>16752</b>	<b>50631</b>	<b>38874</b>	<b>71464</b>	<b>55627</b>
<b>Situation matrimoniale des 12 ans et plus</b>						
Célibataire	31,1	28,6	24,2	18	26,2	21,2
Monogame	48,5	34	46,1	35,5	46,8	35,1
Polygame	13	13,2	22,4	25,3	19,7	21,6
Séparé/Divorcé	1,8	3,2	1,5	2,3	1,6	2,6
Veuf	2	17,1	1,7	15,4	1,7	15,9
Union libre/concubinage	3,6	3,9	4,1	3,5	4,0	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>21919</b>	<b>17804</b>	<b>53696</b>	<b>41366</b>	<b>75615</b>	<b>59170</b>

### 7.3. Femmes âgées de 60 ans et plus

Le tableau 7.06 montre que dans l'ensemble, les femmes âgées occupées sont moins nombreuses que les hommes âgés occupés : 23,9% contre 49,5% respectivement. Et cela est vérifiée quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, notons que, les activités des femmes sont souvent sous-estimées dans les statistiques officielles. Cependant, il y a aussi plus de femmes autres inactifs que d'hommes autres inactifs. La proportion de femmes de 60 ans et plus est 51,2% contre 39% chez les hommes.

Selon le milieu de résidence, les femmes sont plus occupées en milieu rural qu'en milieu urbain. Moins de trois femmes (24,1%) âgées de 60 ans et plus sur dix sont occupées (contre environ 5 hommes (49,5%) âgés de 60 ans et plus sur dix) en milieu rural. En milieu urbain, environ deux femmes (23,4%) âgées de 60 ans et plus sont occupées (contre cinq hommes (49,6%) âgés de 60 ans et plus sur dix). Nous avons également plus de femmes autres inactives que d'hommes. La proportion des femmes autres inactives est 52,7% (contre 43,8% chez les hommes) en milieu rural et 47,5% (contre 26,4% chez les hommes) en milieu urbain.

**Tableau 7.06 : Répartition (%) des personnes âgées de (60 ans et plus) par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	49,5	23,4	37,2	49,6	24,1	37,4	49,5	23,9	37,4
Chômeur ayant travaillé	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,6	0,7	0,5	0,6
Occupé au foyer	0	18,1	8,5	0	18,7	8,9	0	18,6	8,8
Elève/Étudiant	0,3	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Rentier	1	0,6	0,8	0,8	0,5	0,7	0,9	0,5	0,7
Retraité	21,3	9,2	15,6	4,1	2,8	3,5	8,9	4,6	6,8
Bénévole	0,6	0,3	0,5	0,7	0,4	0,6	0,7	0,4	0,6

Autre inactif	26,4	47,5	36,3	43,8	52,7	48,0	39,0	51,2	44,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	<b>143253</b>	<b>127674</b>	<b>270927</b>	<b>374107</b>	<b>338013</b>	<b>712120</b>	<b>517360</b>	<b>465687</b>	<b>983047</b>

## 7.4. Femmes et pauvreté

Le tableau 7.07 indique que dans l'ensemble, parmi les ménages dirigés par les femmes, les 17,3% (contre 20,3% chez les hommes) ont le niveau de vie moyen, les 20,6% (contre 19,9% chez les hommes) ont le niveau riche, les 18,8% (contre 20,2% chez les hommes) ont le niveau pauvre, les 19,7% (contre 20% chez les hommes) ont le niveau très pauvre et les 23,6% (contre 19,6% chez les hommes) ont le niveau très riche.

Par ailleurs, en milieu urbain environ cinq femmes sur dix (46,5%) chef de ménages sont des ménages très riches (contre 44,8% chez les hommes chef de ménage). Toutefois, en milieu rural 31,1% des femmes dirigent les ménages de niveau de vie très pauvre, 29,7% d'entre elles sont chefs dans les ménages pauvres et 21,8% de ces femmes habitent dans les ménages dont le niveau de vie est moyen contre respectivement 28,1%, 28,6% et 24,8% pour les hommes chef de ménage.

**Tableau 7.07 : Répartition en (%) des chefs de ménage par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Très pauvre	6,2	5,7	6,2	28,1	31,1	28,4	20,0	19,7	20,0
Pauvre	5,6	5,5	5,6	28,6	29,7	28,7	20,2	18,8	20,0
Moyen	12,6	11,8	12,5	24,8	21,8	24,5	20,3	17,3	20,0
Riche	30,8	30,5	30,7	13,6	12,5	13,5	19,9	20,6	20,0
Très riche	44,8	46,5	45,0	4,9	4,9	4,9	19,6	23,6	20,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>756507</b>	<b>107937</b>	<b>864444</b>	<b>1299007</b>	<b>132204</b>	<b>1431211</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>	<b>2295655</b>

L'examen du tableau 7.08 révèle que ce sont les régions de Ménaka (96,1%), de Taoudenni (79,9%), de Bandiagara (41,0%) et de San (28,9%) qui ont les proportions les plus élevées de femmes chef de ménage de ménages pauvres (contre respectivement 94,0%, 76,1%, 40,9% et 27,7% chez les hommes chef de ménage). Par contre, c'est dans le district de Bamako où environ six femmes chef de ménage sur dix (56,7%) habitent dans les ménages très riches contre 54,2% pour les hommes chef de ménage. Le district de Bamako est suivi des régions de Kidal et Koulikoro avec respectivement 41,9% (contre 42,7% pour les hommes) et 26,2% (contre 17,3% pour les hommes) de femmes chef de ménage vivant dans les ménages très riches.

**Tableau 7.08 : Répartition (en %) des chefs de ménage par région de résidence et par sexe selon le niveau de vie du ménage**

Région de résidence/Sexe		Niveau de vie du ménage					Ensemble	
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche		
Kayes	Masculin	22,3	21,4	20,9	22,2	13,2	100,0	149073
	Féminin	18,6	19	20,2	25,1	17,1	100,0	13875
	Total	22,0	21,2	20,8	22,5	13,5	100,0	162948
Koulikoro	Masculin	10,7	20,3	28,1	23,6	17,3	100,0	184583
	Féminin	7,9	15,2	24,7	26,0	26,2	100,0	14502
	Total	10,4	20	27,9	23,8	17,9	100,0	199085
Sikasso	Masculin	6,7	14,2	33,0	30,8	15,3	100,0	126556
	Féminin	4,9	11,0	27,2	34,5	22,4	100,0	8737
	Total	6,6	14,0	32,6	31,0	15,8	100,0	135293
Ségou	Masculin	12,8	30,9	29,4	17,2	9,7	100,0	198067
	Féminin	12,3	29,0	27,5	18,9	12,3	100,0	24013
	Total	12,8	30,7	29,2	17,3	10,0	100,0	222081
Mopti	Masculin	20,1	35,2	20,4	14,3	10,0	100,0	99113
	Féminin	20,5	37,3	20,6	13,1	8,5	100,0	18555
	Total	20,2	35,5	20,4	14,1	9,8	100,0	117668
Tombouctou	Masculin	49,0	23,6	12,4	10,4	4,6	100,0	94308
	Féminin	47,9	22,6	12,1	12,3	5,1	100,0	12568
	Total	48,9	23,5	12,4	10,6	4,6	100,0	106876
Gao	Masculin	65,3	15,3	8,7	7,3	3,4	100,0	97895
	Féminin	63,1	16,4	8,9	7,7	3,9	100,0	13891
	Total	65,1	15,5	8,7	7,3	3,4	100,0	111786
Kidal	Masculin	30,7	4,3	7,9	14,4	42,7	100,0	12705
	Féminin	30,1	3,5	8,2	16,3	41,9	100,0	1254
	Total	30,7	4,2	7,9	14,6	42,6	100,0	13959
Taoudenni	Masculin	76,1	10,1	6,7	5,7	1,4	100,0	16306
	Féminin	79,9	9,5	4,9	4,5	1,2	100,0	1167
	Total	76,3	10,1	6,6	5,6	1,4	100,0	17474
Ménaka	Masculin	94,0	3,5	1,5	0,9	0,1	100,0	38826
	Féminin	96,1	2,6	1,0	0,3	0,0	100,0	4269
	Total	94,2	3,4	1,5	0,8	0,1	100,0	43095
Nioro	Masculin	38,1	29,3	14,9	11,3	6,4	100,0	45506
	Féminin	38,0	28,2	14,5	11,8	7,5	100,0	3847
	Total	38,1	29,2	14,9	11,3	6,5	100,0	49353
Kita	Masculin	22,1	30,9	25,1	13,4	8,5	100,0	47397
	Féminin	15,2	22,0	23,1	22,7	17	100,0	3859
	Total	21,6	30,2	24,9	14,1	9,2	100,0	51256
Dioïla	Masculin	13,8	39,0	30,5	12	4,7	100,0	64326
	Féminin	13,4	39,6	28,8	12,7	5,5	100,0	6702
	Total	13,7	39,1	30,4	12,0	4,8	100,0	71028
Nara	Masculin	51,0	24,7	11,0	8,7	4,6	100,0	21377
	Féminin	46,1	25,8	13,0	9,8	5,3	100,0	2504
	Total	50,5	24,8	11,3	8,8	4,6	100,0	23882
Bougouni	Masculin	10,2	26,2	36,3	20,0	7,3	100,0	124108
	Féminin	8,0	23,9	34,1	23,6	10,4	100,0	8519
	Total	10,0	26,1	36,2	20,2	7,5	100,0	132627
Koutiala	Masculin	9,7	28,1	32,4	21,0	8,8	100,0	94389
	Féminin	9,5	25,3	31,3	23,2	10,7	100,0	9736
	Total	9,7	27,8	32,4	21,2	8,9	100,0	104125
San	Masculin	27,7	35,3	22,4	10,6	4,0	100,0	84363
	Féminin	28,9	33,9	21,2	11,2	4,8	100,0	10873
	Total	27,8	35,2	22,3	10,6	4,1	100,0	95236
Douentza	Masculin	49,2	26,0	11,7	9,3	3,8	100,0	14975
	Féminin	39,5	24,1	15,2	13,4	7,8	100,0	2079
	Total	48,0	25,8	12,1	9,8	4,3	100,0	17055
Bandiagara	Masculin	40,9	36,0	13,8	7,3	2,0	100,0	70652
	Féminin	41,0	36,2	12,9	7,6	2,3	100,0	12245
	Total	40,9	36,0	13,7	7,3	2,1	100,0	82897
District de Bamako	Masculin	2,8	2,8	9,5	30,7	54,2	100,0	470989
	Féminin	2,3	2,5	8,3	30,2	56,7	100,0	66943
	Total	2,7	2,8	9,3	30,7	54,5	100,0	537932
<b>Ensemble</b>	<b>Masculin</b>	<b>20,0</b>	<b>20,2</b>	<b>20,3</b>	<b>19,9</b>	<b>19,6</b>	<b>100,0</b>	<b>2055514</b>
	<b>Féminin</b>	<b>19,7</b>	<b>18,8</b>	<b>17,3</b>	<b>20,6</b>	<b>23,6</b>	<b>100,0</b>	<b>240141</b>
	<b>Total</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2295655</b>

## 7.5. Vue d'ensemble

Les résultats du RGPH5 donnent plusieurs indicateurs mettant en évidence la vulnérabilité des femmes et des filles. Au Mali, le poids des filles de 0-17 ans orphelines des deux parents parmi les filles de la même tranche d'âge est de 0,61% (contre 0,47% pour les garçons). Parmi les femmes, 0,7% sont handicapées.

Dans l'ensemble, les femmes âgées de 60 ans et plus occupées sont moins nombreuses que les hommes âgés occupés : 23,9% contre 49,5% respectivement.

Concernant le niveau de vie, les ménages dirigés par les femmes 19,7% (contre 20% chez les hommes) ont un niveau très pauvre.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats du RGPH5 révèlent que les femmes représentent 49,9 % de la population malienne, dont 68 % vivent en milieu rural. Leur répartition varie selon les régions administratives. À l'exception des régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Nioro, Koutiala, Kita, Bandiagara et du district de Bamako, la proportion de femmes est inférieure à celle des hommes dans les autres régions.

En ce qui concerne la population étrangère au Mali, les femmes sont bien représentées. On retrouve, 47,7 % des Burkinabè, 58,8 % des Ivoiriens, 54,2 % des Guinéens, 39,8 % des Nigériens, 40,9 % des Mauritaniens, 47 % des Sénégalais, 46,5 % des Algériens et 46 % des ressortissants d'autres pays africains sont des femmes.

Par ailleurs, 45,7 % de la population féminine malienne est en âge de procréer (15-49 ans). Les femmes en âge de voter (18 ans et plus) représentent 47,4 % de la population féminine, contre 44,5 % chez les hommes. Les jeunes femmes âgées de 12-19 ans et de 15-24 ans constituent respectivement 18 % (identique aux hommes) et 34 % (contre 30,1 % chez les hommes) de la population féminine. En revanche, les femmes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 4,4 %, contre 4,8 % chez les hommes. Ces proportions varient en fonction du milieu de résidence et des régions administratives. Concernant les enfants en âge de vaccination, les filles représentent 17,5 % de la population féminine totale, contre 18,5 % pour les garçons.

Le statut socio-économique des femmes au Mali demeure inférieur à celui des hommes. Le rapport de masculinité dans la population active est de 171,3 %, indiquant que les hommes participent davantage à l'activité économique que les femmes. Le taux de chômage chez les femmes est estimé à 5,3 %, tandis que 32,8 % des femmes âgées de 15 ans et plus sont au foyer. De plus, le rapport de dépendance démographique des femmes s'élève à 93,9 personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler.

En matière d'alphabétisation, le taux national est de 33,7 %, avec un indice de parité de 78,8 %, les hommes étant plus alphabétisés que les femmes. En revanche, les indicateurs démographiques sont plus favorables aux femmes, avec une espérance de vie de 60,6 ans pour les femmes, contre 57,1 ans pour les hommes. Toutefois, le taux de mortalité maternelle demeure relativement élevé, avec 413 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

Au regard de ces résultats, malgré les efforts fournis au niveau des programmes en faveur des femmes et vu le rôle prépondérant de la femme dans la dynamique de la population et le développement du pays, les recommandations suivantes sont formulées dans le but de contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique et démographique des femmes malienne :

➤ **En matière d'éducation, d'alphabétisation et de formation professionnelle**

Il faudrait que le Gouvernement accorde une plus grande priorité aux programmes d'égalité d'accès à l'éducation des deux sexes ;

Il faudrait soutenir les mesures spéciales prises aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural relatives à l'accès à l'éducation qui est un droit fondamental, renforce la liberté individuelle des femmes et les aide à combattre les discriminations dont elles sont victimes ;

Il faudrait fournir impérativement aux femmes des programmes d'éducation et d'alphabétisation des adultes adapter, participatifs et appropriés pour qu'elles puissent améliorer leurs compétences en matière de transformation des produits locaux, leur santé et leur bien-être ;

Il faudrait appuyer les programmes d'éducation et de formation professionnelle à l'égard des femmes dans les associations féminines villageoises du milieu rural avec des actions de sensibilisations à l'endroit des hommes qui prennent les décisions au niveau du ménage ;

➤ **En matière d'emploi et de participation à l'activité économique il faudrait :**

- ✓ renforcer les programmes d'autonomisation économique et d'émancipation totale des femmes ;
- ✓ que le Gouvernement révise la politique entrepreneuriale afin de faciliter la création et le développement d'entreprises formelles par les femmes ;

➤ **En matière de partage de poste de décision et de responsabilité**

Afin de réduire le taux de chômage chez les femmes et les jeunes filles en application avec la politique de l'éducation et de la formation professionnelle, il faudrait que l'Etat mette en œuvre une politique qui prévoit un projet sur 5 ans que 30 % des postes dans les ministères soient réservés aux femmes.

➤ **En matière de promotion de la santé de la femme il faudrait :**

- ✓ identifier et analyser les principales causes de la mortalité maternelle encore à un niveau assez élevé tout en localisant les régions les plus touchées ;
- ✓ renforcer les capacités d'accueil médical : infrastructures et matériels médicaux ;
- ✓ appuyer les programmes de recyclage ou de formation du personnel médical dans le domaine de la médecine spécialisée aux femmes (infirmier, médecin, ...) pour qu'il puisse améliorer son intervention ;
- ✓ promouvoir le programme de sensibilisation axé sur la santé maternelle, l'éducation sexuelle, le détachement de toutes les barrières culturelles et tabous ;
- ✓ inclure les services de santé sexuelle dans les soins de santé de base, afin de garantir leur accessibilité sans discrimination et de réduire ainsi les mariages précoces ;

## BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, 2003, Genre et développement économique. Vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation, Rapport sur les Politiques de Développement, Paris, Nouveaux Horizons,

350 p.

Banque mondiale, 2003, Analyse stratégique des enjeux liés au Genre au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina Faso, version inédite.

Burkina Faso, recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (rgph-2006), situation socioéconomique des femmes, 2006 138 p

République de Guinée, recensement général de la population et de l'habitation de 2014(rgph3), situation des femmes, 2017

Bulletin Statistique, CNDIFE 2009.

Enquête Démographique et de Santé 2018 Institut National de la Statistique (INSTAT) Bamako, Mali The DHS Program ICF Rockville, Maryland, USA, 2019, 604 p.

Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali), Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, 2011 95 p

Madagascar, recensement général de la population et de l'habitation de 2021 (RGPH-3), Situation socio-économique et démographique des femmes. 136 p

INSTAT (BCR), Novembre 2023, 5ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali, rapport préliminaire : Résultats globaux du RGPH5 55 p

Situation de référence des objectifs de développement durable (ODD) au Mali , 2019 192 p.

Politique nationale de population au Mali novembre 2017, 54 p,

République du Mali, 4ème recensement général de la population et de l'habitat du mali (rgph-2009) situation socio-économique des femmes, novembre 2013, 50 p.

## ANNEXES

**Tableau A1: Taux brut de mortalité (en ‰) par région de résidence selon le sexe**

Région	Taux brut de mortalité (en ‰)			Espérance de vie à la naissance (e0)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	12,2	9,9	11,0	53,0	56,7	54,8
Koulikoro	10,8	9,0	9,9	55,2	59,0	57,0
Sikasso	10,1	8,1	9,1	56,3	60,2	58,2
Ségou	11,5	9,5	10,5	54,3	57,8	56,0
Mopti	5,7	5,3	5,5	*	*	*
Tombouctou	4,7	4,9	4,8	*	*	*
Gao	4,9	5,0	4,9	*	*	*
Kidal	1,5	1,2	1,4	*	*	*
Taoudenni	1,0	1,8	1,3	*	*	*
Ménaka	3,2	1,9	2,6	*	*	*
Nioro	14,6	12,3	13,4	49,7	53,1	51,4
Kita	15,0	11,9	13,4	49,6	54,5	52,0
Dioïla	10,5	8,1	9,3	56,4	61,4	58,7
Nara	9,4	8,5	9,0	*	*	*
Bougouni	11,6	9,7	10,6	53,6	58,1	55,7
Koutiala	10,7	8,3	9,4	54,9	59,8	57,2
San	10,7	9,3	10,0	55,4	58,8	57,1
Douentza	8,4	8,0	8,2	*	*	*
Bandiagara	6,9	5,4	6,1	*	*	*
Bamako	8,4	6,0	7,2	58,3	62,8	60,3
<b>Ensemble</b>	<b>9,8</b>	<b>8,0</b>	<b>8,9</b>	<b>57,1</b>	<b>60,6</b>	<b>58,7</b>

**Tableau A2: Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) par région de résidence selon le sexe**

Région de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (en ‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	112,4	93,8	103,4
Koulikoro	98,9	93,9	96,5
Sikasso	103,8	84,8	94,5
Ségou	127,2	109,4	118,5
Mopti	*	*	*
Tombouctou	*	*	*
Gao	*	*	*
Kidal	*	*	*
Taoudenni	*	*	*
Ménaka	*	*	*
Nioro	119,2	120,4	119,8
Kita	153,3	137,4	145,6

Région de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (en ‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Dioïla	102,6	89,1	96,0
Nara	*	*	*
Bougouni	122,1	102,1	112,4
Koutiala	105,4	92,4	98,9
San	104,4	90,1	97,5
Douentza	*	*	*
Bandiagara	*	*	*
Bamako	60,3	48,6	54,6
Ensemble	100,7	89,7	95,4

**Tableau A3: Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe selon l'état matrimonial**

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	16,0	15,8	15,9	3,9	4,2	4,0	8,6	9,9	9,0
Marié	1,7	6,3	3,4	1,4	2,1	1,7	1,5	3,5	2,3
Séparé/Divorcé	5,3	6,7	6,3	2,4	3,4	3,0	3,6	5,1	4,6
Veuf	2,8	1,6	1,7	1,7	1,3	1,4	2,0	1,4	1,5
Union libre/concubinage	13,9	13,9	13,9	2,9	2,8	2,9	6,4	7,5	6,8

**Tableau A4: Répartition en (effectif et %) de la population hors main d'œuvre sans les élèves et étudiant par sexe selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	1982746	87,8	3723846	84,7	5706592	85,7
Préscolaire	6729	0,3	7156	0,2	13885	0,2
Fondamental 1 (Primaire)	171958	7,6	369614	8,4	541573	8,1
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	50967	2,3	196860	4,5	247827	3,7
Secondaire	31563	1,4	87852	2,0	119415	1,8
Supérieur	13664	0,6	12179	0,3	25842	0,4
Ensemble	2257627	100,0	4397507	100,0	6655134	100,0

**Tableau A5: Répartition des ménages ordinaires par sexe selon la région de résidence**

Région de résidence	Masculin		Féminin		Effectif total
	Effectif	%	Effectif	%	
Kayes	149077	91,5	13871	8,5	162948
Koulikoro	184589	92,7	14496	7,3	199085
Sikasso	126556	93,5	8737	6,5	135293
Ségou	198073	89,2	24008	10,8	222081
Mopti	99111	84,2	18556	15,8	117668
Tombouctou	94308	88,2	12568	11,8	106876
Gao	97895	87,6	13891	12,4	111786
Kidal	12705	91,0	1254	9,0	13959
Taoudenni	16306	93,3	1167	6,7	17474
Ménaka	38826	90,1	4269	9,9	43095
Nioro	45507	92,2	3846	7,8	49353
Kita	47403	92,5	3853	7,5	51256
Dioïla	64326	90,6	6702	9,4	71028
Nara	21378	89,5	2503	10,5	23882
Bougouni	124113	93,6	8514	6,4	132627
Koutiala	94391	90,7	9734	9,3	104125
San	84363	88,6	10873	11,4	95236
Douentza	14975	87,8	2079	12,2	17055
Bandiagara	70655	85,2	12242	14,8	82897
Bamako	470999	87,6	66932	12,4	537932
<b>Ensemble</b>	<b>2055557</b>	<b>89,5</b>	<b>240098</b>	<b>10,5</b>	<b>2295655</b>

**Tableau A6: Répartition (en %) des chefs de ménage par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial**

		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioïla	Nara	Bougouni	Koutiala	San	Douentza	Bandiagara	Bamako	Total	
Célibataire	Masculin	78,2	80,6	80,6	71,8	71,2	72,3	74,3	60,7	79,4	68,4	74,7	78,5	81,0	74,5	80,1	76,1	65,1	68,0	72,7	74,4	75,5	
	Féminin	21,8	19,4	19,4	28,2	28,8	27,7	25,7	39,3	20,6	31,6	25,3	21,5	19,0	25,5	19,9	23,9	34,9	32,0	27,3	25,6	24,5	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		7571	8672	4956	8011	3162	2171	2731	436	295	561	1290	1104	3016	346	4111	3116	2970	363	2647	32616	90144	
Marié	Masculin	94,3	95,4	95,6	93,3	90,6	93,7	93,4	95,4	96,6	94,4	94,9	94,4	93,1	93,5	95,5	93,4	92,4	92,1	89,5	92,2	93,4	
	Féminin	5,7	4,6	4,4	6,7	9,4	6,3	6,6	4,6	3,4	5,6	5,1	5,6	6,9	6,5	4,5	6,6	7,6	7,9	10,5	7,8	6,6	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		149070	182976	126800	203122	105731	98126	101618	12082	16427	40510	46455	48695	65449	221	125009	97225	87594	15814	76271	476223	2097318	
Séparé/Divorcé	Masculin	51,9	51,8	55,3	44,3	25,6	22,6	26,7	23,0	25,4	11,8	47,4	61,0	55,2	23,4	59,4	48,4	49,9	25,6	29,2	40,2	41,6	
	Féminin	48,1	48,2	44,7	55,7	74,4	77,4	73,3	77,0	74,6	88,2	52,6	39,0	44,8	76,6	40,6	51,6	50,1	74,4	70,8	59,8	58,4	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
		1635	1764	841	1490	1171	1172	1539	144	156	553	377	431	451	150	886	639	810	152	569	7054	21984	
Veuf	Masculin	21,4	23,1	23,0	18,6	13,8	14,3	11,2	19,4	24,0	8,2	16,9	23,0	18,1	17,9	24,0	16,1	21,9	18,2	21,5	12,9	16,6	
	Féminin	78,6	76,9	77,0	81,4	86,2	85,7	88,8	80,6	76,0	91,8	83,1	77,0	81,9	82,1	76,0	83,9	78,1	81,8	78,5	87,1	83,4	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
		3383	4284	2213	8380	7088	5079	5179	331	537	1202	1039	863	1690	886	2071	2553	3412	671	3132	19028	73020	
Union libre/concubinage	Masculin	82,3	81,7	81,5	77,9	77,3	74,7	76,1	91,3	83,0	90,7	64,8	80,1	89,3	90,4	78,5	80,2	78,9	67,4	80,4	74,6	79,5	
	Féminin	17,7	18,3	18,5	22,1	22,7	25,3	23,9	8,7	17,0	9,3	35,2	19,9	10,7	9,6	21,5	19,8	21,1	32,6	19,6	25,4	20,5	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
		1289	1389	484	1077	516	328	721	966	58	269	191	164	422	379	549	593	450	54	279	3011	13189	

**Tableau A7: Effectif et poids par statut des orphelins âgés de 0 à 17 ans selon le sexe et la région de résidence**

Sexe/Région	Orphelin de père		Orphelin de mère		Orphelin des deux parents	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
<b>Masculin</b>						
Kayes	16900	3,3	10122	2,0	2914	0,57
Koulikoro	17565	2,8	9802	1,5	3103	0,49
Sikasso	10953	2,6	7257	1,7	1953	0,46
Ségou	16604	2,7	11752	1,9	3462	0,56
Mopti	4652	2,0	2954	1,3	1051	0,45
Tombouctou	4016	2,1	2965	1,5	1115	0,58
Gao	4529	2,4	2883	1,5	914	0,49
Kidal	276	1,3	252	1,2	50	0,24
Taoudenni	342	1,3	278	1,1	68	0,26
Ménaka	1101	1,6	322	0,5	118	0,17
Nioro	6296	3,2	3818	1,9	1159	0,58
Kita	6900	3,4	3628	1,8	797	0,39
Dioïla	5107	2,7	3396	1,8	804	0,42
Nara	1677	2,0	1383	1,6	442	0,52
Bougouni	12290	2,7	7778	1,7	2023	0,44
Koutiala	9167	2,7	5638	1,7	1018	0,30
San	6439	2,7	4365	1,8	871	0,37
Douentza	692	1,7	744	1,9	257	0,64
Bandiagara	2994	1,4	1830	0,9	494	0,23
Bamako	38119	3,8	16739	1,7	5045	0,50
<b>Total</b>	<b>166620</b>	<b>2,8</b>	<b>97906</b>	<b>1,7</b>	<b>27660</b>	<b>0,47</b>
<b>Féminin</b>						
Kayes	17277	3,6	9385	1,9	3200	0,66
Koulikoro	17431	3,0	8701	1,5	3331	0,57
Sikasso	11214	2,7	6670	1,6	2329	0,57
Ségou	17373	3,0	9801	1,7	4158	0,72
Mopti	6005	2,9	2155	1,0	1359	0,66
Tombouctou	5136	3,1	2099	1,3	1374	0,84
Gao	5531	3,3	2196	1,3	1261	0,75
Kidal	418	2,6	142	0,9	77	0,48
Taoudenni	349	1,8	181	0,9	87	0,45
Ménaka	1284	2,6	181	0,4	173	0,35
Nioro	6397	3,4	3766	2,0	1490	0,79
Kita	6795	3,6	3102	1,7	1016	0,54
Dioïla	4770	2,7	2962	1,7	816	0,46
Nara	1990	2,6	938	1,2	627	0,83
Bougouni	11347	2,7	6637	1,6	2364	0,57
Koutiala	9295	2,9	5413	1,7	1264	0,39
San	5703	2,7	3554	1,7	925	0,43

Sexe/Région	Orphelin de père		Orphelin de mère		Orphelin des deux parents	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Douentza	925	2,5	452	1,2	423	1,14
Bandiagara	3399	1,7	1438	0,7	621	0,31
Bamako	45082	4,2	18286	1,7	6837	0,64
<b>Total</b>	<b>177719</b>	<b>3,2</b>	<b>88061</b>	<b>1,6</b>	<b>33733</b>	<b>0,61</b>
<b>Ensemble</b>						
Kayes	34177	3,4	19507	2,0	6114	0,62
Koulikoro	34995	2,9	18503	1,5	6433	0,53
Sikasso	22167	2,7	13927	1,7	4282	0,51
Ségou	33976	2,9	21553	1,8	7620	0,64
Mopti	10657	2,4	5109	1,2	2411	0,55
Tombouctou	9153	2,6	5064	1,4	2489	0,70
Gao	10059	2,8	5079	1,4	2175	0,61
Kidal	693	1,9	394	1,1	127	0,34
Taoudenni	691	1,5	460	1,0	155	0,34
Ménaka	2384	2,0	503	0,4	292	0,25
Nioro	12693	3,3	7584	2,0	2650	0,68
Kita	13695	3,5	6729	1,7	1812	0,46
Dioïla	9877	2,7	6358	1,7	1620	0,44
Nara	3667	2,3	2321	1,4	1068	0,67
Bougouni	23637	2,7	14415	1,7	4388	0,50
Koutiala	18462	2,8	11051	1,7	2282	0,35
San	12142	2,7	7919	1,8	1797	0,40
Douentza	1617	2,1	1197	1,6	680	0,88
Bandiagara	6392	1,6	3268	0,8	1115	0,27
Bamako	83198	4,0	35025	1,7	11882	0,57
<b>Ensemble</b>	<b>344334</b>	<b>3,0</b>	<b>185967</b>	<b>1,6</b>	<b>61392</b>	<b>0,54</b>

Tableau A8 : Liste du personnel

**Coordination Nationale, BCR**

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréima	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC

### Consultants internationaux

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

### Personnes ressources/ lecteurs

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

### Analystes

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

## Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssof	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssof	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

## Coordination régionale

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT - SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	HADARA	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

## Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aichata	BOUARE	BAMAKO

## Superviseurs locaux, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLON DIEBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

### Membres de l'équipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES

7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie





# **INSTAT**

## **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

---

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000

 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73

 [direction@instat.gouv.ml](mailto:direction@instat.gouv.ml) / [instatmali2014@yahoo.fr](mailto:instatmali2014@yahoo.fr)

Site Web : [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)